L'Art Français sur le Rhin

AU XVIIIe SIÈCLE

Ouvrages du même Auteur

Cologne *(Les Villes d'art célèbres).* — Paris, 1908.

Peter Vischer et la sculpture franconienne *(Les Maîtres de l'Art).* Paris, 1909.

Les Primitifs allemands *(Les Grands Artistes).* — Paris, 1910.

Mathias Grünewald et le retable de Colmar. — Nancy-Strasbourg, 1920.

* * *

Saint-Pétersbourg *(Les Villes d'art célèbres).* — Paris, 1913.

L'Art russe. — 2 volumes. Paris, 1921-1922.

* * *

Correspondance de Falconet avec Catherine II. — Paris, Champion, 1921.

Etienne-Maurice Falconet. — 2 volumes. Paris, 1922.

Louis RÉAU

Docteur ès lettres
Ancien Directeur de l'Institut Français de Pétersbourg

L'Art Français sur le Rhin

AU XVIII[e] SIÈCLE

Ouvrage illustré de 12 similigravures



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (VI[e]).

1922

TABLE DES MATIÈRES

Annexes

TABLE DES ILLUSTRATIONS

L'Art Français sur le Rhin

AU XVIIIe SIÈCLE

> ***Le Rhin est beaucoup plus français que ne le pensent les Allemands.***
>
> V. Hugo : *Le Rhin.*

L'expansion de l'art français du XVIIIe siècle en Allemagne — et spécialement en Rhénanie — est un sujet qui aurait dû tenter depuis longtemps les historiens. On s'explique à la rigueur que des savants prussiens ou prussianisés aient fait systématiquement le silence sur cette pénétration de l'art français en pays rhénan. Mais qu'aucun érudit français n'ait encore eu l'idée d'orienter ses recherches de ce côté et de célébrer le prodigieux rayonnement de notre art national par delà nos frontières, c'est ce qui semblera plus étonnant et presque incompréhensible, surtout si l'on songe à l'intérêt actuel autant que rétrospectif d'une pareille enquête.

Dans ses belles leçons sur *Le génie du Rhin*, professées à l'université de Strasbourg, Maurice Barrès, étudiant successivement tous les contacts de la France avec les pays rhénans pour déduire de ce passé la méthode la plus appropriée à une future coopération franco-rhénane, a lumineusement expliqué tout ce que les Rhénans doivent à la France dans le domaine économique, intellectuel et religieux. Il n'a oublié qu'une chose : le magnifique apport de l'art français. Et cependant, si notre puissance d'expansion se manifeste quelque part avec évidence, c'est bien dans

le domaine artistique. Autant que l'esprit de prosélytisme religieux ou que l'enchevêtrement des intérêts matériels, le prestige de notre art a puissamment contribué à la pénétration pacifique de la France sur les bords du Rhin.

C'est cette lacune que nous voudrions essayer de combler. Mais une pareille entreprise n'est pas sans risques. En démontrant que la Rhénanie était au XVIIIe siècle une colonie de l'art français, nous nous exposons à être accusé outre-Rhin — et peut-être même outre-Manche — de nourrir des arrière-pensées *impérialistes* et de vouloir servir cauteleusement une politique d'annexion plus ou moins déguisée. Pour couper court à de si ridicules interprétations et désarmer à l'avance les critiques qui seraient tentés de travestir cette étude historique en pamphlet de propagande, nous avons pris la précaution de nous référer toujours de préférence au témoignage d'écrivains allemands tels que Gurlitt, Renard, Dehio que nul ne songera, je pense, à soupçonner de partialité en faveur de la France. Bien plus, nous nous sommes astreint à reproduire *in extenso* les documents originaux que nous avons collationnés aux Archives Nationales et au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

La correspondance des électeurs rhénans a servi de base à notre étude. Aucun terrain n'est plus solide. Il suffira à tout lecteur de bonne foi, qu'il soit Allemand ou Français, de confronter nos affirmations avec ces documents pour se convaincre que nous n'avons ni sophistiqué ni sollicité les textes et que nous ne forçons pas la note pour les besoins de notre cause. Si nous nous permettons de conclure, après le dépouillement de ce copieux dossier de pièces pour la plupart inédites rassemblé ici pour la première fois, que la Rhénanie a été depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la

Révolution une province de l'art français, c'est que nous croyons en toute sincérité en avoir fourni la preuve.

*
* *

La *Rhénanie* — qu'on prenne ce mot dans son sens large : la vallée du Rhin de sa source à son embouchure, ou dans son sens étroit qui est à vrai dire le plus usuel : portion du territoire allemand de la rive gauche du Rhin comprise entre l'Alsace et la Hollande — a toujours été particulièrement perméable à la civilisation occidentale. Par sa situation même, elle est prédestinée à servir d'intermédiaire entre le monde latin et les Allemagnes, entre la *Romanie* et la *Germanie*.

A quel point ce pays a été imprégné de culture romaine, c'est ce dont témoignent éloquemment les monuments de Trèves, les musées d'antiquités de Mayence et de Bonn et jusqu'au nom des villes comme Cologne (Colonia Agrippinensis) et Coblence (Confluentes) que les vieilles estampes topographiques du XVIe siècle appellent « la ville de Confluence où la rivière de Moselle entre dedans le Rhin » (1).

A partir du moyen âge, c'est l'influence française qui prédomine. Les moines de Cluny et de Citeaux essaiment sur les rives du Rhin. Les architectes de l'Ile-de-France, de la Bourgogne et de la Picardie enseignent aux Germains attardés la supériorité de l'architecture dite *gothique*, qui n'est, en réalité, que l'architecture française (*opus francigenum*) : la charmante église polylobée Notre-Dame de Trèves emprunte son plan à Saint-Yved de Braisne ; le chœur de la cathédrale de Cologne se modèle sur celui d'Amiens. La sculpture française triomphe également sur

(1) L'équivalent français de Coblentz serait Conflans.

le Rhin : les magnifiques jubés qui décoraient autrefois la cathédrale de Mayence étaient, suivant l'historien allemand Dehio, des chefs-d'œuvre de l'école de Reims (1).

Au XVIe siècle, le Français Pierre des Mares peint, pour une église de Cologne, un *retable de saint Maurice* (2).

Dans le domaine des arts précieux, quelques-unes des œuvres les plus célèbres dont on faisait jadis honneur à l'orfèvrerie et à l'émaillerie rhénanes ont dû être restituées à l'émaillerie *mosane*, donc française : la fameuse *châsse des Rois Mages*, la merveille du trésor de la cathédrale de Cologne, est sortie de l'atelier de maître Nicolas de Verdun.

Il est vrai qu'au XVe siècle l'influence française semble s'effacer momentanément devant l'école des Pays-Bas. Les peintres rhénans s'inspirent plus ou moins servilement de Rogier van der Weyden ou de Melchior Broederlam; les imagiers subissent l'ascendant du vigoureux génie de Claus Sluter. Mais il est bon de ne pas oublier que Broederlam et Sluter étaient, comme Jan van Eyck, au service des ducs de Bourgogne et œuvraient à Dijon, ville française, et que le peintre que nous nous obstinons à dénommer Rogier van der Weyden s'appelait de son vrai nom Roger de la Pasture et était natif de Tournai, vieille cité de langue française.

A partir du XVIIe siècle, la France, auréolée par le prestige du Grand Roi, reconquiert toute sa puissance d'attraction et d'expansion. Même ses fautes les plus lourdes, comme la révocation de l'Édit de Nantes, contribuent à son rayonnement. Dans l'Allemagne rhénane,

(1) DEHIO. *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler* ; IV. p. 220 — « Die wenigen Reste verraten dass mit den beiden Lettnern herrliche Kunstwerke uns verloren gegangen sind und die Spur der Herkunft des Meisters weist nicht nur nach Frankreich überhaupt, sondern ganz überzeugend auf die Schule von Reims. »

(2) Ce triptyque a passé avec la collection Boisserec à la Pinacothèque de Munich.

restée en grande partie catholique, les huguenots réfugiés n'ont jamais joué qu'un rôle presque négligeable. En revanche il faut tenir compte du voisinage de l'Alsace, devenue partie intégrante du royaume de France et qui fut, comme nous le verrons, un merveilleux agent d'expansion française en Rhénanie.

Les souverains allemands, aussi fastueux que besogneux, sont presque tous aux gages de la cour de Versailles, qu'ils s'efforcent de singer en proportion de leurs moyens. A partir de 1650, on peut dire que la capitale politique de la Rhénanie fut bien plutôt Paris que Vienne (1). Les princes de la rive gauche du Rhin s'intitulaient eux-mêmes : *les Allemands de France*. Les Allemands pullulaient dans le royaume. Frédéric II constate que déjà avant son règne « toute l'Allemagne voyageait en France » et qu' « un jeune homme passait pour un imbécile s'il n'avait séjourné quelque temps à la cour de Versailles ». Inversement, nombreux étaient les Français qui cherchaient et faisaient fortune outre-Rhin. C'était un merveilleux débouché pour les hommes d'État sans emploi, pour les artistes sans commandes, voire même pour les aventuriers en quête de dupes. La suprême élégance pour un prince allemand était d'avoir un premier ministre français, un premier architecte et un premier peintre français et naturellement une maîtresse française.

L'*art de cour* qui se développe à cette époque sous l'influence toute-puissante du goût français se distingue profondément de l'*art bourgeois* de la fin du moyen âge et de la Réforme, non seulement parce qu'il s'adresse à une aristocratie restreinte plutôt qu'au peuple, mais parce qu'il perd tout caractère national et même local. L'art allemand ancien était essentiellement particulariste et les historiens qui étudient la peinture rhénane sont amenés

(1) Reynaud. *Histoire générale de l'influence française en Allemagne.* Paris. 1914.

à distinguer une école du haut Rhin, une école du Rhin moyen, une école du bas Rhin, qui ont suivi des orientations très différentes et présentent des caractères propres A partir du XVII[e] siècle au contraire, ces particularités locales tendent à disparaître. L'art, comme la société cosmopolite à laquelle il s'adresse, s'uniformise. Un idéal commun à toute l'Europe civilisée s'impose de plus en plus et, de même que tous les « honnêtes gens » parlent et pensent en français, tous les artistes : architectes, sculpteurs ou peintres, s'efforcent de créer des œuvres « à la française ».

Il n'y a donc pas lieu de distinguer entre les nombreux centres d'art qui apparaissent au XVIII[e] siècle sur les bords du Rhin. L'empreinte française est aussi forte à Mannheim qu'à Strasbourg, à Bonn qu'à Coblence. C'est partout le même style, évoluant comme en France depuis la pompe baroque jusqu'à la froide sévérité du classicisme, en passant par les sémillants caprices du rococo. La seule différence qui sépare l'imitation du modèle est une incoercible tendance à l'exagération, à la surcharge, au faste ostentatoire qui décèle toujours le goût allemand.

Néanmoins, comme l'ordre *chronologique*, le plus rationnel en apparence, nous obligerait à voyager en zigzag de Bonn à Strasbourg, de Strasbourg à Brühl, de Brühl à Coblence, et deviendrait par suite une source de confusion presque inextricable, nous croyons préférable, pour la clarté de notre exposé, d'adopter un ordre *topographique* basé sur les divisions politiques de la Rhénanie.

Trop allongée pour avoir un centre, la vallée du Rhin n'a jamais formé une unité politique ou même morale. Elle a toujours été sectionnée entre une multitude de souverainetés constituant des États indépendants comme la France, la Suisse, la Hollande, ou rattachées par un lien plus ou moins lâche à une vaste fédération : Saint Empire Romain Germanique, Confédération germanique, Empire

allemand. Au XVIIIe siècle, les pays de la rive gauche du Rhin sont divisés en cinq parties : l'*Alsace*, devenue depuis Louis XIV une province française et quatre électorats relevant de l'Empire germanique, l'*électorat palatin* et les trois électorats ecclésiastiques de *Mayence*, *Trèves* et *Cologne*. Comme l'art de cette époque est un art de cour, il s'ensuit que toute l'activité artistique de la Rhénanie se concentre dans les résidences du Prince évêque de Strasbourg et des quatre électeurs rhénans : à Mannheim, à Mayence, à Coblence et à Bonn. Descendons le cours du Rhin, et à chacune de ces étapes nous verrons apparaître le visage de la France.

---

1. Alsace

Sur l'art français en Alsace, nous pouvons nous borner ici à des indications très brèves : car ce sujet si attachant sera traité prochainement dans toute son ampleur et avec une exceptionnelle autorité par M. S. Rocheblave, professeur d'histoire de l'art à l'université de Strasbourg (1). Toutefois, notre étude serait incomplète si nous n'en disions quelques mots, puisque aussi bien l'Alsace est essentiellement un pays rhénan et qu'elle a été le plus solide des points d'appui pour notre pénétration artistique en Rhénanie.

L'art français a conquis l'Alsace bien avant Louis XIV. Supprimez par la pensée la flèche ajourée de grès rose plantée au xve siècle sur l'une des tours du Münster par un architecte de Cologne et vous aurez une cathédrale de pur style français, sœur de Notre-Dame de Paris et d'Amiens. Sainte-Foy de Sélestat est fille de l'abbaye bénédictine de Conques en Rouergue et la célèbre commanderie des Antonites d'Isenheim, d'où provient l'émouvant retable de Mathias Grünewald, conservé au musée de Colmar, reconnaissait comme maison mère l'abbaye française de Saint-Antoine de Viennois (2).

(1) M. Rocheblave a déjà tracé une première esquisse de ce sujet dans une communication sur l'*Art français en Alsace et les artistes alsaciens à Paris au* XVIII[e] *siècle* dont il a donné lecture au Congrès international d'histoire de l'Art tenu à Paris en octobre 1921 : elle sera prochainement publiée dans les Actes du Congrès.

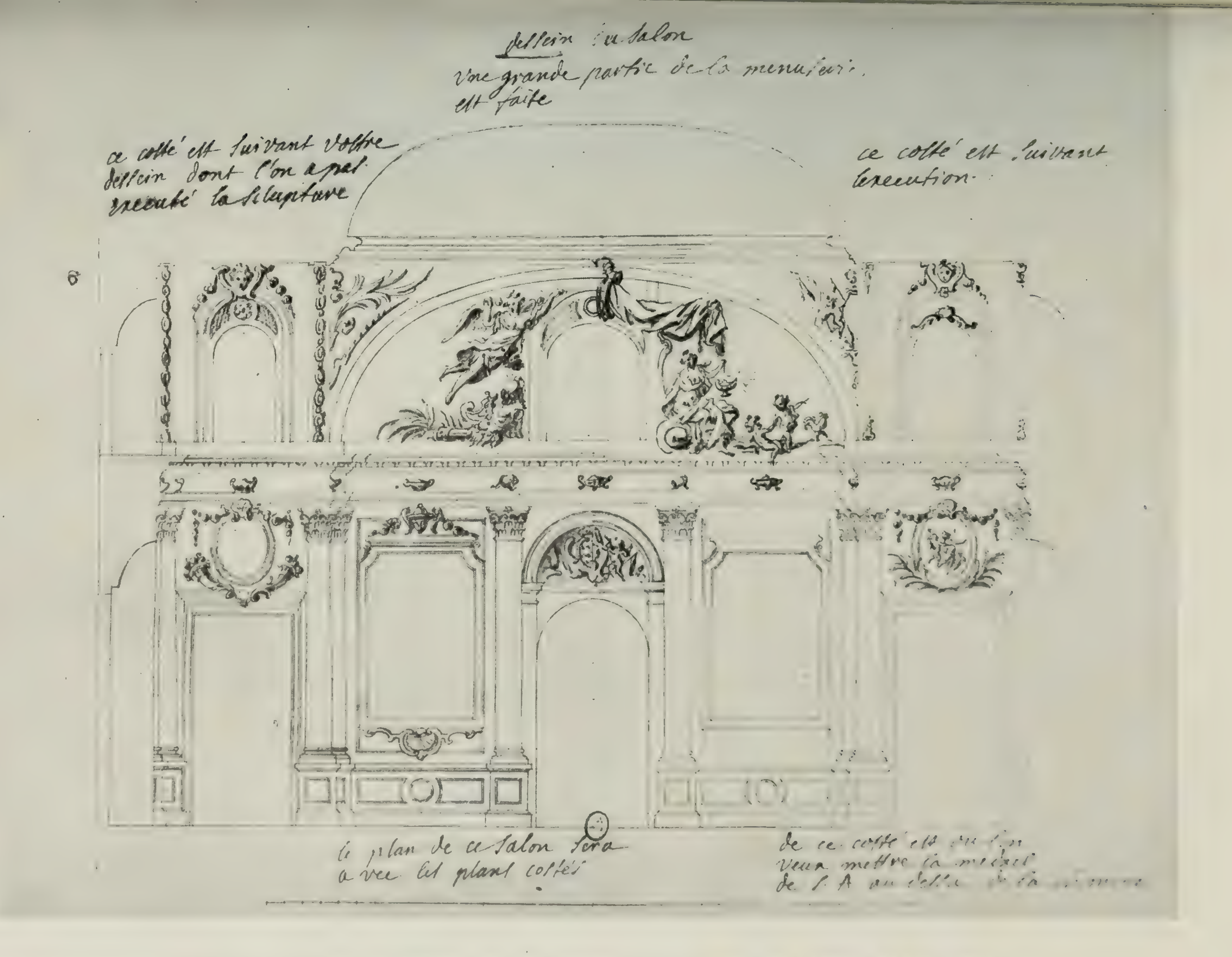
(2) Louis RÉAU. *Mathias Grünewald et le retable de Colmar.* Paris et Strasbourg. Berger-Levrault. 1920.

Néanmoins, on peut dire que la « francisation » de l'art alsacien ne s'est définitivement accomplie qu'au XVIII[e] siècle, grâce au mécénat des quatre cardinaux de la famille de Rohan qui se succédèrent sur le siège épiscopal de Strasbourg depuis 1704 jusqu'à la Révolution. Le rôle de cette dynastie de prélats fastueux est comparable à celui des électeurs ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et de Cologne. Leurs palais de Saverne et de Strasbourg rivalisent avec les somptueuses résidences que les princes de l'Église allemands se faisaient élever à la même époque à Bonn et à Brühl, à Bruchsal et à Würzbourg.

Les origines du *château de Saverne* sont antérieures à l'intronisation du premier des cardinaux de Rohan ; elles remontent à son prédécesseur Egon de Furstenberg (1). Mais Armand-Gaston de Rohan-Soubise y fit exécuter d'importants agrandissements et embellissements, sur les plans de Robert de Cotte. Élève, beau-frère et successeur de Jules Hardouin-Mansard dans les charges de premier architecte du Roi et de directeur de l'Académie royale d'architecture, cet artiste a joué un rôle de premier ordre dans l'expansion de l'architecture française en Rhénanie. On retrouve son nom mêlé à l'histoire de toutes les grandes constructions entreprises non seulement en Rhénanie, mais dans l'Allemagne entière entre 1700 et 1735. Trop occupé à Paris pour se déplacer aisément, il donnait des consultations aux bâtisseurs dans l'embarras, envoyait ou corrigeait des plans et faisait conduire l'exécution par des élèves dociles, formés dans son bureau et nourris de ses leçons, qui lui rendaient compte minutieusement de la marche des travaux.

Il est assez difficile de se représenter exactement l'œuvre

(1) Le cardinal de Fürstenberg y fit travailler le célèbre sculpteur Coysevox. Son biographe Fermel'huys parle avec admiration d'une corniche de stuc qu'il avait composée pour le grand salon, des figures d'Apollon et des neuf Muses, des Termes en grès rose des jardins. Rien n'a survécu.



Robert de Cotte — *Projet de decoration pour le salon du château de Saverne.*

(Bibliothèque Nationale. Cabinet des l stampes.)

de R. de Cotte et de ses collaborateurs Carbonnet et Le Chevalier au château de Saverne, car tout a disparu dans l'incendie de 1779. Toutefois les liasses de lettres et les portefeuilles de dessins conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale — véritable trésor de documents précieux qu'il faudra bien se décider à publier intégralement le jour où l'on voudra connaître l'histoire de la formation et de l'expansion de notre architecture classique (1) — nous permettent de préciser que le grand architecte parisien avait dessiné pour le cardinal de Rohan les plans d'un *Pavillon des Bains* et de nombreux projets de décoration pour les appartements. La plupart de ces dessins sont annotés et ces notes destinées au cardinal constituent une petite correspondance assez curieuse : « Dessein du salon. Une grande partie de la menuiserie est faite. Ce côté est suivant votre dessein. Ce côté est suivant l'exécution. — L'on peut exécuter votre dessein, Monsieur, dans cette voussure et à celle de vis-à-vis. — Cela est dessiné suivant votre dessein, Monsieur. Il n'y a dans cette voussure que les trophées de faits. »

La décoration plastique était due en grande partie à Robert Le Lorrain (2), le sculpteur attitré de la maison de

(1) Les papiers de R. de Cotte ont été inventoriés par M. P. Marcel. *Inventaire des papiers manuscrits du cabinet de R. de Cotte*, Paris. Champion. 1906.

Malheureusement on a extrait un grand nombre de dessins des portefeuilles de R. de Cotte pour les éparpiller dans les séries topographiques, ce qui complique fâcheusement les recherches. Les dessins relatifs au château de Saverne se trouvent dans la *Topographie de la France*. V. à 165. Les plus intéressants représentent le salon de l'appartement du cardinal de Rohan, le cabinet du cardinal de Rhoan (*sic*), le salon au bout de la chapelle du palais de Saverne, le Projet pour les Bains.

(2) La « Description des ouvrages de sculpture que feu M. Lelorrain, professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. a fait pendant plusieurs années au château de Saverne, finies en 1723 et au palais épiscopal de Strasbourg en 1735, 1736, 1737 », nous est conservée en deux exemplaires à la Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et à Strasbourg, aux Archives départementales du Bas-Rhin.

Rohan, qui avait déjà décoré les deux hôtels jumeaux de Rohan et de Soubise, construits par l'architecte Delamaire dans le quartier du Marais. Le fougueux haut-relief des *Chevaux du Soleil* qui surmonte encore aujourd'hui la porte des écuries de l'hôtel Rohan, de même que les statues conservées au palais de Strasbourg, ne peuvent que faire déplorer la destruction des sculptures de Saverne.

C'est dans ce magnifique décor conçu et réalisé par des artistes parisiens que les cardinaux de Rohan, « qui avaient, dit un contemporain, un état de souverain », recevaient toute la province et tous les étrangers de distinction. Où l'Alsace, où l'Allemagne auraient-elles pu prendre de meilleures leçons de goût français ?

Malheureusement, ce petit Versailles alsacien fut complètement anéanti en 1779 par un incendie. Il fut reconstruit de fond en comble à la veille de la Révolution par un architecte de grand talent, Salins de Montfort, dont la vie et l'œuvre sont fort mal connues (1). Dans son délabrement actuel, ce château qu'on a transformé en caserne et dont on a indignement massacré le parc à la française garde encore fort grand air avec sa majestueuse façade rythmée par de gigantesques pilastres et son imposant péristyle de colonnes corinthiennes.

Bien que Saverne fût le séjour préféré des archevêques, ils ne pouvaient se dispenser d'avoir une résidence à Strasbourg. Le palais épiscopal qu'Armand-Gaston de Rohan-Soubise se fit construire au pied de la cathédrale est si typiquement français que les historiens allemands eux-mêmes sont obligés d'en faire l'aveu. Ce n'est pas un château à l'allemande, confesse Dehio. La « Résidence, écrit Gurlitt (2), est un bâtiment de style authentiquement

(1) On sait cependant qu'il avait fait, concurremment avec d'Ixnard, un projet pour le palais électoral de Coblence et que plus tard, vers 1800, il construisit à Francfort la maison Passavant-Gontard. Cf Dehio, IV, p. 97.

(2) Gurlitt. *Geschichte des Barockstiles*, 1888, p. 254.

français : *Die Residenz ist ein Bau echt französischer Art.* » En réalité et pour mieux dire, c'est un hôtel parisien du Marais ou du faubourg Saint-Germain transporté sur les bords de l'Ill.

Dehio prétend que l'auteur du plan est probablement, mais *non certainement* Robert de Cotte (1). S'il avait pris la peine de consulter les papiers de l'architecte à la Bibliothèque Nationale, il aurait pu s'épargner cette incertitude. Les lettres de Le Chevalier et de Massol, que nous reproduisons plus loin, ne laissent en effet place à aucun doute. Le Chevalier écrit à de Cotte le 28 octobre 1730 : « Son Altesse m'a remis *vos plans pour son Palais épiscopal*, lesquels j'étudie tous les jours pour lors de l'exécution être en état de les faire construire aussy parfaitement qu'ils le méritent » et Massol, qui fut chargé de diriger la construction dès 1731, (et non à partir de 1736, comme le croit Dehio), confirme la version de son prédécesseur en rendant compte à de Cotte de la marche des travaux. Il est donc absolument démontré que ce sont les projets de R. de Cotte qui furent adoptés et qu'à défaut d'un certain Gourlade, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, qui avait été primitivement choisi par le cardinal de Rohan pour diriger la construction de son palais de Strasbourg (2), c'est Le Chevalier et ensuite Massol (3) qui furent les agents d'exécution.

Le plan est d'une clarté magistrale. Sur la place de la cathédrale s'ouvre un noble portail encadré de colonnes jumelées aux fûts bagués qui donne accès dans la cour d'honneur, au fond de laquelle se dresse, entre les deux ailes réservées aux écuries et aux cuisines, le principal corps

(1) Dehio. *Handbuch.* IV, p. 407.

(2) Lettre de Wleughels du 13 novembre 1727. *Correspondance des Directeurs de l'Académie de France à Rome.* VII, p. 130.

(3) Le Musée des Arts Décoratifs de Strasbourg possède une élévation de l'entrée du Palais Rohan signée Massol.

de logis. Cette façade sur cour garde un air d'intimité. La façade en bordure de l'Ill a au contraire un caractère monumental; la belle ordonnance de son avant-corps central, orné d'un ordre de quatre demi-colonnes et couronné d'un fronton qui se détache entre deux pavillons d'angle, est rehaussée par un soubassement imposé par la déclivité du terrain entre la cathédrale et la rivière : de cette nécessité, l'architecte a su tirer un très heureux parti.

La décoration sculpturale, exécutée par Robert Le Lorrain de 1735 à 1737, est d'une sobriété pleine de distinction : les figures allégoriques de la *Religion* et de la *Clémence* surmontent l'entablement du portail; les cintres des grandes fenêtres sont ornés de clefs sculptées en forme de mascarons.

Le grand appartement du cardinal occupait tout le rez-de-chaussée du principal corps de logis ; il comprenait la salle du synode, la salle des évêques, la chambre du dais, la salle d'assemblée, la bibliothèque avec de charmantes armoires à livres, la chapelle. Malheureusement ce bel ensemble décoratif est dans un état de délabrement navrant: les plafonds s'effritent; le mobilier a été dispersé (1). Ces salles d'apparat, dont la restauration s'impose, servent présentement de magasin et de resserre au musée installé au premier étage.

On retrouve, avec des proportions naturellement plus modestes, le même art des distributions, le même raffinement décoratif dans les charmants hôtels en grès rose — parure exquise du vieux Strasbourg — construits pour le doyen et les chanoines du grand chapitre entre la rue Brûlée et la promenade du Broglie. La disposition de ces hôtels strasbourgeois rappelle celle des hôtels

(1) Quelques débris de ce mobilier ont échoué dans des collections particulières. M. Edouard Kann possède à Paris, dans son bel hôtel de l'avenue d'Iéna, une bibliothèque en acajou, garnie de bronzes ciselés et dorés, provenant du palais Rohan de Strasbourg. Cf. le Catalogue de la collection R. Kann. *Objets d'art*. t. II.



Robert DE COTTE et MASSOL. — *Le Palais Rohan à Strasbourg.*
(Façade du côté de l'Ill.)

parisiens du faubourg Saint-Honoré avec leurs jardins en bordure des Champs-Élysées.

L'histoire de ces hôtels Louis XV est loin d'être complètement éclaircie. Nous savons par la correspondance de Robert de Cotte avec le prince Frédéric de la Tour d'Auvergne, doyen du chapitre de Strasbourg, que le grand architecte parisien fut chargé de passer un marché pour trois cheminées de marbre du doyenné et qu'il fut consulté pour le tracé du jardin. Nous savons d'autre part qu'en 1728 le comte de Hanau demanda à R. de Cotte des plans pour un hôtel qu'il se proposait de faire bâtir à Strasbourg. Le Chevalier, élève de de Cotte, travailla également pour le comte de Hanau et le prince de Birkenfeld. On admet généralement que l'*hôtel des landgraves de Darmstadt*, affecté aujourd'hui à l'hôtel de ville, a été bâti par Massol en 1731, à l'époque où il dirigeait les travaux du palais épiscopal. Quant à l'*hôtel du duc de Deux-Ponts* (résidence actuelle du gouverneur militaire), qui est peut-être le plus bel hôtel de la rue Brûlée et dont le grand vestibule inondé de lumière, sur lequel s'embranchent deux escaliers, est une pure merveille, on ne sait à qui l'attribuer. On serait tenté de songer à Pierre Patte qui était l'architecte attitré de la petite cour bipontine et qui décora l'hôtel de Deux-Ponts à Paris. Mais Patte (1), écrivain fécond et fort infatué de son mérite, ne fait aucune allusion à cette œuvre qui lui aurait fait le plus grand honneur et nous savons, par ailleurs, que l'hôtel en question, construit pour un chanoine du chapitre, ne fut acheté que plus tard par le duc de Deux-Ponts.

(1) Patte, plus connu comme écrivain que comme architecte, est l'auteur de la *Description des monuments à la gloire de Louis XV* et le continuateur du *Cours d'Architecture* de J.-F Blondel. Ce célèbre ouvrage est illustré de nombreux dessins de Patte gravés par Ransonnette. La planche LII (t. V) : Décoration d'une chambre à alcôve exécutée à l'hôtel de Deux-Ponts, est, écrit Patte, « l'élévation d'une alcôve de notre composition et que nous avons fait exécuter à Paris à l'hôtel de Deux-Ponts ».

Quoi qu'il en soit, qu'ils aient été construits par Massol, Le Chevalier ou Patte, les hôtels de la rue Brûlée méritent d'être considérés comme de parfaits exemplaires de l'art de Robert de Cotte et de Jacques-François Blondel, dont les architectes strasbourgeois du temps de Louis XV ont fidèlement traduit les idées et propagé l'enseignement.

La cathédrale de Strasbourg n'a heureusement pas souffert de ces remaniements de style baroque ou rococo qui ont défiguré, au XVIIIe siècle, tant de nos cathédrales gothiques. Toutefois, le Chapitre demanda à R. de Cotte un plan d'allongement du chœur que le prince de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, se proposait de faire exécuter à ses frais, du consentement des chanoines. Le plan de R. de Cotte, rectifié sur place par son élève Le Chevalier, ne fut pas exécuté, et le chœur roman, que le Chapitre jugeait trop exigu, fut respecté.

En 1759, la foudre tomba sur la cathédrale et mit le feu aux combles; la voûte du chœur s'écroula et écrasa le maître-autel. L'architecte de la Guêpière, qui était depuis 1752 au service du duc de Wurtemberg, sollicita la faveur d'être chargé des travaux de réfection.

On consulta comme toujours l'Académie Royale d'Architecture qui fut chargée d'examiner les mémoires relatifs aux réparations. Son rapport fut enregistré le 10 mars 1760. L'année suivante la Compagnie fut sollicitée de donner son avis sur la construction d'un dôme avec lanterne et flèche en pierre; elle estima à l'unanimité qu'il y aurait danger à élever au-dessus de l'ancienne coupole une deuxième voûte en forme de dôme. Cette proposition n'eut pas de suite (1).

Jacques-François Blondel est certainement, après Robert de Cotte, l'architecte qui, par lui-même ou par ses élèves, a exercé l'influence la plus forte sur le développement de

(1) Procès-verbaux de l'Académie d'Architecture, VII, p. 33, 72.

l'architecture française à Strasbourg. Il avait déjà été chargé en 1764 par le maréchal d'Estrées, de « procurer plus d'ensemble » aux édifices de la ville de Metz. En 1767, sous le ministère du duc de Choiseul, il fut désigné pour tracer tout un plan d'alignement et d'embellissement de Strasbourg (1), dont les rues étroites et tortueuses, comprimées dans une enceinte fortifiée, ne répondaient plus aux exigences de la nouvelle esthétique urbaine. Le plan définitif, où Blondel s'était efforcé, non sans peine, « de concilier les idées de grandeur puisées à Versailles avec celles d'économie qui lui furent recommandées à Strasbourg », fut approuvé par le Roi en 1768. Deux places étaient ménagées au centre de la ville : la *place d'Armes* (place Kleber), dont il proposait de masquer l'irrégularité par des plantations d'arbres ; la *place Royale* (place Gutenberg), où la statue de Louis XV se serait dressée devant la façade du Sénat et en vue du portail de la cathédrale ou, pour parler comme Blondel, « en face du temple de Thémis et vis-à-vis de celui de la Religion ». Tous les carrefours devaient être élargis, les rues régularisées de façon à faciliter le défilé des troupes de la garnison sans nuire à la circulation des habitants. A vrai dire, de ce beau plan presque rien ne fut exécuté et la façade de l'Aubette, sur la place Kleber, est à peu près le seul vestige qui subsiste de cette tentative de « Blondelisation » de Strasbourg, qui aurait précédé de cent ans l' « Hausmannisation » de Paris (2).

Strasbourg, ville de guerre située en avant-poste à la frontière du royaume, à la porte de l'Allemagne, était trop

(1) Blondel. *Cours d'architecture*, t. IV. Paris. 1773.
Polaczek. *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 1914.
Brinckmann. *Stadtbaukunst des XVIIIen Jahrhunderts.* Berlin. 1914.

(2) Les plans que Blondel avait élaborés pour Metz ont été au contraire en partie exécutés. On peut imaginer ce qu'il aurait fait de Strasbourg en voyant à Metz la place contiguë à la cathédrale, dont il avait rhabillé le portail en style classique.

étroitement enserrée dans ses murailles pour se prêter aux expériences de Blondel. A défaut de grands *ensembles* d'architecture (comme les *places Royales* créées par Héré à Nancy, par les Gabriel à Bordeaux et à Paris, elle dut se contenter de quelques exemplaires clairsemés de l'art des grands architectes parisiens, qui ne portèrent aucune atteinte fâcheuse au pittoresque médiéval de la vieille cité. Sous le règne de Louis XVI, Michel d'Ixnard, disgrâcié par l'électeur de Trèves, se réfugie à Strasbourg, où il construit la *Tribu des marchands* sur la grande rue (1785) et où il publie en 1791 son *Recueil d'architecture*. C'est également lui qui construit à Colmar le théâtre et la bibliothèque du collège royal, où il inaugure « un nouvel ordre d'architecture tenant de l'ionique et du dorique ».

L'architecture française ne reste pas en effet confinée à Strasbourg : elle se répand dans toute la province. Dans le Bas-Rhin, Massol dessine les plans du *château de Reichshoffen*. A Guebwiller c'est à l'architecte bisontin Beuque que le chapitre de l'abbaye de Murbach, lequel relevait d'ailleurs du siège archiépiscopal de Besançon (1), demande les plans de la nouvelle *église Notre-Dame*. L'Académie royale d'architecture de Paris fut invitée à examiner, dans sa séance du 16 août 1769, les plans, coupes, profils et élévations de cette église de Guebwiller (2). C'est une basilique à colonnes dont la façade avec ses deux ordres superposés rappelle Sainte-Madeleine de Besançon. L'historien allemand F.-X. Kraus la consi-

(1) Les limites des diocèses ne concordaient pas toujours avec les frontières des provinces ou des États : au point de vue ecclésiastique, Verdun dépendait de Trèves, Colmar de Besançon. De là une interpénétration très favorable à la diffusion de l'art français.

(2) Procès-verbaux de l'Académie d'architecture. Bibliothèque de l'Institut Les archives de Strasbourg possèdent des copies de ces plans, dont les originaux appartiennent à la fabrique de l'église Notre-Dame de Guebwiller.

dère comme une des meilleures œuvres d'architecture de style rococo (1).

Sous l'influence de ces Français de l'intérieur se forme une école d'architecture alsacienne d'esprit et de style purement français. Ses meilleurs représentants, à la fin du XVIII[e] siècle, sont Samuel Werner, auquel on doit les nobles façades du quai Saint-Thomas, et Jean-Baptiste Kleber, plus connu comme général que comme architecte, mais qui n'en fut pas moins, comme l'a montré son descendant, M. Danis, un des bons élèves de Chalgrin. Les archives du Haut-Rhin conservent ses intéressants projets de *l'hôtel de ville de Belfort* et de *l'hôpital de Thann*.

Ainsi l'Alsace, convertie sous Louis XIV en province du royaume de France, devient sous le règne de Louis XV une *province de l'art français*. C'est en vain qu'on chercherait le moindre élément germanique dans le palais Rohan ou dans les hôtels de la rue Brûlée : parfaits modèles du goût français et même parisien acclimaté sur les bords de l'Ill par les élèves de R. de Cotte et de J.-F. Blondel.

(1) Kraus. — *Kunst und Altertum in Elsass-Lothringen*. Strasbourg, 1884, II, p. 108.

II. Electorat Palatin

On dit souvent que l'expansion de l'art français moderne en Allemagne ne date que de la révocation de l'Édit de Nantes. Il est certain que l'exode des huguenots, désastreux pour nos industries, a été pour la diffusion de notre art un adjuvant précieux. Mais nos artistes étaient déjà fort appréciés en Rhénanie du temps de Louis XIII. La preuve en est que l'électeur palatin Frédéric, qui fut l'espace d'un hiver roi de Bohême, s'adressa dès 1613 au célèbre architecte-ingénieur Salomon de Caus pour tracer les jardins de son château d'Heidelberg.

Salomon de Caus (1), Normand originaire du pays de Caux, s'était d'abord expatrié en Angleterre, où il jouissait de la faveur du prince de Galles, Henri, fils de Jacques Ier. Ce prince étant mort, il suivit à Heidelberg sa sœur Élisabeth, qui avait épousé, en 1613, l'électeur palatin.

C'est pendant son séjour à Heidelberg qu'il publia son célèbre traité : *Les Raisons des forces mouvantes, tant utiles que plaisantes, auxquelles sont adjoints plusieurs desseings de grotes et fontaines.* Francfort, 1615. Le premier livre est dédié au roi de France, dont il se reconnaît le sujet, et sa qualité de Français est d'ailleurs attestée par le privilège du roy, qui le qualifie de « maistre ingénieur estant de présent au service de nostre cher et bien-aimé cousin le prince électeur Palatin ».

L'électeur le chargea de créer au pied de son château

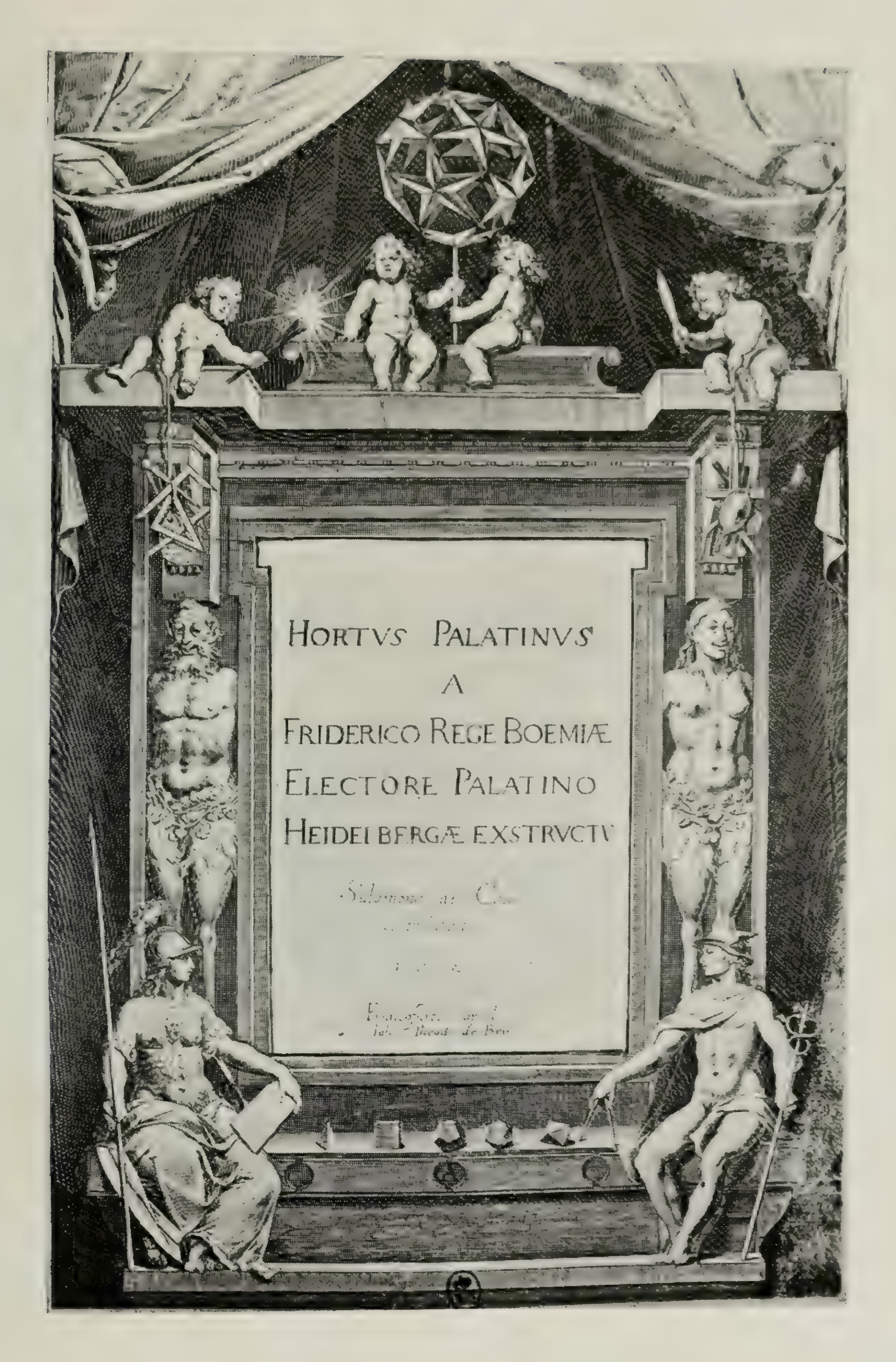
(1) Dussieux. — *Les artistes français à l'étranger*, p. 193.

d'Heidelberg un jardin en terrasse « orné de toutes les raretés que l'on y pourrait faire ». Salomon de Caus avait presque terminé, en novembre 1619, lorsque la guerre de Trente Ans vint apporter un « retardement aux ouvrages dudit jardin ». Chassé de son royaume et de son électorat, le prince détrôné dut renoncer à jouir des merveilles préparées pour sa délectation et se réfugier à la Haye. Cette catastrophe tragique n'empêcha pas Salomon de Caus de « mettre les desseings dudit jardin en lumière, tant de ce qui était achevé comme de ce qui restait encore à faire », et en 1620, avant de rentrer en France, il publia, à Francfort, en un volume in-folio, le recueil des dessins du jardin d'Heidelberg, sous le titre d'*Hortus Palatinus* (1).

Ce précieux recueil d'estampes, d'un intérêt capital pour l'histoire de l'architecture de jardins, est tout ce qui nous reste de cette étonnante création du génial fontainier, dont la ville d'Heidelberg s'enorgueillissait autant que de son château et de son gigantesque tonneau (*dolium enormæ magnitudinis*). On y admirait « un parterre de broderie où sont huit muses alentour et une au milieu dite *Uranie* laquelle montre l'heure avec une vergette », une orangerie de pierre avec des colonnes en forme de troncs d'arbre, une grande grotte avec des colonnes à bossages surmontées de figures d'animaux, un vivier où est une figure de dix-huit pieds représentant le *Rhin* et une fontaine rustique de *Narcisse* se mirant dans l'eau. A en juger d'après les gravures, ces « curiosités » témoignaient souvent de plus d'ingéniosité que de bon goût. Toujours est-il que le jardin palatin d'Heidelberg réalisa, avant le parc royal de Versailles, le type idéal du jardin français.

La guerre du Palatinat fut fatale au château d'Heidelberg, qui devint une ruine fort poétique, mais inhabitable.

(1) Le titre complet de l'ouvrage est : *Hortus Palatinus a Fréderico, Rege Boemiæ, Electori Palatino, Heidelbergae exstructus. Salomone de Caus Architecto 1620. Francofurti apud Joh. Theod. de Bry.*



Frontispice de l'Hortus Palatinus de Salomon DE CAUS.

A la fin du XVII[e] siècle les électeurs palatins transférèrent leur résidence à Mannheim, au confluent du Neckar et du Rhin. Le nouveau palais électoral, destiné à remplacer celui d'Heidelberg, fut presque entièrement construit par des Français. On peut voir au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (1) une « veue du Palais de Monsieur l'Électeur Palatin pour bâtir à Manheim du dessein du s[r] Marot. » Ce premier projet de Daniel Marot ne fut pas exécuté.

Le château actuel, de dimensions colossales, commencé par Jean-Clément Froimont et Guillaume Hauberat, fut achevé par le Lorrain Nicolas de Pigage, élève de l'Académie d'architecture de Paris.

Ce Pigage, presque inconnu en France, joua un rôle de premier plan à la cour de l'électeur palatin Charles Théodore, où il arriva en 1749, et fut nommé en 1753 directeur général des bâtiments et jardins de Son Altesse Électorale.

C'est lui qui traça les fameux *jardins de Schwetzingen* (2), résidence d'été de l'électeur, située à mi-chemin entre Heidelberg et Mannheim, l'ancienne et la nouvelle capitale. L'ordonnance du parc rappelle celle des jardins de Louis XIV : deux masses de verdure formant coulisses encadrent une large allée centrale prolongée par un grand canal. Des transformations dans le goût anglais ou anglo-chinois furent faites, comme à Versailles, à partir de 1775, mais sans altérer les grandes lignes du tracé à la Lenôtre.

(1) Topographie de l'Allemagne, Vc. 307.

(2) Les jardins de Schwetzingen ont été popularisés par la gravure et par de nombreuses descriptions.

Kuntz a gravé, d'après Pigage, six vues des jardins de Schwetzingen et Lerouge leur a consacré un des cahiers de ses *Jardins anglo-chinois à la mode*.

Parmi les descriptions récentes on consultera Sillib, *Schloss und Garten in Schwetzingen*, Heidelberg, 1907. et l'excellent article de M. Pierre du Colombier, *Une œuvre d'art française en Allemagne : les jardins de Schwetzingen*, « La Renaissance », août 1922.

A défaut d'un nouveau château qui resta à l'état de projet, Pigage embellit le parc d'une multitude de « fabriques » : une charmante *maison de bains* (1769), dont le salon ovale est une merveille de goût ; à côté un *berceau de treillage* qui s'arrondit autour d'un bassin dans lequel des oiseaux lancent des jets d'eau : cette fantaisie est un souvenir du parc de la Malgrange, près de Nancy, et ce n'est pas la seule trace de l'influence de la cour de Lorraine sur les cours rhénanes (1). Non loin de là se dressent le *temple d'Apollon* (1774), le *temple de Minerve*, le *temple de la Botanique*, l'inévitable *mosquée* qui témoigne du goût de cette époque pour les turqueries. La *salle de théâtre*, où l'électeur Charles-Théodore fit jouer *Zaïre* devant Voltaire, fait particulièrement honneur au goût de Pigage par son ornementation discrète et sa délicate harmonie de couleurs tendres.

Pigage exerça également son activité dans la région de Düsseldorf, seconde résidence des électeurs palatins, qui étaient en même temps ducs de Berg. Il publia en 1778 un luxueux catalogue, enrichi de 365 petites estampes gravées par le Bâlois Mechel, de la galerie électorale de tableaux de Düsseldorf (2) : « ouvrage que j'ai composé, écrit-il, par goût particulier pour le bel art de la peinture qui a tant de liaison avec celui de l'architecture que je professe. »

Son chef-d'œuvre le plus parfait est sans doute le délicieux petit château de *Benrath*, près de Düsseldorf, dont les façades, d'une simplicité raffinée, annoncent déjà la

(1) Les fontaines en plomb des jardins de Schwetzingen représentant Arion monté sur son dauphin, des groupes d'enfants, un sanglier attaqué par des chiens qu'on attribue généralement à Bouchardon, mais qui sont plus probablement de Guibal, proviennent des bosquets de Lunéville : on sait qu'elles furent achetées par l'électeur palatin, en 1766, après la mort du roi Stanislas.

(2) Une seconde édition plus modeste de ce catalogue, sans les estampes, a paru à Bruxelles en 1781.



Nicolas de Pigage — *Château de Benrath.*

renaissance du classicisme. De l'aveu de l'historien allemand Gurlitt, ce pavillon, qui rappelle par ses proportions menues l'*Amalienburg* des électeurs de Bavière et le *Sans-Souci* du roi de Prusse, est de pur style français. C'est le goût de l'Académie de Paris, écrit-il en propres termes. qui se manifeste ici dans toute sa pureté. « *Es ist der Geschmack der Pariser Akademie, der sich hier in voller Reinheit geltend macht.* »

A Benrath comme à Mannheim et à Schwetzingen, Nicolas de Pigage trouva un collaborateur de premier ordre dans la personne d'un Flamand francisé : Pierre-Antoine Verschaffelt, qui, après s'être formé à Paris dans l'atelier de Bouchardon, puis à Rome, où il fit quelques quelques beaux bustes, fut appelé en 1750 à la cour de l'électeur palatin (1). Il avait alors une quarantaine d'années et était en pleine possession de son talent. Il commença par décorer la façade et les autels de la nouvelle église des Jésuites. Au palais Bretzenheim ses gracieux bas-reliefs d'enfants symbolisant les quatre saisons rappellent les bas-reliefs analogues de la fontaine de Grenelle sculptés par son maître Bouchardon. Architecte en même temps que sculpteur, il construisit dans le goût de Pigage l'arsenal de Mannheim. Ses œuvres les plus remarquables sont les statues des jardins de Schwetzingen et les frontons et dessus de portes du château de Benrath.

La peinture française n'était pas moins en faveur à la cour de Mannheim que l'architecture et la sculpture. Le peintre favori de l'électeur Charles Théodore est l'excellent portraitiste Paul Goudreaux (2) et en 1767 il charge son ministre plénipotentiaire à Paris le baron de Sickingen de commander à Joseph Vernet trois tableaux pour sa galerie.

Les ducs de Deux-Ponts (Zweibrücken), alliés à la

(1) Beringer. *Peter Anton von Verschaffelt.* Strasbourg, 1902.

(2) Goldschmidt. P. Goudreaux. *Münchner Jahrbuch der bildenden Kunst.* 1911.

famille des électeurs palatins, avaient presque plus d'attaches en France qu'en Allemagne. Chrétien IV, prince palatin, duc de Deux-Ponts (1735-1773), avait épousé morganatiquement une danseuse de l'Opéra. Son frère le prince Frédéric était lieutenant-général au service de la France. Aussi les voit-on tout naturellement s'entourer d'artistes français. Le premier architecte de la cour bipontine, Pierre Patte, construisit deux corps de bâtiment du palais ducal et le palais de Saresbourg, imité du Grand Trianon. Au Salon de 1781 le sculpteur Monnot exposait deux figures en marbre de grandeur naturelle : *l'Amour* et *Psyché*, « destinées à orner le lit de S. A. S. Mgr le Prince de Deux-Ponts» . Le charmant ornemaniste Dugourc, beau-frère de l'architecte Bellanger, se vante dans ses Mémoires d' « avoir conduit l'ameublement du duc des Deux Ponts (1) ». Enfin il est à noter que presque tous les tableaux de maîtres français de la Pinacothèque de Munich proviennent de l'ancienne galerie de Deux-Ponts.

Comme les principicules bipontins, les princes de Salm-Kirburg avaient un pied en France et l'autre en Allemague. Ils étaient d'origine vosgienne. Si Kirburg est en Allemagne sur la Nahe, leur fief patronymique de Salm se trouvait en France, près de Senones. Le prince Frédéric, qui avait passé sa jeunesse à Paris et qui devait y mourir sur l'échafaud en 1794, y fit construire par Rousseau le charmant hôtel de Salm, devenu le Palais de la Légion d'honneur (2). Pour son château de Kirburg, près de Kreuznach, il s'adressa à Jacques-Denis Antoine, l'architecte de la Monnaie. Le Cabinet des Estampes a recueilli toute une série de plans très détaillés de cette résidence princière intitulés : *Plans du château de Kirn pour Son Altesse Sérénissime Mgr le Prince de Salm-Kirbourg par Antoine,*

(1) Davillier. *Le Cabinet du duc d'Aumont.* Paris, 1870

(2) Thirion. *Le palais de la Légion d'honneur.* Versailles, 1883.

architecte du Roy et de l'Académie royale d'architecture à Paris (1). Une grande cour d'honneur avec des rampes en hémicycle encadre la façade principale du château, dont la salle à manger centrale est surmontée d'une coupole. Du côté du parterre, des statues couronnent un élégant portique de colonnes ioniques annelées. Le cazin qui devait être construit dans les jardins présente quatre façades différentes.

(1) Cab. Est. Topographie. *Prusse, province du Rhin. Régence de Coblentz* II, Vc. 250.

III. Electorat de Mayence

Les trois électeurs ecclésiastiques qui se succédaient le long de la « rue des Prêtres » *(Pfaffengasse)* n'étaient pas moins férus d'art français que l'électeur palatin.

L'électeur de Mayence Lothar Franz von Schönborn (1675-1728), dont Mignard nous a laissé le portrait [1], était un fervent admirateur de Louis XIV. Comme les moyens lui manquaient pour remplacer son massif palais en grès rose par un petit Versailles, il se contenta d'une imitation de Marly qu'il baptisa *La Favorite*. Ce château de plaisance passe pour avoir été construit par Maximilien von Welsch, le meilleur architecte rhénan de cette époque, mais sous l'inspiration directe de l'architecte francais Boffrand, qui fut également consulté par les Schönborn pour la résidence épiscopale de Wurzbourg. Boffrand aurait corrigé le plan d'ensemble, dessiné les pavillons et les fontaines des terrasses. C'est sans doute lui qui avait eu l'idée du salon de porcelaine, une des merveilles de la Favorite, inspirée évidemment par le *Trianon de porcelaine* [2].

La situation de La Favorite et de ses jardins en terrasses, tout bruissants de fontaines., était admirable. La résidence d'été de l'électeur dominait en effet le confluent

(1) Musée de Cologne, nº 582.

(2) M. Danis, directeur des Beaux-Arts d'Alsace-Lorraine, est l'auteur d'une remarquable restitution du Trianon de porcelaine qui figurait à l'exposition d'architecture de Strasbourg.

du Rhin et du Mein. « La situation de ce jardin, écrit Lerouge dans son septième cahier des *jardins anglo-chinois*, peut se comparer à celle de Saint-Cloud ou de Saint-Germain. Mais il a un avantage particulier : outre qu'il est situé le long du Rhin, qui n'en est séparé que par un quay de six toises, il se trouve encore vis-à-vis de l'embouchure du Mein, ce qui augmente l'agrément des promenades qui sont distribuées en amphithéâtre. »

Il ne subsiste malheureusement plus rien de ce Marly rhénan, qui fut victime du bombardement de 1793. Nous ne pouvons plus nous le représenter que d'après les gravures de Kleiner et de Lerouge. Le château de pur style français construit à Biebrich, sur la rive droite du Rhin par le duc de Nassau, peut en donner quelque idée.

Par contre nous pouvons voir encore aujourd'hui non loin de Mayence, dans l'ancienne ville libre de Francfort-sur-le-Mein, un spécimen fort bien conservé de l'architecture française de ce temps : c'est l'*hôtel des princes de Tour et Taxis*, récemment transformé en musée[1]. Un mémoire très détaillé de R. de Cotte, daté du 7 septembre 1727, nous apprend que c'est le premier architecte du roi de France qui fut chargé de reviser et de remanier les plans primitifs et nous permet de saisir sur un exemple précis ce souci de commodité, de confort, cet art raffiné des distributions qui est la caractéristique de l'architecture française du XVIIIe siècle. R. de Cotte propose de placer le *grand appartement* au rez-de-chaussée : disposition qui sera reprise au palais Rohan de Strasbourg ; un péristyle de colonnes et des galeries en arcades à droite et à gauche de la cour d'hon-

(1) LUTHMER. *Dekorationen aus dem Palais Thurn und Taxis zu Frankfurt* a. *M.* 1890.

(2) Les plans de R. de Cotte pour l'hôtel de Tour et Taxis sont conservés au Cabinet des Estampes. Topographie. Villes libres. Dans les papiers de de Cotte, portefeuille 17, on trouvera le « Plan au crayon du rez-de-chaussée d'un palais au prince de La Tour Taxis en la ville de Francfort ».



Robert DE COTTE et HAUBERAT. — *Hôtel de Tour et Taxis, à Francfort.*

neur permettront de cheminer à couvert dans toute la maison. Il prend bien garde que le salon, « qui est la pièce honorable où se doit assembler la compagnie », ne serve pas de passage. « La chambre à coucher aura ses *commodités,* des petits cabinets et des garderobes convenables avec une antichambre qui a son entrée séparée afin que le prince et la princesse puissent se retirer quelquefois de la compagnie pour donner des ordres. J'ay cru devoir placer la chapelle au rez-de-chaussée avec une tribune pour la *commodité* du premier étage; tous les gens de la maison pourront entendre la messe *commodément* au rez-de-chaussée même de la salle. » Il ne craint pas d'entrer dans les plus humbles détails : si l'on met des poêles dans le salon, on pourra charger le bois par derrière sans passer dans les appartements. « Si cette idée convient, écrit-il pour conclure, on peut la communiquer à l'architecte qui a fait les premiers desseins pour lui donner l'occasion de mieux penser encore. »

Le prince de la Tour et Taxis répond le 20 octobre à R. de Cotte qu'il a trouvé son dessein « parfaitement beau » et que ce plan « trouvera sans conteste l'approbation générale ».

Par qui fut-il exécuté? Les historiens allemands Dohme et Gurlitt attribuent la construction de l'hôtel francfortois, aussi parisien d'aspect que le palais Rohan de Strasbourg, à un certain *dell' Opera.* Sous ce masque italien il faut reconnaître le Français Guillaume *Hauberat*, dont le nom apparaît souvent dans les documents d'archives de Düsseldorf et de Bonn sous la forme estropiée Obra ou Obera. Cet excellent élève de R. de Cotte avait dirigé de 1716 à 1723 la construction des châteaux de Bonn et de Poppelsdorf : comme la mort de l'électeur de Cologne Joseph-Clément le laissait sans emploi, son maître, tirant parti de l'expérience qu'il avait acquise en Allemagne, le fit agréer par le prince de Tour et Taxis pour diriger les travaux de son hôtel de Francfort. Cette famille princière

conserve dans ses archives de Ratisbonne des lettres écrites de Francfort par Hauberat entre 1730 et 1742. Il serait intéressant de comparer le *palais Tour et Taxis* de Francfort et le *palais Rohan* de Strasbourg, exécutés tous les deux à la même date sur les plans de Robert de Cotte : l'un par Hauberat, l'autre par Massol.

L'influence française persiste à Mayence dans la seconde moitié du XVIIIe siècle : la preuve la plus démonstrative de son prestige est l'histoire des réfections de la *cathédrale de Mayence* après le terrible incendie du 12 mai 1767 (1). Frappée par la foudre, la flèche colossale en charpente s'était écroulée. Le Chapitre hésitait à la reconstruire en pierre malgré les assurances de François-Ignace-Michel Neumann le jeune, fils du célèbre architecte de la résidence de Wurzbourg, qui se faisait fort de réédifier le clocher sur des fondations d'une solidité à toute épreuve. Neumann était un architecte de grand mérite qui s'était formé en France : non content de travailler à Paris, où il s'était lié avce l'académicien Le Roy, connu par son livre sur *Les monuments de l'antiquité*, il avait voyagé en province et étudié avec grand soin la cathédrale de Rouen (*die gothische Metropolitankirche*) pour laquelle il professait une grande admiration. Malgré les garanties qu'il offrait, le Chapitre de Mayence n'osait s'aventurer à sa suite. Il consulta l'Alsacien Samuel Werner, architecte de la ville de Strasbourg (2), qui, ne se fiant pas à ses propres lumières, proposa de rédiger un mémoire et de l'envoyer à l'Académie d'architecture de Paris pour avoir le sentiment de cette illustre Compagnie (*um von diesem ansehnlichen Collegio dessen Gutachten und Meinung darüber zu begehren*).

(1) P. Schneider. *Der Dom zu Mainz*. Berlin, 1886.

(2) L'architecte muuicipal Samuel Werner, mort en 1775, dessina l'Arc de Triomphe élevé à Strasbourg à l'occasion de l'entrée de la Dauphine Marie-Antoinette.

Dans sa séance du 18 juillet 1770, le Chapitre approuva cette proposition et pria Neumann d'exécuter lui-même une copie de son plan pour le soumettre, avec tous les éclaircissements nécessaires, à l'aréopage parisien.

L'Académie, officiellement saisie de l'affaire par le marquis de Marigny, directeur des bâtiments, nomma immédiatement une commission composée de cinq membres qui fut chargée de rédiger un rapport. Ce rapport, déposé le 10 décembre 1770 (1), conclut que, la solidité des fondations étant douteuse et l'emploi de tirants en fer n'excluant pas le danger de tassements inégaux, il serait plus prudent de reconstruire le clocher en charpente.

Ces conclusions timorées ne faisaient pas l'affaire de Neumann, qui répliqua le 12 février 1771 par une volumineuse dissertation en un français assez raboteux intitulée *Remarques et oppositions*. Il déclarait que les rapporteurs avaient mal lu son exposé, qu'ils n'apportaient aucune preuve à l'appui de leurs objections et ne tenaient pas compte notamment de ce que le tuf rhénan était beaucoup plus résistant, malgré sa porosité, que les matériaux de même nature employés en France ; il invoquait l'exemple de la flèche de la cathédrale de Rouen, beaucoup plus haute que celle projetée pour Mayence, et, pour finir, il se portait personnellement garant de la solidité de son clocher. « Quand la tour sera achevée, je demande la faveur de me poster avec huit canons chargés à blanc sur la voûte de l'octogone et de mettre toutes les cloches en branle : je mettrai moi-même le feu aux pièces pour ainsi proclamer aux quatre points cardinaux et jusqu'à la frontière de France par le son des cloches et le tonnerre des canons la solidité et la parfaite exécution de mon projet qu'on a

(1) Procès-verbaux de l'Académie d'architecture. Bibliothèque de l'Institut. Les documents que nous reproduisons plus loin sont encore inédits.

décrié comme téméraire, inexécutable et en contradiction avec les règles de l'architecture ».

Impressionné par cet audacieux défi, le Chapitre fit confiance à Neumann le jeune et trois ans après, en 1774, la construction de la nouvelle tour en pierre, où l'ornementation de style baroque se marie assez heureusemeut aux formes gothiques, était achevée. Il faut reconnaître en toute franchise que, malgré les craintes formulées par l'Académie d'architecture de Paris, elle a résisté victorieusement au bombardement de 1793 et qu'elle domine encore aujourd'hui la masse gigantesque de la cathédrale (1).

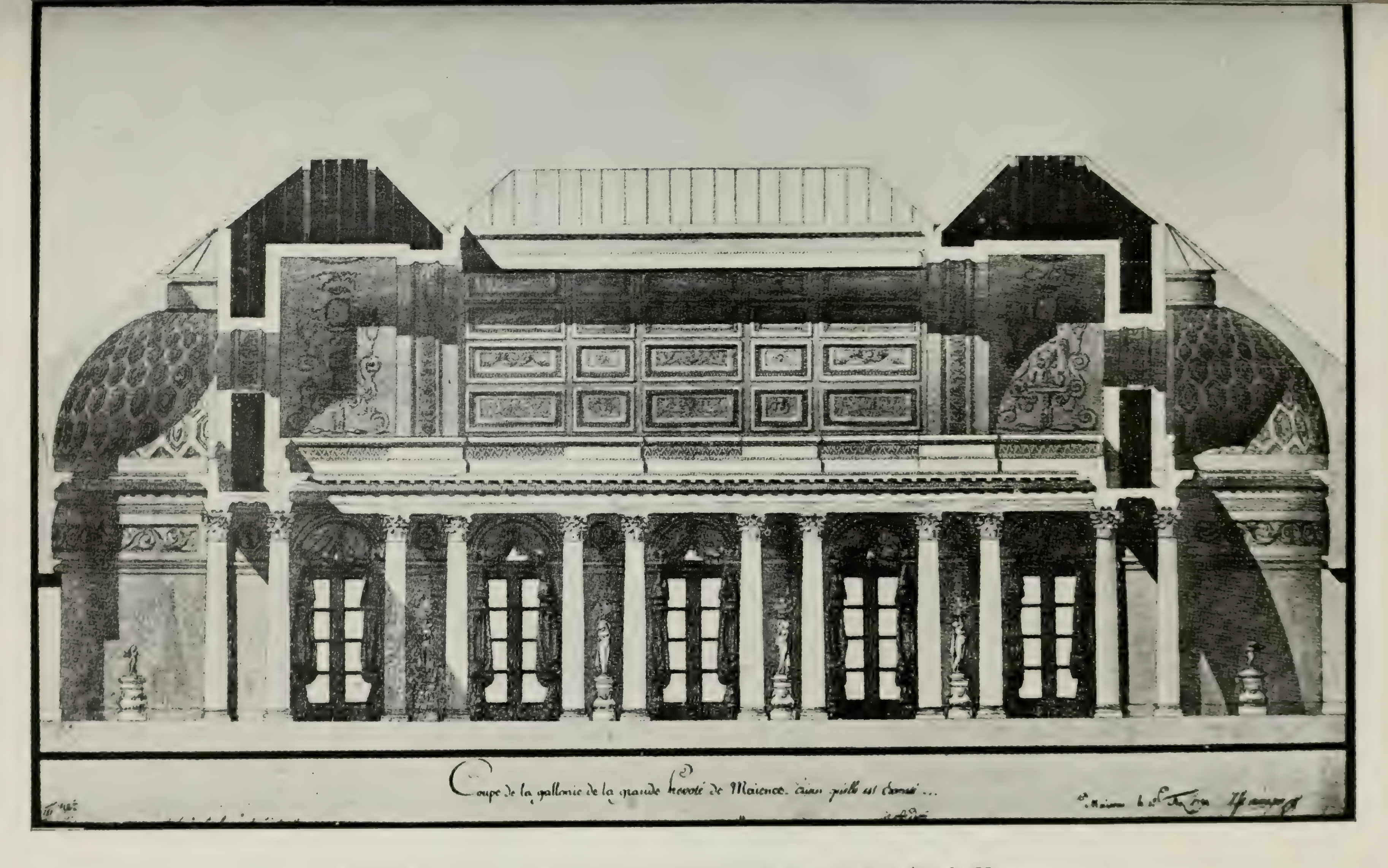
Quoi qu'il en soit. le fait que l'Académie royale d'architecture ait été consultée prouve le cas qu'on faisait en Rhénanie de son autorité (2).

A la fin du xviiie siècle c'est l'architecte français Jean-Charles Mangin (1721-1807) (3) qui introduit à Mayence le style classique. On sait peu de chose sur sa formation : il est probable qu'il fut à Paris l'élève d'Ange-Jacques Gabriel dont il nous apparaît comme un des meilleurs disciples. A peine avait-il achevé le joli château de *Mon aise* près de Trèves qu'il fut appelé à Mayence par le comte Damien Frédéric von der Leyen qui venait d'être nommé grand prévôt de l'archevêché et projetait de reconstruire de fond en comble l'*hôtel de la grande Prévôté* (Dompropstei), bien qu'il fût presque neuf et eût été réédifié

(1) C'est également à Neumann le jeune qu'est due la reconstruction du dôme de Spire. Son projet fut préféré à celui de Nicolas de Pigage.

(2) Dehio ne dit pas un mot de cette consultation dans son historique, très complet par ailleurs, de la cathédrale de Mayence. *Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler*, p. 225.

(3) F. Dorst. *Charles Mangin und seine Bauten in den Trierer und Mainzer Landen*. Mainzer Zeitschrift, 1918. Cet excellent article nous a été signalé par M. Günther, directeur du musée de Coblence, que nous tenons à remercier ici de son obligeance. Nous avons depuis complété cette étude sur divers points. Cf. L. Réau. *Un grand architecte français en Rhénanie : Jean-Charles Mangin*. L'Architecture, 1922.



Charles Mangin. — *Coupe de la galerie de la Grande Prévôté de Mayence.*

vers 1740 par un de ses prédécesseurs « dans le nouveau style français. »

Deux médiocres gravures de Contgen et du chevalier de Nicéville et la « coupe de la gallerie de la grande Prévôté de Maience » exécutée par Mangin lui-même en 1790 nous permettent de reconstituer l'aspect intérieur et extérieur de cet édifice qui fut malheureusement incendié par les Prussiens et les Autrichiens coalisés lors du bombardement de 1793. Le corps de logis principal, flanqué de deux ailes basses, était décoré de six colonnes corinthiennes de plus de 10 mètres de hauteur portant un entablement couronné de six statues allégoriques qui symbolisaient les arts. Les grandes baies du rez-de-chaussée étaient cintrées tandis que celles de l'étage étaient rectangulaires. A l'intérieur la galerie ou salle des fêtes émerveillait les visiteurs par ses proportions grandioses : 27 m. 52 de long sur 8 m. 95 de large qu'amplifiaient encore deux absides creusées dans les petits côtés du rectangle. Sa large voûte en berceau était portée par trente-six colonnes. De magnifiques statues-lampadaires étaient régulièrement disposées dans les entrecolonnements.

L'admiration des contemporains avive nos regrets de la disparition de ce chef-d'œuvre si malencontreusement détruit quelques années à peine après son achèvement. Après Lang, dont nous reproduisons en appendice l'intéressante description, Vogt écrit dans ses *Ansichten des Rheins* : « Le plus bel édifice de la ville, la grande Prévôté fut pendant le bombardement la proie des flammes. Le comte von der Leyen l'avait fait construire à ses frais d'après les dessins et sous la direction de l'excellent architecte Mangin. La seule chose qui manquait à ce palais était un entourage approprié : autrement c'était à tout point de vue un chef-d'œuvre d'art gracieux et noble. »

Plus éloquent encore est le témoignage du grand Gœthe qui raconte avec émotion dans sa description du siège de Mayence : « Par un sentiment de vieille affection, je courus au Doyenné (1) qui m'avait laissé le souvenir d'un petit Paradis architectural : le portique était encore debout avec ses colonnes et son fronton : mais bientôt je foulai les décombres des belles voûtes effondrées : ça et là on voyait encore quelques restes de l'ancienne splendeur. Ainsi cette demeure idéale *(diese Musterwohnung)* était détruite à jamais. »

Les ruines continuèrent à s'effriter pendant une dizaine d'années. En 1804 Napoléon Ier décréta que les six colonnes de la Prévôté seraient utilisées pour former le portique du nouveau théâtre. Mais la guerre arrêta les travaux et il ne reste plus aujourd'hui de cet éphémère chef-d'œuvre que quelques débris de sculptures dans la cour du château électoral.

La fatalité s'est acharnée contre tous les édifices conçus ou construits par Mangin. Le projet qu'il avait formé pour l'achèvement de la tour de l'église de *Saint-Ignace* ne fut pas exécuté. La belle maison de son protecteur le conseiller Guiollett sur la place de la cathédrale, le petit château du Gartenfeld en forme de temple grec, le château de Wörrstadt : tout a disparu, soit pendant le bombardement, soit par suite de démolitions.

En 1793, il dut s'enfuir de Mayence où il avait acquis droit de cité et s'était construit une maison ; sur les réclamations de ses créanciers, ses biens furent mis sous scellés et vendus. Il passa les dernières années de sa vie à Nantes où il mourut le 4 février 1807 à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Il laissait un *Recueil de modèles d'architecture* dont on a malheureusement perdu la trace (2).

(1) Gœthe confond évidemment avec la Prévôté.

(2) L'hôtel de ville de New-York a été construit en 1803 sur ses dessins. Cf. Greber. *L'architecture aux États-Unis.* Paris, 1920.

Son œuvre fut continuée à Mayence sous Napoléon Ier par Eustache de Saint-Far qui élabora un projet grandiose d'aménagement de la vieille ville, resté d'ailleurs à l'état de projet, et les plans du nouveau *Théâtre* qui occupe à peu près l'emplacement de la Prévôté de Mangin (1).

(1) Saint-Far travailla également en Alsace. Le musée du Louvre posséde ses plans du palais du Conseil souverain d'Alsace à Colmar.

IV. Electorat de Trèves

Les monuments d'architecture française que nous rencontrons sur le territoire de l'ancien électorat de Trèves appartiennent presque tous à la fin du XVIIIe siècle. Si nous suivions un ordre chronologique, il nous faudrait parler auparavant de l'électorat de Cologne : car le palais électoral de Bonn appartient au début du règne de Louis XV alors que le palais électoral de Coblence est de pur style Louis XVI.

L'électorat de Trèves entretenait de longue date les relations les plus étroites et les plus amicales avec le royaume de France. Nous avons déjà noté cette interpénétration des limites religieuses et politiques qui facilitait sous l'ancien régime les rapports d'État à État et effaçait presque la notion de frontière. Il ne faut pas oublier que le domaine spirituel des archevêques de Trèves s'étendait en France sur les évêchés de Metz, de Toul, de Verdun (les trois évêchés), de Nancy et de Saint-Dié. L'université de Trèves avait été réformée sur le modèle de l'université de Paris (1). L'assimilation de ce pays avait fait de tels progrès que le ministre de France pouvait écrire en 1765 au duc de Choiseul : « A mesure que les occasions se présenteront, vous apercevrez, Monseigneur, que l'électorat de Trèves diffère peu de sentiments d'une province de France la plus affectionnée au roi. »

L'influence française est déjà prépondérante sous le règne de l'électeur Jean-Philippe de Walderdorf (1756-1768).

(1) Jean de Pange. « Un grand Rhénan : Nicolas de Hontheim. *L'Alsace française*. 15 juillet 1922.

C'est à Jean Antoine, architecte et arpenteur de la généralité de Metz, que ce prince demanda les plans de son château de *Wittlich*, charmant rendez-vous de chasse, qui fut bâti de 1761 à 1764 et reçut le nom de Philippsfreude : la Révolution n'en a malheureusement rien laissé subsister (1). Cet architecte messin, qu'il ne faut pas confondre avec son confrère et homonyme parisien Jacques-Denis-Antoine, l'architecte de la *Monnaie*, publia à Trèves, en 1768, un important ouvrage intitulé : *Traité d'architecture ou proportions des trois ordres grecs sur un module de douze parties*. On y voit, à côté de plans destinés à être exécutés en France : projets d'une grandiose place Royale à Metz, du palais épiscopal de Toul, plusieurs dessins très curieux qui se rapportent à l'Allemagne : notamment un essai de reconstitution de la *Porta Nigra* et un « grand escalier projeté pour l'abbaye de *Saint-Mathias de Trèves* qui est pris dans une partie d'oval ». Jean-Antoine a exercé une grande influence sur l'architecte trévirois Joh. Seiz.

Cette intimité entre la France et Trèves allait se resserrer encore à partir de 1768, grâce à l'avènement d'un prince de la maison de Saxe, fils cadet du roi de Pologne Frédéric-Auguste III, Clément-Wenceslas. Le nouvel électeur était frère de Marie-Josèphe de Saxe et par conséquent oncle du dauphin, le futur roi Louis XVI. Il était tout acquis à la France. Le comte de Vergennes, accrédité auprès de sa cour, mandait à Versailles le 20 novembre 1774 qu' « uni au roi par les liens du sang, il se jette entre les bras de Sa Majesté et les complaisances qu'il témoigne être prêt à lui marquer n'auront d'autres bornes que celles que l'amitié et le propre jugement de S. M. voudront y mettre (2) ».

(1) Lohmeyer, *Johannes Seiz*. Heidelberg: 1914.

(2) Arch. des Aff. Et. Trèves. — Cf. Ch. Schmidt. *Les sources de l'histoire des territoires hénans de 1792 à 1814*. Paris, 1921.

Avec de pareils sentiments on ne s'étonnera pas que lorsque l'électeur résolut de se faire construire un nouveau palais à Coblence, qui était sa résidence habituelle, il se soit adressé à un architecte français. L'ancien château électoral se trouvait sur la rive droite du Rhin, au pied de la forteresse d'Ehrenbreitstein : en hiver lorsque le fleuve charriait des glaces les communications entre le château et la ville devenaient très difficiles ; de plus les bâtiments étaient délabrés et nécessitaient des réparations continuelles. Ces considérations décidèrent l'électeur à faire bâtir un nouveau palais sur la rive gauche du Rhin, du côté de la ville.

A Joh. Seiz, l'architecte du palais électoral de Trèves, et à Salins de Montfort qui s'était mis également sur les rangs, il préféra Michel d'Ixnard, originaire de Nîmes, qui avait été patronné à Strasbourg par le cardinal de Rohan et qui s'était fait avantageusement connaître en Allemagne par sa reconstruction de l'abbaye bénédictine de *Saint-Blaise* dans la Forêt Noire (1768) (1). Les travaux étaient déjà assez avancés lorsque l'électeur s'aperçut que les projets trop ambitieux et trop onéreux de d'Ixnard outrepassaient considérablement ses revenus. C'est alors que par l'intermédiaire du comte d'Angiviller, directeur des bâtiments du roi, il demanda à l'Académie d'architecture de Paris de bien vouloir reviser des plans adoptés avec trop de précipitation.

Les commissaires désignés par la Compagnie jugèrent sévèrement les plans de d'Ixnard. Dans leur rapport du 16 août 1779 (2), ils déclarèrent que la distribution était vicieuse, que la proportion de l'entrée principale sur la place était

(1) Le *Recueil d'architecture* publié par d'Ixnard à Strasbourg en 1791 est dédié à Son Altesse Révérendissime Monseigneur Martin de Gerbert, prince du Saint Empire Romain, abbé du monastère et congrégation des Bénédictins à Saint-Blaise dans les Forêts Noires (*sic*).

(2) Il a été publié par Lohmeyer, dans son livre sur *J. Seiz*, 1914.

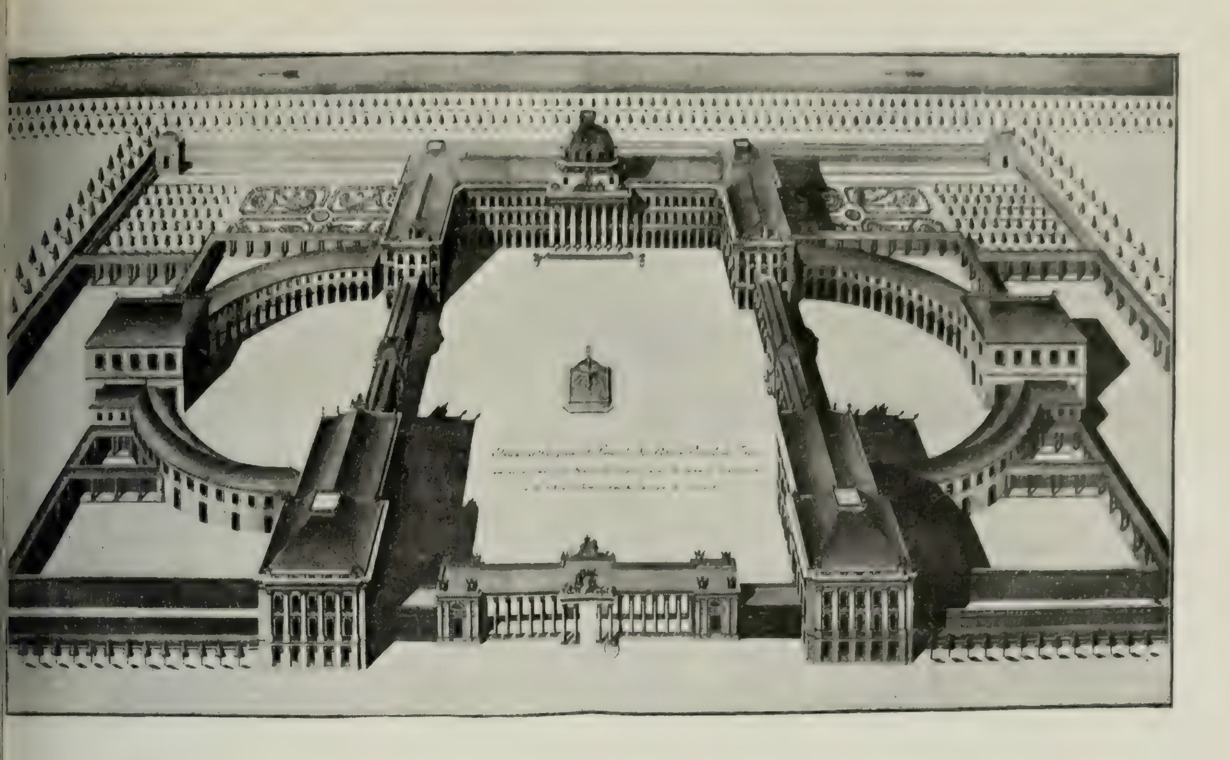
lourde et écrasée et qu'en général le « genre d'architecture employé dans ce monument laissait à désirer plus de pureté et plus de noblesse dans le style ».

Pour corriger ces erreurs, l'Académie délégua un de ses membres les plus distingués Antoine-François Peyre (1729-1823), appelé communément Peyre le jeune pour le distinguer de son frère aîné Marie-Joseph, également architecte, qui construisit avec de Wailly le théâtre de l'Odéon. Aussitôt arrivé à Coblence le 7 novembre 1779, Peyre s'employa activement à comprimer les devis. En supprimant des ailes inutiles, en diminuant la hauteur des combles et en remaniant la distribution, il réussit à économiser la moitié des dépenses prévues. L'électeur, enchanté de ce résultat, se prit pour Peyre d'un véritable engouement, le nomma à la place du pauvre d'Ixnard son architecte en titre et le fit venir régulièrement tous les ans pour diriger les travaux.

Le nouveau palais électoral, nommé *Clemensburg*, du nom de son fondateur, ne fut terminé qu'en 1786, peu de temps avant la Révolution. L'électeur y reçut les émigrés français réfugiés à Coblence. Le prince de Condé note dans son journal d'émigration : « C'est un château superbe, dans le grand genre et meublé avec le dernier goût. »

Les deux façades, du côté de la ville et du côté du Rhin, animées simplement par des avant-corps ornés de colonnes, sont, quoi qu'en dise Quatremère de Quincy (1), d'une simplicité un peu froide. Le plan primitif de d'Ixnard, abandonné pour des raisons d'économie, avait certainement plus de grandeur. Le principal mérite du palais construit par Peyre le jeune pour l'oncle de Louis XVI est l'harmonieuse unité de la décoration intérieure. « On

(1) Quatremère de Quincy. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Peyre.* 1823.



Michel d'Ixnard. — *Projet pour le Palais Électoral de Coblence* (1777).

Peyre le jeune. — *Le Palais Électoral de Coblence* (1779-1786).

remarqua, écrivent Percier et Fontaine (1) qui furent chargés de restaurer cet édifice sous Napoléon Ier, que la sculpture et la peinture s'alliaient d'une manière remarquable dans une harmonie rare, dans un accord parfait, sans nuire à l'architecture. »

Nous connaissons le nom de quelques-uns des collaborateurs de Peyre. L'architecte Mangin fournit de nombreux dessins de meubles et d'ornements en stuc. Le sculpteur Lecomte exposait au Salon de 1789 un dessin représentant *la Religion et les Vertus théologales*, composé pour le devant de la chaire de la chapelle de S. A. S. l'électeur de Trèves. Le plafond de la salle d'audience qui symbolise *la Justice punissant le vice* fut composé par Lagrenée jeune. La salle du trône était ornée de tableaux de maîtres français : le *Bélisaire* de David, la *Clémence d'Auguste envers Cinna* par Vincent, la *Continence de Scipion* par Ménageot. En somme l'art français y régnait en maître et les émigrés réfugiés à Coblence pouvaient caresser l'illusion d'être encore à Versailles.

Cet édifice, auquel les historiens de l'art du XVIIIe siècle n'ont pas prêté jusqu'à présent une attention suffisante (2), présente, indépendamment de ses mérites intrinsèques, un grand intérêt historique. C'est non seulement l'œuvre la plus importante de Peyre le jeune, qui n'a rien construit de comparable en France, et l'un des spécimens les plus caractéristiques du style Louis XVI à l'étranger; mais c'est le premier édifice de *style classique* qui ait été élevé sur les bords du Rhin et à ce titre on ne saurait

(1) Percier et Fontaine. *Résidences de souverains.* Paris, 1833.

(2) Signalons cependant les recherches du Dr Lohmeyer, directeur du Musée Palatin de Heidelberg, un des meilleurs connaisseurs de l'ar allemand du XVIIIe siècle et la monographie en cours de préparation de M. Ernst Hager dont nous n'avons pu malheureusement prendre connaissance.

exagérer son importance dans l'histoire de l'architecture allemande.

L'activité de Peyre ne se borna pas à la construction du château électoral de Coblence. Nous savons par ses *Œuvres d'architecture* publiées à Paris en 1818 qu'il dressa encore pour l'électeur de Trèves les plans d'un pavillon destiné aux jardins de *Kärlich* sur les bords du Rhin. Il exposa au Salon de 1795 le plan, la coupe et l'élévation en perspective de ce cazin qui avait été projeté en 1788 et dont les circonstances empêchèrent l'exécution. Au centre du pavillon devait se trouver une volière et « comme l'usage en Allemagne est de faire de la musique dans les maisons de plaisance des princes et des grands seigneurs pendant l'heure des repas, il y aurait eu autour de la volière quatre tribunes pour les musiciens. Les sons de la musique entendus distinctement de toutes les pièces du pavillon se seraient mêlés au chant mélodieux des oiseaux ».

Mangin qui avait collaboré à la décoration intérieure du château de Coblence dessina également pour le parc du château de Kärlich un petit temple rond orné de quatre portiques dont le plan signé et daté (4 mars 1787) a été retrouvé par M. Lohmeyer aux archives de Coblence.

Près de Trèves, à Thiburg sur la Moselle, Peyre dessina encore pour le baron de Kerpen, chanoine du chapitre, une ferme et un petit pavillon tandis que Mangin construisait en 1779 pour le comte Philippe de Walderdorf le charmant *château de Mon aise* (1) dont la façade, ornée de quatre colonnes ioniques, est d'une simplicité distinguée. Comme il arrive toujours, l'exemple donné par le souverain fut suivi par ses courtisans et l'influence française se répandit de Coblence dans tout l'électorat.

(1) Ce ravissant château, inhabité et abandonné depuis de longues années, semble malheureusement voué à une ruine prochaine. Cette perte serait d'autant plus regrettable que c'est le seul ouvrage de Mangin conservé en Allemagne.

Entre l'électorat de Trèves et l'électorat de Cologne, la petite principauté de Wied constitue au XVIIIe siècle un centre particulièrement actif de culture française. La colonie de Frères Moraves (Herrnhuter) établie à Neuwied comprenait un assez grand nombre de Français. L'un de ces Frères Moraves, le célèbre ébéniste David Rœntgen, fit consacrer sa réputation à Paris où il prit le titre d'ébéniste-mécanicien de la reine Marie-Antoinette.

La *Société typographique* de Neuwied imprimait quantité de gazettes et d'ouvrages en langue française. C'est de ses presses que sortit notamment en 1789 le *Monument du costume*, ce charmant tableau de la société française à la fin de l'Ancien Régime, dont le texte dû à Restif de la Bretonne est commenté par les spirituelles estampes de Moreau le jeune.

V. Electorat de Cologne

Depuis le moyen âge, Cologne, métropole historique et religieuse de la Rhénanie, a toujours eu mission de transmettre à l'Allemagne les influences civilisatrices de l'Occident, représenté essentiellement par la France et les Pays-Bas. A partir de la fin du XVIIe siècle, l'influence française, refoulant l'influence hollandaise, s'impose sans conteste. Cologne est à cette époque en décadence et ne compte plus au point de vue artistique. Mais l'art français s'implante dans la ville voisine de Bonn, résidence favorite des électeurs et rayonne de là dans toute la basse Rhénanie.

C'est à l'électeur Joseph-Clément (1688-1723) et à son neveu et successeur l'électeur Clément-Auguste (1723-1761), tous les deux cadets de la maison de Bavière, que l'art français du XVIIIe siècle est particulièrement redevable de cette conquête [1].

Joseph-Clément de Bavière avait pourtant été élu en 1688 contre le candidat français : Guillaume Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg. Mais il ne tarda pas à se rapprocher de Louis XIV pour obtenir des subsides. En 1701, lorsque éclata la longue guerre de succession d'Espagne, il prit ouvertement parti pour la France et lui laissa même enrôler des troupes sur son territoire à l'insu de ses États. Cette fidélité devait lui coûter cher. Ses châteaux

(1) Le meilleur travail publié sur l'art français dans l'électorat de Cologne est une dissertation de doctorat de Renard : « Die Bauten der Kurfürsten Joseph-Clemens und Clemens-August von Köln », qui a paru dans le *Bonner Jahrbuch* en 1896.

de Bonn et de Brühl furent bombardés et à moitié détruits. En 1702 il fut chassé de son électorat par la coalition et dut se réfugier dans le nord de la France, à Lille et à Valenciennes. Son exil dura douze ans : il ne fut restauré qu'en 1714, à la faveur du traité de Rastadt.

Ébloui par les magnificences de la cour de Louis XIV, il se consolait de sa déchéance momentanée en esquissant des projets grandioses de transformation de sa résidence de Bonn, où il espérait bien rentrer un jour avec l'aide de son puissant allié. Dès 1704 il s'abouchait avec le célèbre architecte Robert de Cotte, beau-frère et successeur de Jules Hardouin Mansard, et jusqu'en 1720 il échangea avec lui une correspondance très active qui est conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale (1).

Cette correspondance se divise en deux parties : la première comprend les lettres d'exil (1704-1715) qui se pressent surtout à partir de 1712 quand la paix est en vue et que l'exilé espère rentrer dans ses États ; la seconde se compose des lettres datées de Bonn, après la restauration de l'électeur.

Nul mieux que R. de Cotte, intendant des bâtiments et premier architecte de Sa Majesté très chrétienne, n'était capable de donner à ce principicule allemand la flatteuse illusion d'être un petit Louis XIV. Aussi ne tarit-il pas d'éloges sur le génie du grand homme qui consent, malgré ses multiples occupations, à l'éclairer de ses lumières. « Vous avez si bien donné dans ma pensée, lui mande-t-il le 11 juillet 1714, qu'il n'y a rien à dire et j'en suis content au delà de tout ce qu'on saurait s'imaginer... Je vous prie très instamment de continuer à m'assister jusqu'à la fin de vos bons conseils et avec un tel secours j'espère de faire sans contredit un des plus beaux palais qui soient en Allemagne. »

(1) Nous en publions en appendice de nombreux extraits.



Vivien. — *Portrait de l'Électeur de Cologne Joseph-Clément*, gravé par B. Audran.

De Cotte était beaucoup trop absorbé par ses fonctions de premier architecte du roi et de directeur de l'Académie d'architecture pour venir *conduire* sur place les bâtiments de l'électeur de Cologne. Il ne semble pas qu'il soit jamais venu à Bonn. Mais il y délègue ses lieutenants : Benoît de Fortier, puis Guillaume Hauberat qui travaillent sur ses plans et ne font rien sans le consulter. En outre c'est lui qui se charge de recruter à Paris toute la main-d'œuvre nécessaire, d'engager menuisiers, doreurs, serruriers. Bref, il est à distance le véritable maître de l'œuvre.

Afin de faciliter sa besogne, l'électeur décide, en 1715, que toutes les mesures lui seront envoyées désormais, non plus en pieds du Rhin, mais en toises de France. « Pour éviter tout embarras, j'ay ordonné à tous les ouvriers qui travaillent à mes bâtimens de ne se servir dorénavant dans tous leurs ouvrages que du pied de France et pour cet effet j'ay fait attacher à la porte de mon palais une verge de fer longue d'une toise pour qu'ils se règlent là-dessus. »

La grande ambition de l'électeur, son rêve ou, si l'on préfère, sa marotte était d'imiter de son mieux au bord du Rhin, dans ses résidences de Bonn et de Brühl, les merveilles qu'il avait admirées à la cour de France. « Je souhaiterais fort, insiste-t-il, que ma gallerie eût la même largeur que celle des Thuilleries où sont les plans des villes et forteresses conquises par Sa Majesté très chrétienne. » Quant à ses appartements intimes, il tient à ce qu'ils soient décorés « comme étaient les appartements de feu M. le Dauphin à Meudon ».

Malheureusement les ressources de l'électeur n'étaient pas toujours à la hauteur de ses ambitions. On aurait pu dire de lui ce que le comte de Moustier disait de l'électeur de Trèves, Clément-Wenceslas : qu'il était un très haut, mais pas un très puissant seigneur. Dans sa correspondance, il se plaint amèrement, à maintes reprises, de la mauvaise volonté de ses chanoines, de la lésinerie de ses sujets qui

lui marchandent les crédits nécessaires. Il se voit obligé, à son corps défendant, de rogner les projets trop fastueux de R. de Cotte. « Je vous prie, Monsieur, lui recommande-t-il, d'avoir en tout ceci plus d'égards au bon goût et à la commodité qu'à la magnificence qui accompagne tout ce que vous ordonnez pour S. M. T. C. laquelle doit avoir avec justice des palais qui correspondent à sa grandeur et à sa puissance; mais il faut que mes bâtiments cadrent à mes moyens qui ne sont rien en comparaison des siens. »

Pour faire des économies il commande à Paris des modèles en se réservant de les faire copier sur place à meilleur compte. Il se contentera par exemple de demander à Vernansal une esquisse de plafond qu'il fera peindre par un barbouilleur à ses gages. De Cotte lui avait conseillé de faire exécuter les ornements en argent de sa salle d'audience par l'orfèvre du roi Ballin. « Je suis persuadé, lui répond le besogneux électeur, qu'il ne sort de ses mains que des ouvrages accomplis. Mais les façons chez lui montent si haut qu'elles excèdent souvent le prix de la matière. Aussi je suis résolu de faire exécuter ces ornemens en Allemagne où l'on travaille fort bien et à beaucoup meilleur marché, pourvu que l'on fournisse de bons modèles aux ouvriers. »

Son secret désir aurait été de faire solder par la cour de France les mémoires de ses fournisseurs parisiens. C'est ce qu'il n'eut pas honte de faire demander au duc d'Antin, directeur des bâtiments, par l'intermédiaire de R. de Cotte, « mes finances, explique-t-il pour excuser sa mendicité, étant présentement effroyablement dérangées par l'opiniâtreté et les mauvaises intentions de mes Etats, en haine de mon alliance avec le feu roi très chrétien ». « Ma passion pour bâtir est toujours égale, gémissait-il; mais les moyens me manquent pour la satisfaire. » Ces sollicitations plus ou moins indirectes n'eurent pas l'effet désiré et le pauvre

électeur dut se résigner, bon gré mal gré, à payer ses fournisseurs sur sa propre cassette.

Si l'on ajoute à ces perpétuels embarras d'argent le tempérament indécis et brouillon de Joseph Clément dont les velléités se contrariaient sans cesse et qui faisait constamment modifier les plans en cours d'exécution, on ne s'étonnera pas que plusieurs des bâtiments dessinés par R. de Cotte soient restés sur le papier. De tous les plans conçus pour les quatre résidences de l'électeur : Bonn, Poppelsdorf, Godesberg et Brühl, bien peu ont été intégralement exécutés.

Le *château de Bonn* avait été commencé par l'Italien Enrico Zuccali : de sorte que R. de Cotte n'avait pas les mains entièrement libres. Il était en outre paralysé par les irrésolutions de l'électeur, qui ne savait même pas s'il devait conserver l'ancien palais en le remaniant ou en faire construire un nouveau. Il aurait bien voulu que sa résidence fût en bordure du Rhin : mais il redoutait les inondations du fleuve et surtout il craignait d'être salué un beau jour à grands coups de canon par son voisin l'électeur palatin, qui résidait à Düsseldorf sur la rive droite. Finalement il se décida à conserver l'ancien emplacement : cependant, pour jouir de la vue du Rhin et pour recevoir plus commodément ses hôtes arrivant par eau, il imagina de greffer sur son château une aile interminable s'allongeant comme un disgracieux tentacule vers le fleuve.

Avec un pareil développement en largeur, tout à fait démesuré, l'aspect extérieur du château ne pouvait être très satisfaisant. Par contre la décoration intérieure des chambres de parade et des appartements intimes devait être une merveille. L'ensemble et les détails avaient été étudiés avec le plus grand soin par R. de Cotte, dont on peut admirer les dessins au Cabinet des estampes. L'enfilade des pièces d'apparat se composait de la salle des

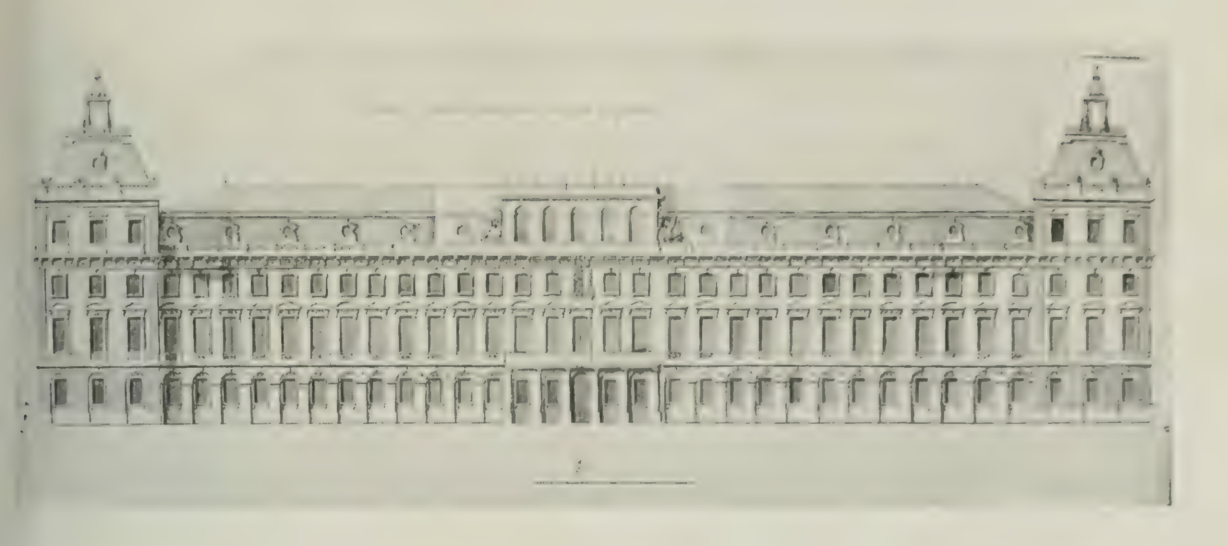
Gardes, de la salle des Électeurs, de la salle d'audience, tendue de six tapisseries de haute lisse, où se dressait sous un dais le trône de l'électeur, de la chambre du conseil décorée aux couleurs de Bavière : bleu et blanc, du cabinet des glaces et de la grande galerie. De là on pénétrait dans les appartements intimes du *Buen-retiro*, que l'électeur avait prescrit de décorer dans le goût des appartements du dauphin à Meudon avec des « grotesques » de Claude Audran, des panneaux de glace et des laques chinois.

Toute cette décoration fut malheureusement anéantie dès la fin du XVIIIe siècle dans l'incendie de 1777. Le château restauré fut affecté, en 1818, par le gouvernement prussien à l'université : ce qui acheva sa ruine [1]. Si l'on excepte quelques plafonds miraculeusement préservés, il ne reste plus rien aujourd'hui du charmant décor si amoureusement concerté par Joseph Clément et R. de Cotte.

Le petit *château de Poppelsdorf*, relié à celui de Bonn par une belle avenue d'arbres, a moins souffert bien qu'il ait été dévolu également à l'université, qui y a installé des musées et des laboratoires d'histoire naturelle. Son plan, très exceptionnel, a peut-être été emprunté par de Cotte à la Villa Rotonda de Palladio : les bâtiments se groupent autour d'une cour ronde entourée d'arcades au-dessus desquelles règne une terrasse [2]. La décoration très gracieuse des appartements ainsi que de la chapelle, affectée à la confrérie des fleuristes, se distingue par des motifs rustiques ou floraux. Une des principales curiosités de ce château de plaisance est la fameuse salle de coquillages (*Muschelsaal*), véritable tour de force du Bordelais Pierre

(1) L'université occupait auparavant le couvent des Jésuites.

(2) Les plans de R. de Cotte relatifs à Poppelsdorf sont conservés au Cabinet des Estampes. Topographie. Province du Rhin. Vc. 254.



Robert de Cotte. — *Projet de façade du Palais Électoral de Bonn*

Robert de Cotte et Hauberat. — *Château de Poppelsdorf.*

Laporterie, qui consacra à ce travail de patience sept années de sa vie (1).

Le *château de Brühl*, vieux manoir féodal situé à mi-chemin entre Cologne et Bonn, qui servit pendant plusieurs mois d'asile au cardinal Mazarin, avait été bombardé et à moitié détruit en 1689. Joseph-Clément songea à le remettre en état et demanda des plans à R. de Cotte. Dans une lettre très curieuse datée du 4 mai 1715, il expose ses propres idées et stipule 1° : que le nouveau château devra avoir l'apparence d'une maison ouverte, pour éviter, en cas de guerre, un second bombardement ; 2° qu'on utilisera, autant que possible, les anciennes fondations qui sont encore fort bonnes, en se contentant de masquer ces vestiges archaïques par des constructions neuves. Dans ce programme nous retrouvons les mêmes préoccupations de sécurité et d'économie qui avaient guidé l'électeur pour son château de Bonn. Le château de Brühl ne devait d'ailleurs être construit qu'après sa mort.

R. de Cotte et ses lieutenants Benoît de Fortier et Hauberat ne sont pas, tant s'en faut, les seuls artistes français que Joseph-Clément emploie pour la construction et la décoration de ses bâtiments. Parmi les talents qu'il mit à contribution, il faut citer surtout le grand architecte-décorateur Gilles-Marie Oppenord, directeur général des bâtiments et jardins de Mgr le duc d'Orléans, régent du royaume, dont il avait certainement admiré l'ingéniosité et le goût au Palais-Royal. Dans le recueil des *Œuvres d'Oppenord*, gravé par Huquier (2), on trouve quatre projets conçus pour le palais de Bonn, qui se rapportent à la déco-

(1) Les principales œuvres de Laporterie en Allemagne sont outre la grotte de Poppelsdorf, la chapelle de Falkenlust près de Brühl, la grotte de Neuwied et la grotte du château de Wilhelmstal près Cassel. Voir sa biographie dans les *Materialien zur Statistik des niederrheinischen und westfälischen Kreises*, 1781.

(2) Il a été publié en photographie par l'éditeur Rouveyre, Paris, 1888.

ration de la salle des Gardes, à une grotte dans un jardin, à un grand salon à l'italienne. Dans la correspondance d'Hauberat avec R. de Cotte, il est question de plusieurs dessins exécutés par Oppenord pour la décoration du cabinet des glaces. Enfin E. Renard a retrouvé aux archives de Düsseldorf le devis détaillé d'un *corps de logis portatif*, sorte de maison roulante en bois comportant une chambre à coucher, une salle à manger et même une chapelle, qu'Oppenord était chargé de faire exécuter à Paris par les meilleurs artistes afin de permettre à l'électeur vieilli et valétudinaire de voyager sans fatigue.

Autour de ces deux chefs de file, on relève dans la correspondance et dans les comptes de l'électeur les noms de quantité d'artistes et d'artisans français : les uns déracinés comme l'architecte Michel Leveilly qui construisit à Bonn *l'hôtel de ville* (1) (1737), et la *porte Saint-Michel* ou *porte de Coblence* (1751), le sculpteur Rousseau, les peintres Vivien et Laroque — les autres exécutant à Paris les commandes de l'électeur, tels que les peintres Audran, Desportes et Vernansal, le célèbre orfèvre Thomas Germain qui cisela, en 1725, pour l'archevêque de Cologne, un magnifique calice en or enrichi de plusieurs médaillons représentant des scènes de la Passion (2), le médailleur Jean Duvivier, de Liége, qui exécuta un très beau portrait-médaillon du prélat, son premier mécène (3).

(1) Le projet de la façade de cet édifice par Leveilly est conservé au Rathaus de Bonn. Leveilly a également construit à Bonn la *Vigne du Seigneur* (Vinea Domini), maison de plaisance de l'électeur, située dans un clos de vignes au bord du Rhin, et des hôtels particuliers comme l'*hôtel Metternich*, aujourd'hui disparu.

(2) G. Bapst. *Les Germain*, p. 39.

(3) Joseph Clément était, en même temps qu'archevêque de Cologne, évêque de Liége ; ce qui explique ses relations avec le grand médailleur liégeois.

*
* *

A la mort de Joseph-Clément, en 1723, tout le chantier français de Bonn se dispersa. Mais il ne tarda pas à se reconstituer sous le nouvel électeur Clément-Auguste, frère cadet de l'empereur Charles-Albert de Bavière, qui continua les traditions de faste de son oncle.

Le *château de Brühl* (Augustusburg), auquel il a attaché son nom, est avec le palais électoral de Coblence le chef-d'œuvre de l'architecture française du XVIIIe siècle sur les bords du Rhin. Commencé en 1725 et achevé seulement en 1770, il est assurément beaucoup moins homogène ; mais en revanche on peut y étudier mieux que partout ailleurs l'évolution du rococo depuis le style Régence où il est en germe jusqu'à la renaissance du classicisme.

La merveille de Brühl est l'escalier monumental, dont on peut critiquer certains détails : l'abus des stucages à l'italienne, le plafond trop bariolé, mais qui n'en est pas moins, par l'ampleur de la conception, le magnifique rythme ascensionnel, l'égal des escaliers grandioses de Würzbourg et de Bruchsal. L'architecture du XVIIIe siècle atteint ici son apogée.

Les historiens d'art allemands se sont naturellement efforcés de revendiquer la meilleure part de ce chef-d'œuvre pour deux architectes d'outre-Rhin : le Westphalien Johann-Conrad Schlaun et le Franconien Johann-Balthasar Neumann. Mais leur argumentation est si pauvre et si fragile qu'elle ne résiste pas à l'examen. A l'encontre de Gurlitt, Renard avoue loyalement que Neumann, qui n'apparaît à la cour de l'électeur de Cologne que vers 1740, a joué un rôle de conseiller plutôt que de créateur et que sa participation aux travaux de Brühl est fort douteuse. Son nom ne figure dans aucune pièce d'archives. Lui-même ne mentionne parmi ses œuvres rhénanes que la *Scala Santa* de Kreuzberg, près Bonn, et l'autel de l'église des Franciscains à Brühl. Il fait quelque part allusion à

une grande idée (*haubt idee*). Mais cette grande idée concerne-t-elle l'escalier de Brühl ? C'est une pure hypothèse. En somme, du fait que Neumann a conçu les escaliers de Würzbourg et de Bruchsal, on induit qu'il doit être aussi pour quelque chose dans le chef-d'œuvre de Brühl. On avouera que le raisonnement est faible et que le moindre document ferait bien mieux notre affaire.

A cette hypothèse nous pouvons opposer tout un faisceau de documents irréfutables qui démontrent que le château de Brühl appartient non pas à l'architecture allemande, mais à l'architecture française en Allemagne.

1° Dans une lettre du 4 mai 1715, que nous avons déjà signalée, l'électeur Joseph-Clément demande à R. de Cotte un plan de reconstruction du château de Brühl. L'existence de ce plan initial n'est donc pas douteuse et tout porte à croire qu'il a servi de base pour la construction commencée dix ans plus tard, en 1725.

2° Les travaux de construction furent dirigés successivement par deux architectes français : Michel Leveilly et Etienne Dupuis.

3° Presque toutes les décorations intérieures furent exécutées sur les dessins ou de la main d'artistes tels que Cuvilliès, Radoux, Roussaux dont le nom n'a assurément rien de germanique.

5° Le parc fut dessiné par Girard, élève de Lenôtre, qui avait travaillé aussi en Bavière, à Nymphenbourg et à Schleissheim. Le jardin du château de Brühl, écrit l'Allemand Renard, est une œuvre remarquable de l'architecture française de jardin : *Der Brühler Schlossgarten ist ein vorzügliches Werk der französischen Gartenbaukunst.*

Tous ces documents, tous ces témoignages nous autorisent à conclure que le château de Brühl, chef-d'œuvre de l'architecture rococo en Rhénanie, est en majeure partie une création du génie français. C'est d'ailleurs également



Photo Ollivier.

Grand escalier du Château de Brühl

la conclusion de Renard, que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle ne peut être suspecte de partialité en notre faveur : « Bonn et Bensberg (1) ayant été détruits ou complètement transformés, Brühl reste le monument le plus important de l'art du XVIIIe siècle dans la province rhénane, l'expression du faste des électeurs de Cologne et de leur prédilection pour les modèles français. »

Les fabriques semées autrefois dans le parc renforçaient encore cette impression. Le kiosque chinois appelé *Sans Gêne* et le belvédère en colimaçon (*Schneckenhaus*) ont disparu et ne nous sont plus connus que par les estampes de Metz et Mettel. Mais le pavillon de chasse de *Falkenlust* subsiste et on ne saurait rêver architecture plus purement française. C'est une fantaisie exquise de Cuvilliés, architecte favori de l'électeur de Bavière, frère de l'électeur de Cologne (2). Construit entre 1730 et 1737, il est admirablement conservé. Un salon forme avant-corps sur le jardin. Dans le vestibule, les bas-reliefs qui décorent les dessus de portes et les groupes de putti jouant avec des faucons (3) sont du sculpteur français Le Clerc. Dans le trumeau d'une cheminée s'encadre la figure de l'électeur Clément-Auguste en négligé, vêtu d'une robe de chambre de soie bleu et blanc, couleurs de la Bavière, et tenant à la main une tasse de chocolat fumant : cet excellent portrait est signé Vivien (4). Deux charmants cabinets :

(1) Bensberg est un château bâti par l'Electeur Palatin Jean-Guillaume dans le duché de Berg, à quelques lieues de Cologne.

(2) Le pavillon de Falkenlust est reproduit dans l'œuvre de Cuvilliés gravé par les soins de son fils en 1770. *Plan général de Falquenloust*, bâtie par S. A. S. E. de Cologne dans le parc de Bruell, surnommé Augustenbourg, exécuté sur les desseins de Cuvilliés père et mis au jour par son fils en 1770.

(3) Falkenlust était consacré à la chasse au faucon.

(4) « Ce tableau est des plus beaux que j'aie vus, écrit avec une admiration naïve l'auteur d'un *Voyage sur le Rhin* : il égale à mon avis ceux de Van Dyck et de Rigaud; fraîcheur de coloris, expression, vérité, vigueur du pinceau, tout y est réuni; la fumée qui sort de la tasse est parfaitement rendue; le prince semble respirer; il ne manque à ce portrait que la parole... »

l'un décoré de laques à la chinoise, l'autre de glaces avec des consoles supportant des porcelaines, sont dûs à un décorateur parisien. Dans ce pavillon presque intact qu'affectionnait l'électeur, plus passionné de chasse que de dévotion, il n'y a rien qui ne soit français. Dans le bois contigu à ce petit château, on voyait une chapelle en coquillages, de forme ronde, dédiée à sainte Marie l'Egyptienne : c'était un ouvrage du Français Laporterie, l'auteur de la *Grotte* de Poppelsdorf.

Clément-Auguste avait plusieurs autres rendez-vous de chasse : en Westphalie, le pavillon de *Clemenswerth*, bâti par Schlaun, mais dont la décoration intérieure fut dirigée par Michel Leveilly; près de Bonn, le vaste château d'*Herzogsfreude*, construit aux frais de l'électeur, dans le style des maisons de plaisance de J.-F. Blondel, par Johann Heinrich Roth qui avait fait, en 1751, un voyage d'études à Paris.

Ainsi nous rencontrons partout des traces de la prédilection de l'électeur Clément-Auguste pour l'art français. En veut-on d'autres exemples ? Lorsqu'en 1742 il voulut paraître avec toute la pompe d'un prince de l'Eglise au couronnement de son frère Charles-Albert de Bavière, qui venait d'être élu empereur par la Diète, c'est à Lyon qu'il fit tisser la célèbre *Chapelle Clémentine*, composée de cinq chapes brodées aux armes des cinq évêchés dont il était titulaire [1]. Il fonde une manufacture de tapis sur le modèle de la Savonnerie, à la tête de laquelle il place le tapissier français Duvarlet. En 1749 c'est à l'orfèvre parisien Roettiers qu'il commande un magnifique surtout en argent représentant une chasse au cerf, entouré de quatre flambeaux en forme de chênes [2]. Ses collections, qui furent dispersées à Paris après sa mort, le 10 décembre

(1) Cette « chapelle » fait aujourd'hui partie du trésor de la cathédrale de Cologne.

(2) Duc de Luynes. *Mémoires,* juillet 1749, IX, p. 142.

1764, contenaient un grand nombre de sculptures et de peintures de l'école française parmi lesquelles on remarquait huit tableaux de chiens, gibiers et équipages de chasse de son peintre favori Desportes.

Cette hégémonie de l'art français se prolonge dans l'électorat de Cologne jusqu'à la Révolution et même au delà. En 1767, le chapitre de Saint-Géréon (1) commande à un tapissier d'Aubusson : Jean Fourié, une tenture de l'*Histoire de Joseph* qui orne encore aujourd'hui le chœur de la vieille église. Ce même Fourié avait exécuté précédemment, en 1765, des tapisseries pour l'hôtel d'un patricien colonais, le baron Geyr von Schweppenburg : elles sont conservées aujourd'hui au musée d'art industriel (*Kunstgewerbemuseum*) de Cologne. C'est la preuve que les tapisseries d'Aubusson étaient très recherchées en Allemagne.

En 1786, sous le dernier des électeurs de Cologne, Maximilien, l'architecte Peyre, recommandé sans doute par l'électeur de Trèves, est chargé de composer un projet pour la chapelle du château de Bonn.

Ce qui est intéressant à noter, c'est qu'un contre-courant tend à s'établir. En échange de nos artistes, Cologne nous envoie les siens : le charmant peintre et dessinateur Antoine de Peters, un des meilleurs élèves de Greuze (2) ; plus tard les architectes Gau et Hittorf qui se firent l'un et l'autre naturaliser Français (3). Peu de Parisiens se doutent que nous devons à ces deux architectes rhénans Sainte-Clotilde et Saint-Vincent de Paul, la gare du Nord et l'arrangement actuel de la place de la Concorde.

Le sculpteur Jean-Jacques Flatters (4), né à Crefeld

(1) RATHGENS. *Die Kunstdenkmäler der Stadt Köln.* Düsseldorf, 1911, t. VII des *Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, p. 70.

(2) FORTLAGE. *Anton de Peters.* Ein Cölner Maler des XVIIIten Jahrhunderts, Strasbourg, 1910.

(3) MERLO. *Kölnische Künstler*, 2e éd. Düsseldorf, 1895.

(4) R. ESCHOLIER. *Un sculpteur rhénan père d'un héros français.* (*Le Figaro*, 10 sept. 1922.)

en 1784, fut, grâce à la protection de Napoléon, admis en 1806 dans l'atelier de Houdon et se fixa à Paris, où il mourut en 1845; c'est le père du colonel Flatters qui devait tomber glorieusement au service de la France.

De tous ces faits, comment ne pas conclure avec l'historien allemand Renard, dont nous avons déjà si souvent évoqué le témoignage, que l'électorat de Cologne a été, pendant plus d'un siècle, une province de l'art français? Bonn, confesse-t-il en propres termes, était alors une colonie d'artistes français : *Bonn war damals eine Kolonie französischer Künstler* .

*
* *

Ne faut-il pas élargir et généraliser cette conclusion partielle? Ce qui est vrai de Bonn peut s'appliquer pareillement à Coblence, à Mayence, à Mannheim. Ce n'est pas seulement l'électorat de Cologne, c'est toute la Rhénanie qui a été, au XVIIIe siècle, une colonie de l'art français.

Ne craignons pas de répéter cette vérité trop méconnue, d'abord parce que c'est la vérité historique et ensuite parce qu'elle est tout à l'honneur de la France. Depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon, la capitale artistique de la Rhénanie n'est ni Berlin, ni Munich, mais Paris. C'est vers Paris et Versailles que regardent tous ces petits princes rhénans que la Révolution allait balayer; c'est à l'Académie royale d'architecture qu'ils demandent conseil dans les cas difficiles et il est rare qu'ils ne s'inclinent pas devant ses arrêts; c'est à des artistes et à des artisans français qu'ils confient le soin de construire et de décorer leurs résidences.

Les voyageurs qui descendent le Rhin ne sont guère sensibles qu'à la poésie romantique qui se dégage des « dômes » et des « burgs » en ruines : ils ne se rendent pas

compte que ce pittoresque médiéval n'est pas toujours de très bon aloi, que les imposantes cathédrales de Worms, de Spire, de Cologne sont en grande partie modernes et que beaucoup de repaires de burgraves sont moins vénérables qu'ils n'en ont l'air. S'ils savaient se dégager des admirations traditionnelles, qui sont parfois conventionnelles, ils découvriraient avec surprise que ce Rhin légendaire est jalonné de monuments souvent grandioses ou charmants de l'art français du XVIII[e] siècle. Robert de Cotte, Boffrand, Jacques-François Blondel, Peyre et leurs élèves ont égrené le long du fleuve des répliques de Versailles, de Marly et de Trianon. A Strasbourg, le palais Rohan se tapit au pied de la cathédrale en grès rose. A sa suite défilent les palais électoraux de Mannheim, de Coblence, et de Bonn, Brühl et son escalier rococo, Benrath et son ordonnance de pur style Louis XVI, tout un siècle d'architecture française. Victor Hugo avait encore plus raison qu'il ne le pensait lorsqu'il écrivait en 1842 : *Le Rhin est beaucoup plus français que ne le pensent les Allemands.*

L'art français ne s'arrête pas d'ailleurs à la barrière du Rhin. Les cours de Stuttgart et de Munich, de Cassel et de Berlin sont aussi francisées que les cours rhénanes de Mannheim, de Mayence, de Coblence ou de Bonn. Le pavillon d'*Amalienburg*, près de Munich, le *Sans-Souci* de Frédéric II témoignent de l'étendue de ses conquêtes. Et plus loin encore la Pologne, la Russie rendent hommage à la supériorité du goût français. Au point de vue intellectuel et artistique, l'Europe tout entière n'était à cette époque qu'une *plus grande France.*

Certains historiens allemands, désireux de réduire la portée de ce grand fait de l'histoire de la civilisation, déclarent que cet art de cour, patronné par des souverains qui avaient perdu tout sentiment national, n'a exercé qu'une action superficielle et passagère : l'art français est une

plante étrangère artificiellement acclimatée qui n'aurait pas su prendre racine sur les rives du Rhin. Si l'Allemagne avait connu à côté de cet art de cour importé de l'Occident un art national, cette objection pourrait avoir quelque valeur. Mais où est cet art populaire? La vérité est que l'Allemagne du XVIII[e] siècle n'a pas connu d'autre art que l'art français et que cet idéal a pénétré très profondément dans la nation, l'architecture bourgeoise imitant, comme toujours, l'architecture princière. Les palais électoraux construits par des Français sur les bords du Rhin ont servi de modèles aux maisons des simples bourgeois comme aux châteaux et aux hôtels des grands seigneurs. Il est permis de déplorer cette éclipse de l'art allemamd. Mais il n'est pas possible à un observateur de bonne foi de contester ce fait surabondamment démontré.

D'autre part, cette influence française n'a pas été si éphémère qu'on veut bien le prétendre. Elle ne s'arrête pas à la Révolution. Bien loin de là : vingt ans de domination française sous la Révolution et l'Empire n'ont fait que consolider cette pénétration. Le grand poète Henri Heine, né à Düsseldorf sous le régime français, a exprimé plus d'une fois le culte des Rhénans pour Napoléon. Quand l'empereur revint de l'île d'Elbe, les cocardes tricolores surgirent par milliers à Spire, à Mayence, à Trèves, à Aix-la-Chapelle. « Beaucoup de gens, proteste Stein avec indignation, montrent une joie indécente. » Un fonctionnaire prussien avouera plus tard : « Il n'y a plus ici un homme qui ne remerciât Dieu à genoux si le pays retournait sous la domination française. »

Le fatal traité de 1814 qui livra la Rhénanie à la Prusse a faussé pour un temps l'histoire de ce pays. La Prusse a travaillé à détacher la Rhénanie de la France, à l'orienter de force vers Berlin. Ce n'est pas sans peine qu'elle est parvenue à ses fins. Il lui a fallu, de l'aveu de Guillaume I[er], soixante-dix ans pour effacer les souvenirs de vingt ans de

domination française et les Rhénans qui n'ont pas oublié leur passé se nomment encore aujourd'hui *Musspreussen*, c'est-à-dire Prussiens malgré eux.

Il s'agit de savoir maintenant si cent ans de domination prussienne prévaudront contre des siècles de culture latine. Le traité de Versailles n'a malheureusement pas annulé les désastreux effets du traité de Paris. Mais si les alliés n'ont pas su expulser la Prusse à tout jamais du territoire de la rive gauche du Rhin, il nous appartient au moins de raviver après la victoire le souvenir de cette intime collaboration entre la France et la Rhénanie, qui est dans la vraie tradition de ce pays. L'exposition d'art français organisée en 1921, à Wiesbaden, et pour laquelle la grande-duchesse de Luxembourg avait gracieusement prêté son palais de Biebrich, est l'heureux prélude de cette politique de rapprochement intellectuel et artistique qui ne peut être que féconde. Il importe de persévérer dans cette voie et de démontrer à la Rhénanie, trop longtemps condamnée à servir de glacis à la forteresse prussienne, qu'il serait à la fois plus noble, plus avantageux et plus conforme à sa mission historique de redevenir un trait d'union entre deux grandes civilisations.

DOCUMENTS

I. Alsace

I. Palais de Saverne et de Strasbourg

1. — DOCUMENTS SUR ROBERT DE COTTE

Wleughels au duc d'Antin [1].

Rome, 13 novembre 1727.

M. le Cardinal de Rohan ayant choisi le sieur de Gourlade, fils de son maître d'hôtel, qui est pensionnaire du Roy, pour conduire le palais qu'il va faire construire à Strasbourg sur les desseins de M. de Cotte, il m'a prié de demander son congé à Votre Grandeur.

Le cardinal de Rohan à R. de Cotte.

A Versailles, le 23 juillet 1728.

Vous trouverez cy-joints, M., des plans que M. Carbonnet m'a adressés pour vous remettre avec une lettre de lui qui les accompagne; il s'agit de masquer ce grand vilain mur près mon cabinet nouveau qui était caché cy-devant par la glacière. Je ne vous suggéreray rien, je n'appuieray point sur le plan de M. Carbonnet; je m'abandonne à vos lumières avec la confiance d'un homme qui vous est, M., bien véritablement attaché.

(1) Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome, VII, p. 130.

Le cardinal de Rohan à R. de Cotte.

Saverne, ce 1er octobre (1730).

Quand j'ay voulu examiner, mon cher Monsieur, le plan que vous avez eu la bonté de faire pour le *pavillon des bains* à la place de la grille auprès de la glacière, il m'a paru que l'avance où est la cage de l'escalier et qui prend sur l'allée qui est en face de mon cabinet produirait un effet peu agréable et que dans l'espace de dix toises que donne la largeur de l'allée et de la terrasse en y ajoutant si on voulait quelques pieds de chaque côté, on pourrait exécuter ce que nous avions projetté. J'ay engagé le Sr Chevalier, venu en ce pays-cy muny de votre recommandation, à entrer dans mon objet en suivant votre plan ou pour mieux dire les idées que nous avions eues en formant ce plan. Il a déféré à mes désirs sur ce que je lui ay dit que mon intention était de vous renvoyer le tout. M. Carbonnet de son côté, dès que votre nom a été mis en jeu, n'a rien trouvé de difficile.

Je vous envoye donc led. plan. Vous avez conservé copie du vôtre. Je vous supplie d'examiner le nouveau, de voir si les proportions y sont gardées, si le perron est bien, etc. La distribution me plait assez, à une chose près qui est de mettre les eaux à droite à cause du réservoir et par conséquent l'escalier à gauche. M. Carbonnet joint au projet du Sr Chevalier le plan du lieu coté. Quand vous aurez donné votre coup d'œil, je seray plein de confiance.

Saverne devient magnifique. Le salon faisant façade à ceux qui arrivent de Strasbourg fait un bel ornement. Il m'a paru un peu lourd. Les pilastres ont trois pieds selon votre premier plan ; ils n'en ont que deux et demy selon un autre plan qui vous a été envoyé par M. Carbonnet et que vous luy avez renvoyé avec approbation, dit-il, à la balustrade près. Les d. pilastres sont cotés trois pieds : c'est chose faite. Je ne vous en parle qu'excité par un peu de curiosité.

Mandez-nous comment vous vous portez, M., et conservez un peu d'amitié pour qui peut vous dire avec vérité qu'il en a beaucoup pour vous.

(1) Cf. les *Souvenirs du marquis de Valfons*. Paris, 1860. « Je soupais souvent chez M. le cardinal de Rohan qui avait un état de souverain et où toute la province se rassemblait. »

Copie des tableaux faits pour Son Éminence Monseigneur le Cardinal de Rouen (sic) (1)

Le premier tableau en ovale d'après La Fosse représente Hercule entre la Vertu et la Volupté.

Le second d'après Coypel représente Psiché et l'Amour qui fuit.

Le troisième représente Alceste qui est reconnue par son mary au sortir des Enfers, d'après Coypel.

Le quatrième représente Psiché tenant une lampe qui vient voir l'Amour endormy (2).

Tous ces tableaux sont en ovale.

Le Prince Frédéric de La Tour d'Auvergne (3) *à R. de Cotte*

Strasbourg, 9 avril 1728.

J'ay reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire avec le plan pour nos tribunes ; je ne sçaurais trop vous témoigner ma reconnaissance de toutes les bontés que vous avez. Nous exécuterons incessamment les deux tribunes. Pour ce qui est de l'allongement du chœur, cela ne sera pas sitôt fait.

M. le Maréchal du Bourg m'a chargé de vous faire mille et mille compliments. Il a voulu voir les plans que vous m'avez envoyés et comme vous savez que sa folie est d'être architecte, il prétend que vous avez trop échancré la partie du chœur qui s'allonge vers la nef et qu'ainsy cela ne donnera guère plus de place pour les jours de cérémonies où le chœur est rempli. Je luy ay fait voir son ignorance en luy faisant remarquer : 1° que sa forme en était plus gracieuse et qu'outre

(1) Cette orthographe fantaisiste est conforme à la prononciation du temps. On disait Rouan pour Rohan, Nouailles pour Noailles.

(2) Ce quatrième tableau était également d'après Coypel.

(3) Le prince Henry Oswald de La Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, était grand doyen du chapitre de Strasbourg. C'est ce prélat qui, devenu cardinal, commanda en 1740 à Michel-Ange Slodtz le magnifique tombeau de son prédécesseur au siège de Vienne, l'archevêque de Montmorin.

cela elle était nécessaire pour laisser le passage à la descente qui va à une chapelle sous le chœur où on va le vendredy saint.

J'envoyay, M., il y a huit ou dix jours à un nommé M. du Maupin les mesures justes et exactes des trois cheminées de marbre pour mettre dans le Doyenné et il a dû vous les porter comme nous en étions convenus et vous prier en même tems de vouloir bien les ordonner et en faire les marchés. Je lui marquay que dans le moment que je sçaurais ce qu'il faut, j'enverrais l'argent pour les payer : c'est de l'argent du Chapitre et il est tout prêt.

Je vous renouvelle encore, M., mes remerciemens de toutes les peines que nous vous donnons et de toutes vos bontés que je n'oublieray de ma vie. Le Chapitre et moy seraient trop heureux de trouver les occasions de vous en témoigner la vive reconnaissance que nous en avons. Je vous prie d'en être bien persuadé et de croire que vous n'avez point de serviteur qui vous soit plus attaché que moy et qui vous honore, M., plus parfaitement que je fais.

LE PRINCE FRÉDÉRIC D'AUVERGNE.

Marché pour trois cheminées au doyenné de Strasbourg

Jay (sic) soussigné Antoine Gisquay, maître marbrier demeurant rue de Verneuil à Paris, promets à Monseigneur le prince Frédéric faire et parfaire pour Son Altesse les trois cheminées de marbre pour son hôtel de Strasbourg suivant les desseins de Monsieur de Cotte, Intendant et premier architecte des Bâtimens du Roy.

Sçavoir la *cheminée du Sallon* de marbre de Serencolin de 4 pi. 1/2 dans œuvre et de 3 pi. 8 po. sur la tablette ornée d'architecture avec des consoles sur les angles et tablette chantournée avec le foyer tout d'une pièce appliqué sur une pierre de liais pour la somme de quatre cent cinquante francs, cy . . . . 450 l.

Plus un chambranle de marbre de griotte pour la *cheminée de la chambre à coucher* de 3 pi. 1/2 dans œuvre. 4 pi. 4 po. hors œuvre et 3 pi. 4 po. sur la tablette ornée d'architecture et sculpture, la tablette chantournée et le foyer tout d'une pièce appliqué sur une pierre de liais pour la somme de trois cent cinquante livres, cy . . . 350 l.

Plus la *cheminée du cabinet* de marbre de vert de Campan, de 3 pi. 1/2 dans œuvre, 4 pi. 4 po. hors œuvre, 3 pi. 4 po. sur la tablette ornée d'architecture et sculpture, la tablette chantournée et le foyer d'une

seule pièce appliqué sur une pierre de liais pour la somme de trois cent cinquante livres.

Toutes lesquelles sommes se montent ensemble à onze cent cinquante livres, cy. . . . . 1.150 l.

Lesquels ouvrages je promets livrer à la fin du mois de juillet de la présente année.

Fait double à Paris le 1er mai 1728.

GISQUAY.

Le Prince Frédéric d'Auvergne à R. de Cotte

Strasbourg, le 12 may 1728.

J'ay reçu hier, M., la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire avec les marchés des cheminées de marbre du *Doyenné*. Je ne sçaurais trop vous remercier de toutes les peines que vous voulezbien prendre, mais je vous avoue que je suis très embarrassé et en voicy la raison.

J'ay cru lorsque je vous en parlay à Paris que vous m'aviez dit que cela ne monterait qu'à cinq ou six cents francs. Je l'ay dit de même au Chapitre en arrivant, de sorte que je n'oserais aujourdhuy lui montrer le Mémoire qui monte à onze cent cinquante livres : car vous sçavez que Monsieur Chapitre est un animal singulier.

S'il était possible de les faire d'un marbre moins cher, cela m'épargnerait deux cens écus que je serais obligé de tirer de ma poche pour le surplus. Si cependant les choses étaient trop avancées, il faudra y passer et je ne vous en auray pas moins d'obligation de toutes vos bontés.

Mémoire pour M. de Cotte au sujet de l'hôtel du Grand Doyen de Strasbourg

On est embarrassé de savoir si on relèvera le terrain du jardin à la hauteur que M. de Cotte avait réglée ou si on ne le haussera point pour les raisons déduites dans le Mémoire cy-joint.

M. l'Archevêque de Vienne proposerait pour concilier la difficulté par rapport aux caves qu'on élevât le jardin en face du Salon jusqu'à la rue Brûlée, à la hauteur du Salon à la réserve d'une couple de marches afin que des fenêtres du Salon où l'on se tiendra presque toujours on ne se casse pas le nez contre le mur... et que dans les deux parties restantes du jardin à droite et à gauche on plantât contre le mur de la rue Brûlée des petits bosquets pour cacher l'irrégularité du mur ; et qu'on imaginât dans les parties restantes à droite et à gauche quelques petits parterres gracieux dans lesquels on descendrait par des marches de gazon.

Le comte de Hanau à R. de Cotte

A Bouxviller, le 1er juillet 1728.

M., je n'aurais pas différé si longtemps à vous rendre grâce des plans que vous m'avez fait remettre pour la maison que je songe à faire bâtir dans la ville de Strasbourg si je n'avais pas attendu le départ de M. l'abbé de Chavanne pour les renvoyer. Je les ai trouvés tous trois d'un grand goût ; mais comme il y a de la difficulté à acquérir la maison voisine et que j'ai vu par la belle distribution que vous avez donnée à tous trois que je trouvais assés de logement sur mon terrain propre, je me suis déterminé pour le plus petit.

Vos projets m'ont même fait naître l'idée de pouvoir aussi à celui-ci faire l'entrée de la maison au milieu et rendre par là la façade du côté de la place de même que celle du côté de la rue plus grande et mettre tout le bâtiment sous un même toit. J'ai fait faire dans ce goût-là deux différents desseins que je prens la liberté de vous joindre à ces mots avec le petit plan, vous suppliant de vouloir les examiner et de me dire ce que vous en pensez. Je soumets toute la décision entièrement à vos lumières. M. l'abbé de Chavanne qui a bien voulu se charger du paquet, vous expliquera le reste de bouche sur ce que nous avons raisonné ensemble.

Je suis, M., tout confus de ce que je vous importune encore une fois ; mais la manière obligeante avec laquelle vous en avez usé jusqu'ici me fait espérer que vous me ferez le plaisir de mettre encore la dernière main à cet ouvrage et d'être persuadé de la passion ardente avec laquelle j'ay l'honneur d'être, M.,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
Le comte de Hanau.

Le comte de Hanau à R. de Cotte

A Philippsruhe, le 28e de juin 1729.

M., Il y a longtemps que je me serais donné l'honneur de vous écrire pour vous remercier des beaux plans que vous vous êtes donné la peine de dresser l'année passée, si la crainte de vous interrompre dans vos occupations ne m'en avait pas empêché. Bien loin d'avoir oublié les obligations que je vous en ai, je songe depuis longtemps à m'en acquitter en quelque manière. C'est dans cette intention que M. de Berckheim aura l'honneur de vous présenter de ma part une cassette remplie de plusieurs pièces de porcelaine fine de la fabrique de Dresde, laquelle quoique n'égalant point le prix d'un aussi bel ouvrage quel est le vôtre, je vous prie d'agréer comme une petite marque de la reconnaissance qui m'en demeure.

Au reste, M., ai-je différé l'exécution du dessein que j'avais formé de bâtir un nouvel hôtel à Strasbourg à cause de l'issue peu favorable d'un procès d'importance dont j'avais destiné le provenu pour l'entreprise de ce bâtiment.

Le Chevalier à R. de Cotte (1)

Strasbourg, 28 8bre 1730.

M., Sur la permission que vous avez eu la bonté de me donner, j'ay l'honneur de vous rendre compte de la conduite que j'ay tenue depuis que je suis arrivé icy.

M. de Brou (2), duquel j'ay entièrement la protection et qui prétend d'une façon ou d'autre contribuer à ma fortune, a eu la bonté de me présenter luy-même à tous les principaux de la ville ; après quoy il m'a procuré le prince de Birkenfeld pour luy faire les projets d'un hôtel sur un terrain à luy appartenant situé sur le quay que l'on appelle Birkenfeld vis-à-vis de l'Intendance. Ce terrain est très irrégulier; cependant j'y ai fait tant d'attention que je suis parvenu à faire un plan qui a plu au prince, à la princesse et tous les seigneurs qui l'ont vu. Cet

(1) Cette lettre a été reproduite par A. Hallays : *A travers l'Alsace*, p. 267.

(2) Paul-Esprit Feydeau de Brou, intendant d'Alsace, termina sa carrière en 1761 comme garde des Sceaux. Il mourut l'année suivante en 1762. Son tombeau, sculpté par Vassé, fut exposé au Salon de 1771.

ouvrage m'a attiré une certaine confiance de leur part qui les a engagés de m'arrêter icy.

Après ce projet j'en ai fait pour M. le presteur sur deux terrains différents desquels j'attends de luy le choix de l'un ou de l'autre pour l'exécution.

M. de Brou a eu la bonté de me mener à Saverne et m'a fait l'honneur de me présenter à Monseigneur le Cardinal. Je luy montrai les plans du prince de Birkenfeld desquels il fut très content. Il engagea M. l'abbé de Chavanne à me faire voir en détail son palais dans lequel je trouvai de si belles choses, intérieur et extérieur, que je demandai à Son Altesse la permission de revenir pour en conserver un plus ample ressouvenir. Je retournai un second voyage avec M. de Brou. Son Altesse me fit voir un projet de vous pour le *pavillon de ses bains ;* son intention était que ce pavillon ne fût que de la largeur de l'allée. Elle m'engagea jointement avec M. de Brou d'en faire un projet suivant ses intentions. Je le fis dans son serre-papier par obéissance et non pour vous déplaire, ne croyant pas même que Son Altesse s'arrêtât en aucune façon à ce projet. J'ai été très surpris quand Elle m'a fait l'honnéur de me dire qu'Elle vous l'avait envoyé. Je prendray la correction que vous voudrez bien prendre la peine de faire sur ce plan comme une marque de bonté de votre part à laquelle je me feray honneur de me conformer, ayant une vénération parfaite pour tout ce qui viendra de vous et pour principal but l'ambition de faire exécuter quelques-uns de vos projets et vous en rendre un exact et fidèle compte.

Son Altesse m'a remis vos plans pour son *Palais Episcopal* lesquels j'étudie tous les jours pour lors de l'exécution être en état de les faire construire aussy parfaitement qu'ils le méritent.

M. le comte de Hanau allait faire exécuter un plan que M. Perdigué, second ingénieur, luy avait fait. Tous ces seigneurs s'y sont charitablement opposés et Mgr le Cardinal dit en pleine compagnie et devant l'ingénieur que ce plan n'avait ni rime ni raison, que s'il le faisait exécuter, il y ferait descendre la police. Il eut en même temps la bonté et M. le maréchal de me présenter à M. le comte pour lequel je vais faire bâtir ; mais il n'est point encore déterminé sur le plan ; je le mettray toujours dans le bon chemin.

Monseigneur l'Archevêque de Vienne m'a donné ordre de faire un plan pour allonger à ses frais, du consentement des chanoines, le chœur de la cathédrale. Le S[r] Saussard m'a remis un plan de vous qui ne peut s'exécuter, ne vous ayant pas envoyé le plan de l'église. Les escaliers viennent directement donner dans un pilier et boucher la porte de la sacristie, comme il se voit par le plan cy-joint (1). J'ay fait faire en

(1) A la fin de la lettre est dessiné, en effet, un croquis de l'allongement du chœur.

planches l'allongement du chœur, les marches et les autels comme ils sont marqués sur votre plan... Mgr le Cardinal qui doit officier le jour de la Toussaint en verra mieux l'effet que sur le plan. Si ces messieurs veulent augmenter ou diminuer sur ce projet, je leur laisseray faire par qui bon leur semblera.

Si vous voulez, M., contribuer à ma fortune, vous obligerez un homme d'honneur qui sera toute sa vie reconnaissant. Vous n'avez qu'à prendre la peine d'écrire : Je connais Chevalier; c'est un bon sujet. M. de Brou va à Paris qui vous en marquera sa reconnaissance.

Massol à R. de Cotte

Strasbourg, ce 26 9bre 1731.

M., L'espérance où j'étais de partir de Strasbourg environ le quinze de ce mois comme on s'y attendait est cause que j'ai négligé d'avoir l'honneur de vous écrire pour vous assurer de mes très humbles respects et pour vous informer de ce qui se passe au *Palais Episcopal.*

Toute la démolition est faite, en sorte qu'il y a suffisamment de la place pour bâtir le principal corps de logis du côté de l'eau. On finit actuellement à ôter les décombres que je fais reprendre dans la superficie de la cour pour l'élever. Une enceinte de planches que j'ai fait faire ferme le passage public du quay et nous laisse la liberté de travailler sans estre interrompu de personne.

Le port sur le quay vis-à-vis de l'évêché par sa situation était presque inaccessible pour l'arrivée des bateaux qui doivent nous apporter les matériaux tant par sa hauteur que parce que les bateaux ne pouvaient pas aborder au pied du mur de quay. J'ay fait planter des petits pieux sur lesquels j'ai fait faire un plancher de trois toises de large avant dans la rivière et de quatorze toises de long — de manière que tous les bateaux pourront aborder et décharger avec facilité en tout temps. Vous jugez bien, M., que je n'ai rien fait de tout cela qu'avec ordre de M. le maréchal du Bourg à qui S. A. E. a donné pouvoir de décider toute chose qui regarde le bâtiment du palais : cela me sera d'autant plus commode que les difficultés imprévues seront levées en même temps qui seront arrivées.

J'ai fait fouiller un trou sur l'emplacement du mur de face du côté de l'eau pour connaître la situation du terrain avant de commencer à bâtir

ainsy que vous me l'avez ordonné. A huit pieds de profondeur, je me trouve 15 pouces dans l'eau et sur la terre glaise : il faut que j'équipe un corps de chapelet pour tirer l'eau à mesure qu'on y travaillera.

J'ai fait faire aussi un engard (*sic*) de 3 toises de large et 8 toises et demi de long pour mettre à couvert les tailleurs de pierre qui travailleront l'architecture.

M. le grand maître de S. A. E. est venu voir aujourd'hui l'évêché ; il a trouvé que tout était bien entendu et en bon ordre.

M. Carbonnet doit partir la semaine prochaine.

Le marché du moellon et de la pierre de taille de Soulce est fait avec le Sr Ponse, entrepreneur de fortification... Nous sommes après à recevoir les soumissions des entrepreneurs pour la maçonnerie qui regarde la main d'œuvre seulement.

2. — DOCUMENTS SUR ROBERT LE LORRAIN

Lettre de J.-B. Lemoyne à l'abbé Le Lorrain, fils du sculpteur (1)

Paris, 18 juillet 1748.

Que nous sommes malheureux de ne point jouir des chefs-d'œuvre de ce savant artiste ! Nous y verrions ce que peut un habile maître à l'abri de toute inquiétude, caressé, encouragé par un grand qui lui donne toute sa confiance et la liberté de faire et refaire des projets jusqu'à ce qu'il soit content, tout occupé d'immortaliser son nom sans penser que le prix de l'ouvrage ne le récompensera pas et que sa famille sera dans la disgrâce s'il y emploie plus d'un certain tems. M. Le Lorrain, en travaillant pour le magnifique et grand cardinal de Rohan à son palais de Saverne, était comme dans un lieu enchanté, en pleine liberté d'esprit, non pour s'y amollir, mais pour donner par une étude assidue toute la force, l'enthousiasme et la réflexion que lui suggéraient ses heureux talens pour les bas-reliefs et figures demi-ronde-bosse. Dans la composition de ceux qu'il a exécutés dans ce palais, il fait voir de belles masses de lumières et d'ombres, un dessein pur et bien rendu pour le caractère de chaque âge, des attitudes nobles et parlantes, beaucoup d'expression dans les têtes, un drappé grand..., une touche franche aux grouppes des premiers plans et vague sur les

(1) Bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

fonds pour exprimer la distance d'un objet à l'autre en suppléant à la monotonie de couleur (défaut inséparable des matières qu'emploie le sculpteur) par une idée intelligente de la perspective aérienne.

L'hommage que je rends à M. Le Lorrain sur ses ouvrages de Saverne est fondé sur le témoignage d'habiles artistes qui les ont vus et de plusieurs personnes de distinction qui ne cessent d'en faire des éloges : *il n'y a qu'un cri sur ce sujet dans toute l'Alsace*. J'ai eu l'avantage d'en voir les desseins qui sont d'une grande beauté.

Gougenot. Vie de M. Le Lorrain, sculpteur (1761).

Le Cardinal de Rohan le choisit pour embellir son palais de Saverne conjointement avec Mrs Anguier, Coyzevox (1) et Champagne. Mais la partie la plus éminente lui fut dévolue : il eut à lui seul la décoration du grand salon à colonnes qu'on nomme le *salon de la Reine*. Il y fit quatre groupes de ronde-bosse sur les corniches, quatre bas-reliefs sur les portes et quatre médaillons avec des trophées.

Il fut chargé ensuite de faire la sculpture qui décore l'extérieur du palais épiscopal de Strasbourg. Il ne put cependant terminer entièrement la décoration de ce palais ; une attaque d'apoplexie dont il fut surpris en 1738 l'en empêcha. Un autre statuaire l'a achevée sur ses modèles ; mais la différence du cizeau n'est que trop sensible.

Catalogue des ouvrages de M. Le Lorrain à Saverne et à Strasbourg par son fils l'abbé Le Lorrain, docteur en Sorbonne (2).

Au château de Saverne

Dans le salon de quarante trois pieds de hauteur voûté en dôme et décoré de colonnes d'ordre corinthien.

Sur l'entablement, quatre Vertus plus grandes que nature, représentées par la *Vérité*, la *Religion*, la *Charité* et la *Vigilance*. Elles sont accompagnées de leurs génies, soutenant des draperies.

(1) Gougenot fait erreur, Les travaux de Coyzevox, à Saverne, datent des années 1667 à 1671 : ils sont donc antérieurs au cardinal de Rohan. Ils avaient été commandés par son prédécesseur le cardinal François Egon de Furstenberg.

(2) Cette liste est reproduite à la suite de la *Vie de Le Lorrain*, par Gougenot. Le manuscrit est conservé à la bibliothèque de l'Ecole des Beaux-Arts.

Sur le même entablement, au-dessus des fenêtres, un groupe d'enfants représentant des génies, badinant avec des trophées de guerre.

Aux quatre pendentifs du même salon, les quatre vertus cardinales : la *Prudence*, la *Justice*, la *Force*, la *Tempérance*. Chacune de ces Vertus est accompagnée de trois à quatre génies.

Quatre bas-reliefs en dessus de porte de cinq pieds sur quatre.

Le premier représente *Apollon* poursuivant Daphné avec le fleuve Pénée.

Le deuxième *Mercure* qui apporte la lyre à Apollon pendant qu'il garde le troupeau d'Admète.

Le troisième *Midas* jugeant entre Apollon et Pan.

Le quatrième le supplice de *Marsyas*.

Un autre bas-relief en dessus de porte, représentant deux enfants ornés de trophées de guerre.

Aux clefs des fenêtres quatre têtes représentant les *Quatre saisons* avec leurs attributs.

A droite et à gauche du perron qui descend au jardin, deux sphinx plus grands que nature, l'un coëffé à la grecque et l'autre à l'allemande.

Tous les ouvrages de sculpture de ce château ont été finis en 1723.

Au palais épiscopal de Strasbourg

Sur la façade de la principale entrée, aux clefs des arcades des fenêtres seize têtes de prophètes et de prophétesses de trois pieds de hauteur.

Sur l'entablement à trente-deux pieds de hauteur, deux figures de huit pieds et demi de proportion, l'une représentant la *Religion* et l'autre la *Clémence*, chacune avec ses attributs.

Sur les côtés du même entablement sont quatre groupes d'enfants de cinq pieds de proportion, deux desquels ont rapport à la *Religion* et à la *Clémence* et les deux autres au *Cardinalat*. Ils sont accompagnés de deux cassolettes.

Aux clefs des fenêtres, sur le fond de la cour, neuf têtes coëffées à la grecque et à la romaine.

Sur la corniche du fronton, deux figures de huit pieds neuf pouces représentant l'une la *Force*, l'autre la *Prudence*.

Au fronton de la chapelle, deux anges en adoration au pied d'une croix, exécutés d'après les modèles faits par M. Le Lorrain.

A un autre fronton, une *Charité* et ses attributs, exécutés pareillement d'après ses modèles.

A d'autres frontons, les armes du Roi, celles de l'Évêché et des trophées.

Les ouvrages de ce palais, qui sont entièrement de la main de M. Le Lorrain, étaient tous finis en 1737.

DESCRIPTION DES OUVRAGES DE SCULPTURE

Que feu M. Le Lorrain, professeur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, a fait pendant plusieurs années au Château de Saverne, finis en 1723 et au Palais Épiscopal de Strasbourg, en 1735, 36 et 37 : ouvrages dignes d'être admirés et d'honorer la mémoire de ce grand homme (1).

Au Château de Saverne

Dans le salon à colonnes, d'ordre corinthien, voûté en dôme de 42 pieds de hauteur ;

Sur l'entablement, sont quatre Vertus, plus grandes que nature, représentées par *La Vérité*, *La Religion*, *La Charité* et *La Vigilance*, accompagnées de leurs génies, et attributs. Soutenant des drapperies.

Sur ledit entablement au-dessus des fenêtres, un grouppe d'enfants, représentant des génies badinant avec des trophées de guerre.

Aux quatre panaches (*sic*)(2), les quatre Vertus cardinales, *La Prudence*, *La Justice*, *La Force* et *La Tempérance*, demie ronde bosse, chacune accompagnée de trois et quatre génies, dont les caractères sont au-dessus de toutes expressions.

Quatre dessus de porte, basreliefs traités avec grand art de 5 pieds sur 4. Le premier représente Apollon qui poursuit Daphnée, laquelle implore le secours du fleuve Pénée au moment de sa métamorphose.

Le second, Mercure qui aporte la lire à Apollon, gardant les troupeaux d'Admète.

Le troisième, le roy Midas, jugeant le différend entre Apollon et Pan.

Et le quatrième, le satire Marsias écorché vif par Apollon.

Un autre dessus de porte, basrelief représentant deux enfans ornés des trophées de guerre.

Aux clefs des fenêtres sont quatre têtes qui représentent les quatre saisons avec leurs attribnts.

A droite et à gauche du perron qui descend au jardin. deux sphinx plus grandes que nature, très estimées, l'une coiffée à la Grecque et l'autre à l'Allemande.

(1) Archives départementales du Bas-Rhin. G. 2.262. Nous devons la copie de ce document qui n'a été publié que partiellement dans les *Mémoires inédits* sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie Royale de peinture et de sculpture à l'amabilité de M. Eckel.

(2) Pendentifs.

Au Palais Épiscopal de Strasbourg

Sur la façade de la principale entrée, aux clefs des arcades des fenêtres, sont des têtes de prophètes et prophétesses : Moyse dans le caractère duquel on voit un grand et profond législateur : David repentant de son crime ; Isaïe, Jérémie, Baruch, Daniel, Ézéchiel, Élie, tous avec des caractères qui expriment parfaitement l'esprit dont ils étaient animés. Aaron, Josué, le Pharisien, Anne fille de Phanuël, Marie sœur de Moyse, une jeune juive, Judith triomphante d'avoir couppé la tête à Holoferne; et Hélène, mère de l'empereur Constantin, celle qui fit bâtir le temple du Saint-Sépulchre.

Sur l'entablement et directement à plomb des colonnes de la principale porte d'entrée : deux figures drappées de 8 pieds 1/2 de proportion, d'une grande beauté, posées à 32 pieds de hauteur non compris les figures ; à droite c'est la *Religion* demi-assise sur un crouppe de nuée, voilée de sa drapperie, la tête et le bras droit vers le ciel, qu'elle regarde avec ardeur. Embrassant à sa gauche une croix, du même côté est un enfant qui montre le livre de l'Évangile.

A gauche, c'est la *Clémence* demi assise sur un lion, la tête et les yeux un peu baissés, ses cheveux liés avec une boucle relevée par derrière, tenant un dard de sa main gauche, appuyée sur ses genoux, et la droite posée sur la tête du lion, la férocité duquel paraît être adoucie par un enfant, qui de la main gauche luy tient la crinière et présente la droite à la *Clémence,* en se regardant mutuellement l'un et l'autre.

A la droite de la *Religion* sur les piédestaux de la balustrade à 30 pieds de hauteur.

1° Un grouppe composé de deux enfans de 5 pieds sous un palmier, dont un tient le calice et l'autre est à genoux, tenant une main sur sa poitrine, en adoration ; l'autre main s'appuie contre le palmier, a côté duquel est un bénitier et un livre.

2° Une cassolette d'un très beau goût antique, ovale de 3 pieds sur 2.

3° Un autre grouppe de trois enfans sous un palmier, dont un se coiffe d'un grand chapeau de cardinal, pendant que les deux autres s'efforcent à soutenir une drapperie qui tient audit palmier dans lequel est une croix.

A la gauche de la *Clémence* sur les piédestaux de la balustrade à la susdite hauteur de 30 pieds.

1° Un grouppe de deux enfans de 5 pieds de proportion sous un palmier entrelassé d'un grenadier, représentant l'amitié par leur caractères, on voit une mutuelle correspondance d'affection et encore par des présens que l'un offre à l'autre, comme pour le secourir dans la disgrâce.

2° Une cassolette antique semblable à la précédente.

3° Un grouppe composé de trois enfans sous un palmier. L'un tient une mitre pendant que les deux autres ingénieusement gardent la crosse et l'épée adossés audit palmier.

Dans le tympan du fronton circulaire du pavillon à la droite du palais. La *Charité* vêtue d'une drapperie tenant un cœur de sa main gauche, et de la droite un enfant qui tette pendant qu'un autre suce son propre doigt. (Exécuté par Les. Paulé, d'après le modèle de M. Le Lorrain.)

Aux clefs des neuf fenêtres sur la façade du fond de la cour sont des têtes d'hommes et de femmes parfaitement bien caractérisés de diverses coëffures, grecques et romaines.

Sur le tympan du fronton triangulaire sur l'avant corps de la susdite face, sont les armes du roy ornées de trophées d'armes, et de deux enfans, l'un sert de suport au cartel, et l'autre de Renommée sonnant la trompette.

Sur la corniche dudit fronton deux figures de 8 pieds 3/4 de proportion à demi couchées, l'une représentant *la Force*, tenant un faisceau d'armes, et l'autre *la Prudence*, par le miroir et le serpent.

Au fronton de la façade côté de la rivière les armes de l'évèché suportées par deux lions.

Sur l'entablement circulaire du frontispice de la chapelle côté de la rivière, deux anges en adoration de 8 pieds 3/4 de proportion, demi drappés posés à 40 pieds de hauteur, à genoux au pied d'une croix placée au milieu d'eux, l'un a les mains jointes, la tête et les yeux vers le haut de la croix, extrêmement pénétré de l'amour de son Dieu. L'autre la main gauche sur sa poitrine, le corps, la tête et les yeux modestement baissés montrant de la main droite la croix aux passans, comme pour les faire souvenir de ce grand et profond mistère. (Faits de stuc d'après le modèle de M. Le Lorrain et actuellement se font en cuivre battu, au marteau, par Jean Hougler le fils, chaudronnier de la ville de Strasbourg.)

II. Incendie de la cathédrale de Strasbourg

L'architecte de la Guêpière [1] *au marquis de Marigny*

A Stuttgart, le 31 juillet 1759.

M., L'accueil gracieux qu'il vous a plu me faire lorsque j'ai eu l'honneur de vous assurer de mon profond respect à Paris semble authoriser l'envie que j'ai de vous supplier de m'accorder votre protection dans un ouvrage que la proximité du païs où je suis me permettrait de faire. Si vous daigniez, M., écrire en ma faveur au Prince Constantin, évêque de Strasbourg, en luy remettant une lettre de votre part, je ne doute point qu'elle ne produise tout l'effet que j'en attends.

La principale église de Strasbourg, M., vient d'être endommagée d'un singulier coup de tonnerre qui a mis le feu au comble ; tout est brûlé, la voûte du cœur (*sic*) est tombée, a écrasé le maître-autel ; il n'y a pour ainsi dire que la belle tour de respectée. J'y vois une reconstruction, sans être totale, qui mérite quelque considération pour un artiste qui cherche les occasions de se distinguer et surtout pour un bon Français qui a le chagrin de ne pas servir sa patrie. Je vous devrai, M., ce bonheur, si je puis sous vos auspices obtenir de ce Prince Evêque de travailler au projet du rétablissement de cette église que je ne ferais sûrement qu'en employant, s'il m'est possible, ce vrai goût que vous flattez si bien. J'ose dire que je me ferais fort d'y réussir si vous me permettiez, M., d'écouter vos conseils.

* * *

Le marquis de Marigny à la Guêpière

Versailles, le 29 août 1759.

J'ay reçu, M., votre lettre du 31 du mois de juillet dernier au sujet du singulier coup de tonnerre tombé sur la principale église de Strasbourg qui a mis le comble en feu, fait tomber la voûte du chœur et dont la chute a écrasé le maître-autel. Je ne suis point surpris que le rétablis-

(1) Arch. Nat. O¹ 1909. — Pierre-Louis-Philippe de la Guêpière, élève de J. F. Blondel, était depuis 1752 l'architecte du duc de Wurtemberg.

sement de cet édifice ait excité en vous le désir d'en être chargé : c'est une reconstruction à faire honneur à vos talents. Mais je ne puis écrire à M. le Prince Constantin pour vous procurer cet ouvrage. Voyez à employer les recommandations que vous avez à la Cour de Stuttgart auprès de ce Prince ; tâchez qu'on l'engage à m'écrire pour sçavoir mon sentiment sur vos lumières et vos talents. Je vous promets que vous serez content des témoignages que je luy rendrai de votre capacité.

III. Plans de Blondel pour la ville de Strasbourg

Cours d'Architecture, t. IV. Paris 1773

« Le Magistrat de Strasbourg ayant conçu le dessein de faire construire plusieurs corps de casernes pour contenir la garnison de cette ville, ainsi qu'une Place d'Armes et de nouvelles communications pour rendre le défilé des troupes plus commode, sans nuire à la circulation des habitants, demanda à la Cour un architecte expérimenté qui pût se transporter sur les lieux, à dessein d'y faire lever un plan exact, de projeter sur ce plan les bâtiments à faire pour le service du Roi et en même temps de désigner les emplacements les plus convenables pour élever dans la suite un Sénat, une place propre à contenir la statue pédestre du Prince, une salle de spectacle, des marchés, des halles, etc... Nous eûmes l'honneur d'être choisi pour ces différentes opérations...

« De retour à Paris, nous présentâmes (un second projet) à M. le duc de Choiseul qui, après l'avoir examiné, nous excita à entrer dans des vues moins économiques, nous laissant entrevoir que cette vaste entreprise était l'ouvrage du temps, que par cette raison, il ne fallait rien épargner pour produire un plan digne du règne sous lequel nous vivions. Échauffé par les idées élevées que nous communiqua ce ministre éclairé, nous fîmes un troisième projet qui reçut son approbation et à l'occasion duquel nous retournâmes à Strasbourg pour le soumettre au Magistrat. Ce dernier ouvrage, beaucoup plus important que les précédents. fut sujet à plusieurs contestations : nous fîmes de nouveaux efforts pour parvenir à concilier les idées de grandeur puisées à Versailles et celles d'économie qui nous furent recommandées à Strasbourg : en sorte qu'après avoir passé cinq mois de suite dans cette ville, nous eûmes la satisfaction d'obtenir l'approbation unanime de

l'État-Major, de la Noblesse, du Clergé et de la Bourgeoisie, tous également intéressés aux nouveaux alignements prescrits, aux acquisitions à faire, en argent ou par échange... Ce plan et les projets auxquels il avait donné lieu furent présentés de nouveau à M. le duc de Choiseul ; nous les lui offrîmes à Marly avec M. le Maréchal de Contades, commandant de Strasbourg et avec M. Gayot, Prêteur Royal de cette ville ; enfin l'automne suivant, le 2 octobre 1768, nous eûmes l'honneur de les présenter à Sa Majesté qui en approuva l'exécution. »

Blondel décrit ensuite la route que les étrangers parcourent lorsqu'ils traversent la ville, de la porte de Saverne à la porte des Bouchers.

« La *Place d'Armes* (1) est aujourd'hui une des principales beautés de la ville de Strasbourg. Sa forme, quoique irrégulière ne laisse pas de produire un bon effet ; et sa décoration dans un genre simple deviendra intéressante lorsque, dans la suite, chaque particulier qui a des maisons sur cette place, se sera assujetti à suivre la même ordonnance dans les façades. En attendant cette époque, nous avons planté une allée d'arbres dans son pourtour qui, en masquant pour ainsi dire la disparité actuelle de ses bâtiments, procure de l'ombre aux troupes, lorsqu'elles viennent y faire l'exercice et monter la parade...

« Malheureusement l'exécution est presque toujours négligée loin des yeux de l'ordonnateur... C'est ce qui nous arrive à Strasbourg, l'éloignement du lieu de notre capitale s'opposant à former dans cette ville des artistes en second qui puissent rendre avec intelligence les mesures, les rapports, les profils et le goût de l'architecture qui leur sont confiés...

« A l'égard de la *Place Royale* (2), nous n'avons pu raisonnablement la faire plus vaste ; il faut se ressouvenir qu'il s'agit ici d'une ville de guerre... Cette place, au milieu de laquelle doit s'élever la statue du Prince, a pour fond la façade du Sénat et la statue se trouvera précisément en face du portail de la Cathédrale... Cette place est aussi destinée pour un marché, de manière que la représentation du héros se trouvera placée au milieu de l'abondance, en face du temple de Thémis et vis-à-vis celui de la Religion...

« Pour faire juger de l'importance et de l'utilité des changements proposés pour Strasbourg, nous ferons remarquer que dans cette seule partie de la ville, il n'est point ou presque point de carrefour que nous n'ayons converti en place, point de rues que nous n'ayons alignées, de manière à former dans la suite des communications beaucoup plus régulières qu'elles ne l'étaient précédemment. »

(1) Place Kleber.
(2) Place Gutenberg.

II. Electorat Palatin

Note des ouvrages que le Chevalier de Marolles a exécuté dans différentes Cours d'Allemagne (1)

Le Chevalier de Marolles, élève de feu M. Blondel et ensuite du feu Chev. de Servandony, célèbres architectes.

A fait les fêtes du Duc régnant de Vurtemberg à Stuttgardt de 1763 et 1764 conjointement avec feu Servandony.

En mars 1764 j'ai fait les fêtes du couronnement de l'Empereur régnant à Francfort.

Ensuite je suis revenu à la cour de Mannheim où S. A. S. l'Electeur Palatin m'a chargé de lui faire le projet d'un nouveau château et embellissement du parc de Schwetzingen.

En 1765 je fus appellé du Roy de Prusse. Ce monarque savant m'a chargé de lui embellir son château et parc de Sans Soucy. Ce digne monarque m'a comblé d'honneur et de satisfactions.

Nicolas de Pigage au comte d'Angiviller (2)

Mannheim, 16 mars 1778.

Il offre au comte d'Angiviller, Directeur des Bâtiments, un exemplaire de son ouvrage sur *la Galerie Electorale des tableaux de Düsseldorf* « que j'ai composé, écrit-il, dans mes loisirs et par goût particulier pour le bel art de la Peinture, qui a tant de liaison avec celui de l'Architecture que je professe ».

(1) Arch. Nat. O[1] 1913, 1-32.
(2) Arch. Nat. O[1] 1914.

*
* *

Le comte d'Angiviller à M. de Pigage, premier architecte de S. A. El. Palatine

Versailles, 8 avril 1778.

Cette célébre gallerie et les morceaux précieux qu'elle renferme méritaient une description aussi bien faite et aussi intéressante, tant par les gravures charmantes qui l'accompagnent que par le discours qui sert à leur explication. Tous ceux qui n'ont pu voir cette magnifique collection vous seront bien obligés de l'idée qu'ils peuvent en prendre au moyen de votre ouvrage et ceux qui l'ont déjà vue vous devront aussi le plaisir qu'ils ressentiront à se rappeler tant de sublimes morceaux.

Journal de Wille

15 février 1760. M. Hin, peintre du duc régnant de Deux Ponts et mon ancien ami, étant arrivé avec S. A. S. me vint voir tout de suite. J'en étais ravi. Nous nous sommes embrassés de bon cœur comme de raison.

Le 16. Monseigneur le duc de Deux-Ponts me fit l'honneur de me visiter et S. A. S. resta plus d'une heure et demie avec moi. Nous raisonnâmes continuellement et presque toujours sur les arts dont il est grand amateur et connaisseur.

1er mars 1760. Monseigneur le duc de Deux-Ponts vint chez moi et peu après nous montâmes en carrosse et je le menai chez M. Rémi pour voir un tableau du Poussin qu'il acheta pour cent louis. C'était une *Adoration des Bergers*. Ce tableau sera transporté à Manheim pour être mis dans le fameux cabinet de l'Electeur Palatin.

Le 16 mars. M. Meyer, jeune peintre, a pris congé de nous pour aller avec les équipages du duc de Deux-Ponts à Deux-Ponts, Monseigneur le duc l'ayant engagé pour cela en lui donnant une petite pension. C'est M. Hin, son ancien maître, lorsqu'ils étaient encore à Strasbourg, qui lui a procuré cette petite fortune.

28 octobre 1765. Meyer, jeune peintre, est de retour de chez le duc de Deux-Ponts où il a été plusieurs années ; il a quitté le Prince.

Livret du Salon de 1781

Au 10 septembre jusqu'à la fin du même mois, on verra dans l'atelier de M. Monnot Cour du Louvre deux figures en marbre de grandeur naturelle. C'est le moment où Psiché vient voir l'Amour.

Ces figures sont destinées à orner le lit de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Deux-Ponts.

*
* *

Le Prince de Deux-Ponts au comte d'Angiviller (1)

Paris, 15 novembre 1784.

Monsieur le Comte, Le Sr Pietz, porteur de cette lettre, est un jeune peintre au service de mon frère Duc Régnant des Deux Ponts, qui va à Rome pour se perfectionner dans son art. J'ose vous supplier, Monsieur le Comte, de vouloir bien lui accorder vos bontés et protection, pour lui en faciliter les moyens.

III. Electorat de Mayence

I. Description de La Favorite en 1789 (1)

La Favorite doit ce nom à l'Électeur Lothaire-François de Schönborn ; il en faisait son principal amusement dans l'été.

Ce que je trouve de plus beau dans ces Champs-Élysées de Mayence, c'est la situation. L'Électeur qui règne actuellement y a fait bâtir une retraite pour sa personne seule, qui par conséquent n'est pas très grande.

Le jardin n'a rien qui mérite une attention particulière ; on pourrait cependant tout faire sur un terrain si beau et si avantageusement situé... Il est environné d'une grille de fer qui, par sa légèreté, ne cache ni la vue de la ville ni celle du Rhin ; il est orné de statues, de vases et de bancs qui, quoique du siècle passé et d'une faible et mauvaise exécution, forment pourtant, par leur blancheur, un contraste agréable avec le verd des arbres.

Au milieu des bosquets on trouve un pavillon uniquement destiné au jeu et aux concerts : ce n'est qu'une seule pièce sans vue. Un peu plus loin, le jardin s'élève des bords du Rhin en plusieurs terrasses décorées de fontaines et de statues, et couvertes des fleurs les plus agréables et de superbes orangers.

Lorsqu'on les a toutes montées on découvre l'édifice principal qui de chaque côté a trois petits pavillons un peu éloignés les uns des autres. Ils ont un défaut : c'est d'ôter au grand bâtiment, à droite, la vue des montagnes de Darmstadt, à gauche de la ville et des campagnes riantes de Wisbade... Aussi ces sept bâtiments d'une forme peu moderne n'offrent pas un coup d'œil agréable et n'annoncent aucune commodité. Il vaudrait mieux, à la place de tous ces pavillons mesquins et irréguliers, élever sur la partie la plus haute du jardin un seul corps de bâtiment avec deux ailes, dans le genre de la *Prévôté*, qui aurait sa façade sur le Rhin et d'où l'on jouirait d'une aussi belle vue qu'à Mayence même... On verrait sous ses pieds rouler majestueusement le Rhin et le Mein qui lui apporte son onde argentée, les riches campagnes de Hochheim, Wisbade, une partie du Rhingau. Enfin les montagnes et les forêts qui s'étendent jusqu'à Francfort termineraient ce brillant horizon.

(1) G. Lang. *Reise auf dem Rhein*, 1789. Adaptation en français intitulée *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf*. Mayence, 1808.

II. Hôtel de Tour et Taxis, à Francfort

Mémoire de Robert de Cotte pour le prince de Tour et Taxis (1)

1727.

J'ay examiné les desseins qui m'ont été communiqués pour bâtir un grand hôtel en la ville de Francfort pour S. A. Monseigneur le Prince de La Tour. J'en ay trouvé l'arrangement et la distribution bien disposés : apparemment que l'architecte qui les a faits et qui me paraît homme entendu et capable d'exécution a travaillé sur des mémoires qui lui ont été donnés.

Comme on me demande mon avis, je crois après avoir fait réflexion que cette maison étant pour un grand seigneur, il serait plus à propos de ne faire qu'un grand appartement au rez-de-chaussée : c'est ordinairement où se rassemblent les seigneurs et la noblesse et au premier étage faire deux appartemens sur le jardin et d'autres en aisles et aux pavillons sur la rue ainsi que les logemens en attique, mesme dans les basses cours pour ce qui regarde les écuries, manège couvert, remises des carosses, des logements d'officiers et de domestiques.

La rue où l'on doit bâtir cette maison n'étant pas large, j'ay pensé que pour en rendre l'entrée plus facile et pour y donner plus de grâce, il fallait y former deux portions circulaires qui doivent faire un bel effet.

J'ay fait intérieurement un péristile de colonnes du côté de la cour où se rassemblent ordinairement bien des gens dans la journée d'un certain ordre, ce qui donne un grand agrément et qui convient à la maison d'un seigneur. D'ailleurs ce péristile conduit à des galleries en arcades à droite et à gauche de la cour pour aller à couvert de ce péristile dans toute la maison, ce qui agrandit aussy la cour.

Au fond de lad. cour et au milieu est le vestibule. Au lieu d'entrer d'abord dans le sallon qui est la pièce honorable où se doit assembler la compagnie... j'évite d'en former un passage qui en ôte l'usage aux gens de médiocre condition et aux domestiques. C'est pourquoi l'on entre à droite du vestibule dans une grande salle éclairée du côté de la cour où se tient ordinairement la livrée; de là on passe par trois arcades dans une antichambre du côté du jardin où se doivent tenir les

(1) Bibl. Nat. Cab. Est. — Papiers de R. de Cotte, III.

officiers et valets de chambre de la maison ; ensuite on entre dans un sallon de forme ovale où sont deux cheminées ou poëles et au milieu en face du jardin est un renfoncement pour y mettre un sopha : cette pièce est, comme j'ay dit, où se rassemblent les seigneurs et la noblesse. L'on passe du sallon dans la chambre de parade et de là au grand cabinet et en retour dud. grand cabinet une chambre à coucher qui a ses commodités, des petits cabinets et des garderobes convenables avec une antichambre qui a son entrée séparément par la gallerie à gauche sur la cour afin que le prince et la princesse puissent se retirer quelquefois de la compagnie pour donner des ordres sans que leurs officiers et domestiques passent dans le grand appartement, ayant trouvé que dans les plans qu'on m'a communiqués, les chambres et les cabinets étaient des pièces trop petites.

J'ay placé à gauche du vestibule le grand escalier qui monte par le milieu du vestibule seulement au premier étage qui conduit aux deux grands appartements sur le jardin et autres appartements dans les ailes. Les autres escaliers placés à différens endroits monteront à tous les étages et même descendront dans les caves.

J'ay cru devoir placer la chapelle au rez-de-chaussée qui aura son entrée au fond de la première salle avec une tribune pour la commodité du premier étage ; tous les gens de la maison pourront entendre la messe commodément au rez-de-chaussée même de la salle.

A l'égard de la salle à manger, comme c'est une pièce de conséquence où on se rassemble souvent, j'ay cru qu'il y fallait faire attention pour la bien placer et qu'elle soit assez grande. C'est pourquoy je l'ay fait du côté du jardin à droite de l'antichambre dans l'enfilade du grand appartement ayant son entrée aussy pour le service par la première salle : en sorte que l'on y sert et dessert à couvert facilement des offices et cuisines qui sont arrangés à peu près comme dans les plans qui m'ont été communiqués, à la réserve que j'ay rapproché l'office dont on fait usage pendant la journée pour des rafraîchissements.

Le plan du premier étage est en papier qui retombe, on verra si la distribution convient; elle a peu changé...

Je n'ay point fait le plan de l'étage en attique dont la distribution doit être comme celle des plans qui m'ont été communiqués.

J'ay trouvé les écuries de la grande basse-cour assez bien disposées, il y a de quoy placer 46 chevaux. J'ay changé le manège couvert; je l'ay fait au fond de ladite cour de la même grandeur; par ce moyen cette cour devient plus grande pour y exercer des chevaux...

J'ay fait les élévations des façades sur le jardin, une autre du fond de la cour qui est aussy celle de la rue avec un profil du corps de logis qui fait voir la décoration d'une aile et le pavillon sur la rue et le péristile qui porte la terrasse.

Voilà ce que je pense sur cet hôtel. Si cette idée convient, on peut la

communiquer à l'architecte qui a fait les premiers desseins pour lui donner occasion de mieux penser encore. Je n'ay fait ce projet que pour faire plaisir au Prince que je n'ay pas l'honneur de connaître. Si son architecte était de mauvaise humeur et que ce projet convienne à S. A., on n'aura qu'à me faire sçavoir son intention à laquelle je me conformeray ; mais il faudrait avoir en même tems un mémoire instructif des commodités indispensables et de la quantité de logements qu'il faut pour tous les officiers et domestiques afin de travailler avec certitude.

Comme l'usage en Allemagne est de mettre des poëles, il serait bon de marquer les endroits où on les veut placer. On en met ordinairement dans les premières salles où j'en ay placé deux dans les angles à l'antichambre, salle à manger. Je ne scay si on en mettra dans le sallon ; en tout cas j'y ay fait deux cheminées et si on y met des poëles, on pourra mettre le bois par derrière sans passer dans les appartemens, ainsy des autres pièces, mais il faut aussy une explication sur ces sortes d'usages.

J'ay fait réflexion qu'on pourrait faire dans le premier étage un grand appartement comme celuy du rez-de-chaussée, entrant du vestibule dans une pareille salle sur la cour, de là dans une antichambre sur le jardin qui conduirait au grand appartement, passant par le sallon ; et de la même antichambre à droite on passerait dans une chambre, cabinet et garde-robe qui serait double par le moyen d'une entresolle, l'étage étant assez haut et les dites garderobes se trouveraient dégagées par la salle qui conduirait à la tribune de la chapelle. J'en ay fait un papier qui retombe sur le plan du premier étage : en sorte qu'il y aurait toujours deux appartements dans le premier étage du côté du jardin. Je crois que c'est le party qu'il faudrait prendre.

Fait à Versailles, le 8 septembre 1727.

Le Prince de La Tour et Taxis à R. de Cotte (1)

Bruxelles, le 20 octobre 1727.

M., M. de Kerpen m'ayant donné part de la maniére obligeante avec laquelle vous avez bien voulu prendre la peine d'examiner le plan de l'hôtel que j'ay envie de faire bâtir à Francfort et même de m'envoyer

(1) Bibl. Nat. Cab. Est. — Papiers de R. de Cotte, III.

un que vous avez eu la bonté de faire faire, que je trouve parfaitement beau, le mémoire, M., que vous y avez joint me fait connaître que les changements que vous avez jugé à propos d'y faire sont fondés sur la parfaite connaissance que vous en avez et votre plan, M., trouvera sans conteste l'approbation générale. Je souhaiterais pouvoir vous en marquer ma reconnaissance et rencontrer des occasions de vous convaincre combien je suis, M.,

Votre très humble serviteur
A. F. Prince de La Tour et Taxis.

III. Reconstruction de la flèche de la Cathédrale de Mayence

Le marquis de Marigny au baron de Dalberg (1)

14 novembre 1770.

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 septembre les plans et éclaircissemens que l'Académie d'Architecture avait demandés pour pouvoir décider de la possibilité d'élever une tour de pierre à la place du clocher en charpente de la cathédrale de Mayence. Je les ai fait passer aussitôt au secrétaire de l'Académie et elle s'en occupera dès la rentrée qui est instante... Je vous prie d'être convaincu du plaisir que je ressens d'être à portée de procurer au Chapitre illustre de Mayence la solution de ses doutes sur cette construction.

(1) Arch. Nat. O[1] 1912.

Procès-verbaux de l'Académie d'Architecture (1)

26 novembre 1770.

Ensuite ont été mis sur le bureau les plans, coupes, profils et élévations de la tour du clocher de Mayence et les explications aux éclaircissements préliminaires lesquels avaient été demandés par l'Académie à la séance du 25 juin 1770 et l'Académie a nommé Mrs Chevotet, Le Carpentier, Brebion et Moreau pour en faire leur rapport à la Compagnie.

2 décembre 1770.

L'Académie a demandé à entendre le rappórt des commissaires sur l'objet de l'église de Mayence. Ils ont dit que M. Le Roi était chargé de nouveaux desseins et mémoires relatifs à cet objet et qu'il leur paraîtrait convenable que cet académicien fût ajouté aux commissaires nommés à cet effet et la Compagnie a arrêté que M. Le Roi se joindrait à Mrs Chevotet, Le Carpentier, Brebion et Moreau pour faire rapport sur cette affaire le plus tôt qu'il leur sera possible.

10 décembre 1770.

L'Académie a entendu le rapport des commissaires nommés dans les séances du 26 novembre et du 3 décembre de cette année pour l'examen des projets de la tour de l'église de Mayence et ce rapport a été unanimement approuvé et il a été déterminé qu'il serait inscrit tout au long dans les registres des délibérations et qu'il en serait envoyé une copie certifiée du secrétaire à M. le marquis de Marigny,

---

(1) Registres des procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture conservés à la Bibliothèque de l'Institut. M. H. Lemonnier en a entrepris la publication ; mais son dernier volume s'arrête à 1767.

Rapport des Commissaires nommés par l'Académie pour examiner un projet proposé pour construire une flèche en pierre à la Métropole de Mayence (1).

Nous Commissaires nommés par l'Académie dans les séances des 26 novembre et 3 décembre 1770 pour examiner le projet proposé pour construire une flèche en pierre de taille à la Métropole de Mayence qui a été envoyé à la Compagnie par M. le Marquis de Marigny, après avoir examiné les desseins et les mémoires que M. le Directeur général des Bâtimens du Roy nous a fait remettre ainsy que d'autres desseins et mémoires concernant ce projet qui nous ont été communiqués par un de nous, lesquels ont été visés et paraphés de nous commissaires et du secrétaire de l'Académie, avons formé l'avis suivant :

RAPPORT

Dans un premier examen du même projet qui avait été envoyé le 21 juin 1770, elle crut ne pas pouvoir prononcer sur la possibilité de son exécution sans avoir à l'égard de plusieurs articles divers éclaircissements qu'elle demanda et que nous remettrons sous les yeux de l'Académie, si elle le désire. On a fait à ses questions une réponse où il est dit :

Que les quatre piliers sur lesquels on veut élever la flèche sont revêtus en pierre de taille, c'est-à-dire de grès rouge en usage dans le pays et intérieurement comblés de grais (*sic*), que le revêtement des pendentifs qui s'élèvent sur ces piliers est en dehors des moellons mêlés avec des tufs et en dedans encombré ou rempli de blocages en moellons et mortier, que presque tout l'espace qui est entre les fenêtres est de moellon, que les parties de la tour que l'on conserve sont en général de moellon, de tuf et de grès et en partie gâtées par le feu, qu'on a disposé les tirants de fer, comme ils le sont dans le projet, pour garantir le clocher de la déclinaison et pour empêcher qu'il ne cède d'un côté ou de l'autre sous un poids plus considérable et enfin que le beffroi sera situé dans l'espace qu'on voit au-dessus de la première voûte : telles sont les réponses qu'on a envoyées à l'Académie pour satisfaire aux observations préliminaires qu'elle a faites et qui nous ont mis en état de donner notre avis ainsy qu'il suit :

Nous pensons que le mur qui doit porter la flèche qu'on se propose de construire étant destiné à porter (comme on le marque dans une des explications qui accompagnent les desseins) sur un autre mur qui n'est construit qu'en moellon et pierre de tuf et percé dans tous les sens, cette base peut n'être pas assez solide pour porter le poids de la flèche qu'on veut construire et qu'avant de hazarder une entreprise

(1) Procès-verbaux de l'Académie d'architecture. Bibliothèque de l'Institut.

de la conséquence de celle qu'on projette, ce premier point doit être éclaircy sans contradiction : ce qui n'est pas, puisque les observations envoyées ne sont pas d'accord. D'après cela nous croyons encore qu'il y aurait tout lieu de craindre (comme l'architecte qui a fait des objections contre ce projet l'a pensé) que la tour ayant pu être calculée dans sa construction pour porter une flèche de charpente ne soit pas assez solide pour en porter une de pierre, beaucoup plus pesante, surtout les matériaux dont cette tour est construite étant de différente nature, assez imparfaits et altérés par la durée de neuf siècles et un violent incendie.

Il est d'ailleurs évident que le nouveau mur qui ferait plus grande épaisseur.. occasionnerait nécessairement des effets fâcheux tant à la voûte qu'aux battants parce que la nouvelle construction tasserait tandis que l'ancienne ne tasserait pas.

Il nous paraît aussi qu'il y aurait un danger évident à faire porter les murs qui soutiennent la poussée des voûtes supérieures à faux de près d'un tiers de leur diamètre sur les reins des voûtes inférieures, que les voûtes étant d'ailleurs disposées dans ce projet de manière à former une poussée considérable, cette construction serait d'autant plus hazardée que les cloches enfermées dans ces voûtes surchargeraient les murs qui les soutiennent et y causeraient par leur vibration un très grand ébranlement. Nous ajoutons que l'auteur du projet de la flèche (1) semble avoir beaucoup trop compté sur les fers qu'il se propose de faire entrer dans la construction et qu'il dispose en quelques endroits d'une manière peu conforme aux règles de la bonne construction.

Notre avis enfin est qu'il serait plus prudent de construire la flèche en charpente que de la construire en pierre, en suivant le projet qui nous a été remis.

Au surplus en déterminant que le projet présenté ne pourrait être exécuté et qu'il vaut mieux former une flèche et beffroi en charpente, nous pensons qu'il serait encore possible de s'occuper des moyens de satisfaire le désir que montrent les personnes intéressées à cette entreprise de voir exécuter cette flèche en pierre, mais qu'il faudrait avant tout être assuré d'une manière incontestable de la solidité des quatre points d'appuy et de l'impossibilité de leur tassement ou fracture sous la charge d'un plus grand poids, de la solidité des premières voûtes de l'église sur lesquelles on pourrait établir la résistance nécessaire au nouvel ouvrage et former un nouveau projet, qui nous paraît possible, d'une construction plus solide et plus légère que celle du projet qui nous a été remis.

Fait à l'Académie Royale d'Architecture au Louvre à Paris le dix décembre mil sept cent soixante et dix.

(1) Neumann le jeune.

IV. Description de la Grande Prévôté de Mayence (1)

Je croirais n'avoir encore rien dit de Mayence si je ne parlais pas de la *Prévôté du Dôme*. Ce bâtiment est unique dans son genre ; c'est le comte von der Leyen, actuellement Prévôt, qui l'a fait bâtir à grands frais, mais en partie des contributions volontaires du Chapitre.

Ce bâtiment présente tout ce qui peut charmer l'œil qui se promène longtemps agréablement sur l'ensemble avant de s'arrêter sur aucune partie séparée. Cependant, il faut l'avouer, ce palais n'a pu se concilier l'approbation générale ; mais en existe-t-il un seul dans l'univers qui n'ait pas été exposé à la critique et ce qui plaît quelquefois au véritable connaisseur est justement ce qui déplaît à l'amateur tranchant... C'est en tentant de nouvelles formes qu'on crée de nouvelles beautés et n'est-il pas heureux que de tems en tems les Princes et les hommes riches aient de nouvelles fantaisies pour animer et développer les talens des artistes qui, sans ces heureux essais, resteraient tous au même point.

Ce superbe palais est l'ouvrage de l'architecte Mangin, déjà très avantageusement connu par le château de *Mon aise* près de Trèves, qui appartient au comte de Walderdorf.

C'est dommage que la Prévôté soit cachée dans un coin de la ville : combien ce bâtiment superbe eût gagné pour l'extérieur si on l'eût élevé dans une place plus libre, plus régulière et surtout plus élevée ! Il est vrai que c'est une surprise bien agréable pour un étranger au sortir de ces rues tortueuses et étroites de se voir tout à coup au pied de ce palais, sans s'y être attendu.

La façade principale présente six colonnes de l'ordre corinthien qui supportent une large galerie découverte et chaque colonne porte en outre une statue colossale, supérieurement exécutée par le sculpteur Paf (Pfaff) ; ce corps de bâtiment a deux ailes latérales moins exhaussées, également terminées en terrasses à l'italienne et supportées de chaque côté par de superbes arcades, ce qui forme devant tout le palais une très belle avant-cour fermée par un treillis très solide quoique travaillé avec délicatesse.

Le vestibule qui sert d'antichambre aux valets est très vaste et l'on y remarque un trait de génie de l'architecte qui, pour n'en pas gâter la régularité, a eu l'adresse de cacher les poëles dans l'intérieur même des colonnes.

De ce vestibule on monte un escalier large, bien éclairé et très commode, qui se divise au premier étage en deux corps et conduit d'un

(1) J. G. Lang. *Reise auf dem Rhein*. 1789. Nouv. édit. en français intitulée *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf*. Mayence: 1808.

côté dans le superbe salon, de l'autre dans les appartements adjacens. On ne peut voir sans satisfaction l'ordre qui règne partout et l'agréable distribution des appartemens : partout on y rencontre la propreté hollandaise, partout l'art et le goût s'y trouvent réunis.

L'or dont tous les ornemens sont couverts donne le plus grand éclat au salon dont 36 colonnes soutiennent le plafond. Entre chaque couple de colonnes est ou un génie doré, de quatre pieds de haut, qui porte un guéridon chargé d'un lustre ou de superbes fauteuils de bois d'acajou, supérieurement travaillés, ornés de bronzes dorés et garnis de riches coussins.

De ce superbe salon on passe dans un plus petit destiné à prendre le caffé et ensuite dans la salle à manger ordinaire, qui est simple mais pourtant belle; elle est ornée d'un plafond peint par J. Zick (1), représentant les plaisirs des Dieux dans les sept planètes. Au lieu de tapisserie sont quatre grands tableaux très bien peints par un Français dans le goût de Tischbein; on désirerait cependant que les sujets fûssent mieux choisis et plus analogues (2) à une salle à manger; en général ils sont tristes et peu agréables. Le premier représente *Jupiter punissant Junon*; le second *La chute de Phaëton*; le troisième *Le déluge* et le quatrième *Les Titans vaincus.*

Plusieurs pièces qui se répondent toutes donnent à cet appartement la plus grande commodité; elles reçoivent la lumière de haut et c'est un des reproches que l'on a fait à l'architecte. Il faut l'avouer, ces chambres, au premier coup d'œil, éclairées toutes de cette manière, présentent un aspect trop monotone et par cela même peu agréable. J'aurais de la peine à demeurer toujours dans un endroit aussi triste; d'ailleurs cette manière de recevoir le jour a une grande incommodité lorsqu'il neige beaucoup et longtemps. Cependant cette manière de tirer les jours d'en haut ne doit pas être entièrement rejetée et on peut l'employer avec avantage pour les cabinets d'étude, les bibliothèques et surtout les galeries de tableaux, où les fenêtres latérales feraient perdre une place précieuse.

(1) Le peintre Jannarius Zick qui décora également le Palais électoral de Coblence avait fait un séjour à Paris en 1757.

(2) Dans la langue du XVIIIe siècle analogue à le sens de conforme, convenable.

IV. Electorat de Trèves

I. Palais Electoral de Coblence

L'architecte J.-F. Blondel au marquis de Marigny (1)

13 novembre 1758.

M., J'ai l'honneur de vous rendre compte du sieur Michel de Nisme (2), jeune artiste qui vous a été recommandé par M. Gremont, envoyé de France à la Cour de Trèves et que vous m'avez chargé d'examiner la dernière fois que je vous fis ma cour. J'ai vu de ses desseins et me suis transporté chez lui pour examiner quelques modèles qu'il avait faits. En général il sait très peu de théorie ; il entend davantage la pratique, mais il ne peut être employé qu'en second, sous la direction d'un habile homme. D'ailleurs il me paraît laborieux, avoir de bonnes mœurs et s'offre pour très peu, s'avouant sobre et sans ambition. Voilà, M., le compte que je vous devais à ce sujet.

*
* *

Le marquis de Marigny à Blondel

A Versailles, le 23 novembre 1758.

J'ay reçu, M., dans votre lettre du 13 de ce mois le portrait que vous me faites du jeune artiste qui m'a été envoyé par M. l'Envoyé de France à la Cour de Trèves que je luy feray parvenir afin qu'il juge luy-même de ses forces et qu'il voye à quoi et comment ce jeune artiste peut être employé.

(1) Arch. Nat. O¹ 1909.

(2) Il s'agit de Michel d'Ixnard, qui était en effet Nîmois et qui devint plus tard architecte de l'électeur de Trèves.

Liste des travaux de d'Ixnard dressée par lui-même (1)

Voici les principaux : Saint Blaise, un édifice considérable, la Résidence d'une princesse abbesse de Bouchau, un château neuf à Son Ex- Mr. le Comte de Kœnigsegg d'Aulendorf; un hôtel bâti de neuf à Mr. le Baron de Sickin, un château bâti de neuf à Mr. le Baron Spet de Gainerdingne, une commanderie bâtie de neuf à M. le Baron de Ritheim, une considérable réparation à la grande commanderie d'Elingue d'une entière distribution et élevé des colonnades en pierres de taille, la réparation en entier d'un grand château du prince Hohenzollern, un château réparé et distribué à Mde la Comtesse d'Ulme, le cœur (*sic*) de la cathédrale à Constance revêtu et décoré de marbre, avoir décoré plusieurs parties du palais de Mersbourg, des ouvrages continués pendant six années chez Mr. le Prince de Rohan, frère de S. E. Mgr le Cardinal de Strasbourg qui a honoré le supplicant de sa confiance.

Procès-verbaux de l'Académie d'Architecture (2)

21 juin 1779.

Ensuite a été fait lecture d'une lettre de M. d'Ixnard, architecte employé par S. A. S. Électorale de Trèves à la construction d'un palais de résidence à Coblence, par laquelle lettre et mémoire auxquels sont joints des plans, coupes et élévations et échantillons de pierre il demande à l'Académie qu'elle veuille bien donner son avis sur les objections et différentes propositions de changements qui lui sont faites dans sa construction.

L'Académie en conséquence de l'art. 29 des statuts a dit qu'il serait écrit par M. le Secrétaire à M. d'Ixnard qu'il est nécessaire qu'il se pour-

(1) Archives de Coblence. — Cf. Lohmeyer, *Joh. Seiz*. Heidelberg, 1914.

(2) Bibliothèque de l'Institut. Registre IX. Ces procès-verbaux sont encore inédits, la publication de M. H. Lemonnier s'arrêtant à ce jour à la date de 1767.

voye du consentement du Prince et de son vœu à cet égard adressés à M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roy, pour que l'Académie soit suffisamment autorisée à donner son avis.

16 août 1779.

L'Académie étant assemblée, il a été fait lecture de la lettre de M. le Comte d'Angiviller par laquelle il notifie la demande qu'il fait que l'Académie nomme des commissaires pour l'examen des projets communiqués par M. le Comte de Moustier, ministre plénipotentiaire de S. A. l'Électeur de Trèves.

L'Académie a nommé commissaires à cet effet Mrs Franque, Brebion, Rousset, Boullée, Jardin et Guillaumot pour en faire rapport avec assez de célérité pour que cette affaire soit, s'il est possible, terminée avant les vacances.

Le baron de Hohenfeld au comte d'Angiviller (1)

Trèves, le 29 septembre 1779.

Monsieur le Comte. En conséquence de la lettre dont vous avez honoré M. le Comte de Moustier au sujet de la nouvelle Résidence Électorale à Coblence, suis-je chargé de la part de Son Altesse Royale Monseigneur l'Électeur de Trèves de vous prier très instamment de donner commission à un de vos architectes, lequel vous trouverez à cela le plus propre, de se transporter à Coblence le plus tôt possible pour voir et consulter sur ce qu'il y aura de mieux à faire concernant le dit bâtiment et vu les contradictions qui se sont élevées entre nos architectes.

Comme Son Altesse sera absent pour le tems de l'arrivée dudit architecte, il n'y aura que de l'adresser à M. le Chancelier de la Roche (2) qui aura soin de lui donner les renseignements à ce nécessaires.

(1) Arch. Nat. O[1], 1915.[3]

(2) Le chancelier Georges Michel de la Roche, président de la *Résidenz Bau Commission*, qui avait adressé des rapports défavorables sur d'Ixnard, était le mari de la célèbre Sophie de la Roche, l'amie de Wieland et de Gœthe.

D'Ixnard au comte d'Angiviller (1)

Coblence, 11 octobre 1779.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu avec toute la soumission que je dois à vos lumières et à celles de l'Académie le jugement qu'elle a prononcé sur les desseins du palais que je fais bâtir pour l'Électeur de Trèves. J'aurais désiré d'être à portée de répondre à ses observations qui, quoique très justes, tombent en partie sur des choses qu'on m'avait expressément demandées ou sur les raisons d'une grande économie qu'on m'a recommandée et insisté journellement par-dessus toute chose, ce qui nécessairement a dû me borner infiniment.

Pas moins l'architecte Treverois (2) et ses partisans n'ont pas manqué de faire valoir jusques à la moindre expression défavorable de l'Académie et vous pouvez juger, Monsieur le Comte, avec quel empressement ils ont saisi l'offre que vous faites au Prince d'envoyer un Académicien. Ils comptent réussir et l'engager à accepter cette offre pour me discréditer entièrement et j'aurai le malheur de perdre dans un jour le fruit d'un travail de vingt années et malgré la réputation que doivent me faire naturellement quatre Résidences de souverains que j'ai fait bâtir (3), l'abbaye et l'église de *Saint-Blaise* dont M[r] Poulleau, mon graveur, doit avoir procuré des épreuves à l'Académie, je passerai pour ne pas connaître mon art et avoir besoin d'un Mentor.

Du moment que j'ai eu reçu mes plans, j'ai suivi ponctuellement les observations de l'Académie et ai fait les changemens que son goût m'a dictés. Je les ai fait voir au Prince, à quelques personnes de l'art et à M. le comte de Moustier qui en a toutes les connaissances. Ce ministre ainsi que Son Altesse et autres m'en ont témoigné toute leur satisfaction. Mais malgré cela mes antagonistes peuvent intéresser des personnes qui ont beaucoup de crédit et qui réveilleront toute l'inquiétude du prince afin de l'engager à faire venir un Académicien qu'ils regardent comme l'époque de ma ruine totale et pour le prévenir je n'ai d'autre ressource, Monsieur le comte, que dans ma confiance en votre justice et votre bonté. Daignez avoir égard à mes représentations. M. le comte de Mous-

(1) Arch. Nat. O[1] 1915[3].

(2) Le directeur des bâtiments (Baudirektor) de l'électeur de Trèves, Seiz qui était très hostile à d'Ixnard. Cf. Lohmeyer. *Joh. Seiz*. Heidelberg. 1914.

(3) Notamment le château du prince de Hohenzollern-Hechingen.

tier pourrait vous certifier l'état des choses tel que je viens d'avoir l'honneur de vous les rapporter. J'ai prié qu'on fasse passer à l'Académie les changements que je viens de faire et il ne tiendra qu'à vous, Monsieur le comte, de faire voir que cela suffira, sans qu'il soit besoin d'envoyer personne sur les lieux.

Quoique mes principaux ouvrages soient construits en Allemagne, j'en avais fait précédemment dans ma patrie, ayant travaillé entre autres pendant plusieurs années pour une respectable maison qui est celle de Rohan (1). Beaucoup connu de M. le Prince Louis, évêque de Strasbourg, de M. le Prince de Rohan-Rochefort, de Messieurs vos frères chevaliers de Flahaut et de M. le marquis, celui qui est marié, de la Billarderie, ils ont même fait tout ce qu'ils ont pu pour m'aider. Il y a aux environs de dix-huit ans que j'étais architecte de M. le Prince de Rohan-Montauban après avoir sorti du bureau de M. Blondel, ensuite demandé par M. Servandoni pour conduire ses ouvrages.

Mais sans perdre ma confiance en ces titres, Monsieur le comte, je la mets principalement en vos bontés pour un Français qui cherche à mériter votre approbation et à se rendre digne de votre protection que je vous supplie de m'accorder.

Le comte d'Angiviller à d'Ixnard (2)

26 octobre 1779.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, concernant l'envoy de l'architecte du roy qui m'a été demandé par Mgr l'Electeur de Trèves pour aller sur les lieux examiner les difficultés qui vous divisent d'avec les autres architectes de S. A. Électorale.

J'ai à la vérité fait à ce prince l'offre de lui envoyer un architecte de l'Académie et vous sentirez aisément que je ne pouvais me dispenser de le faire, d'après les incertitudes que témoignait l'Académie elle-même dans son rapport. S. A. Électorale m'ayant depuis fait notifier précisé-

(1) Dehio se trompe donc lorsqu'il écrit dans son *Handbuch der deutschen Kuntsdenkmäler*, t. IV. *Südwestdeutschand*, p. 186 que d'Ixnard n'a jamais travaillé en France (*in Frankreich nicht nachgewiesen*).

(2) Arch. Nat. O1 1915[3]

ment par son ministre le besoin qu'elle avait de quelque artiste de l'Académie pour juger des changemens proposés, j'ai encore moins pu me dispenser de remplir ses vues. Mais je pense que cet envoy vous alarme mal à propos. L'architecte au surplus que je fais partir m'est autant connu par sa probité que par son talent et vous pouvez être tranquille sur la manière désintéressée et impartiale avec laquelle il remplira sa mission.

Le comte d'Angiviller à Peyre (1)

22 octobre 1779.

Mgr l'Électeur de Trèves m'ayant, Monsieur, demandé un architecte de l'Académie pour aller à Coblentz examiner quelques difficultés survenues dans l'exécution des plans d'un château qu'il fait construire dans cette ville, j'ai pensé que vous étiez très propre à remplir cet objet et je me suis d'autant plus facilement déterminé à vous charger de cette mission que c'est pour vous une occasion de vous faire connaître avantageusement d'un Prince qui a de grands travaux et qui peut-être d'après ce voyage se déterminera à faire plus d'une fois usage de vos talens.

Il faudrait en conséquence que vous vous disposâssiez à partir pour Coblentz dès le commencement de la semaine prochaine. Le Prince a donné ordre ici de vous faire compter les frais du voyage pour vous y rendre. Vous trouverez en y arrivant une maison prête à vous recevoir et les commodités nécessaires pour votre séjour. Vous serez de même défrayé des frais du retour et il est à croire que le Prince vous donnera quelques marques de ses bontés.

D'après ce détail il faut que vous me veniez trouver dimanche à Marly avant onze heures pour que je sache positivement sur quoi compter. Je fais dresser une petite instruction sur l'objet de cette mission qui vous sera remise ce jour-là ou le lundi avant votre départ.

(1) Arch. Nat. O^1 1915^3.

Rapport du comte d'Angiviller au Roi (1)

24 octobre 1779.

S. A. E. de Trèves faisant bâtir un château dans sa ville de Coblentz, il s'est élevé beaucoup de doutes sur les plans et projets de son architecte. Elle m'a en conséquence demandé un architecte de Votre Majesté pour aller sur les lieux lever ses incertitudes.

J'ai pensé ne pouvoir mieux faire que d'aller au devant des désirs d'un Prince, oncle de Votre Majesté (2), et j'ai en conséquence choisi, pour cette mission, le Sr Peyre le jeune, actuellement inspecteur à Saint-Germain-en-Laye, dont le talent et la probité me sont connus.

Je supplie Votre Majesté de vouloir bien autoriser cet envoy et l'absence d'environ un mois que cela occasionnera de la part du Sr Peyre.

Congé en faveur du Sr Peyre le jeune pour aller à Coblentz (3)

Du 26 octobre 1779.

Nous..... Avons permis sous le bon plaisir du Roy au Sr Peyre le jeune de l'Académie Royale d'Architecture, Inspecteur des Bâtimens du Roy au Département de Saint-Germain-en-Laye, de s'absenter l'espace de deux mois pour se rendre à Coblentz pour y vacquer au fait d'une mission, passé lequel tems Mond. Sr Peyre sera tenu de revenir en France reprendre ses occupations et fonctions de son état.

(1) Arch. Nat. O1 1073.

(2) L'électeur de Trèves Clément Wenceslas était fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Frédéric-Auguste III et par conséquent frère de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe, mère des trois derniers rois de la dynastie des Bourbons.

(3) Arch. Nat. O1 1096, f. 287.

Instruction sommaire pour le voyage de M. Peyre

L'objet du voyage de M. Peyre est de corriger quelques défauts des plans et projets donnés par M. d'Ixnard pour le palais que Son Altesse Royale et Électorale de Trèves a commencé de faire bâtir à Coblentz, On luy remet à cet effet et pour commencer à prendre connaissance de l'affaire le rapport qu'ont fait les commissaires de l'Académie Royale d'architecture sur ces projets.

Il paraît que depuis l'envoy de ce jugement, M. d'Ixnard a tenté de corriger les défauts observés par les commissaires de l'Académie. Mais suivant des lettres écrites de Coblentz, les rectifications sont pires que les défauts.

M. Peyre à son arrivée à Coblentz doit aller d'abord chez M. le comte de Moustier, Ministre Plénipotentiaire du Roy auprès de Son Altesse Électorale, auquel il est recommandé par une lettre de M. le Directeur général qui le précédera de quelques jours.

Il ira de là chez M. de la Roche, chancelier du Prince, qui lui a fait préparer un logement et qui lui remettra les plans de M. d'Ixnard pour en prendre connaissance et les conférer avec les rapport de l'Académie.

On recommande à M. Peyre de mettre dans sa commission toute la prudence et la circonspection possibles pour ne point occasionner au Prince des dépenses superflues ou considérables, attendu que les revenus de l'Électorat sont fort bornés et à faire en sorte que cet envoy d'un architecte français tourne entièrement à l'honneur de la nation, ce qu'on a droit d'attendre de son talent et de ses autres qualités.

Le comte d'Angiviller à M. de Crolbois, agent de S. A. E. de Trèves (1)

26 octobre 1779.

La personne, Monsieur, qui vous remettra cette lettre est M. Peyre qui est l'architecte que j'ai choisi pour aller à Coblentz d'après la demande que m'a fait faire S. A. E. de Trèves pour concilier ses archi-

(1) Arch. Nat. O[1] 1915[3]

tectes et lever les difficultés qui les divisent. Connaissant son talent et sa probité, j'ai tout lieu de croire qu'il remplira cette mission à la satisfaction de ce Prince. Je lui ai remis une copie du rapport de l'Académie concernant les plans et projets de M. d'Ixnard avec une courte instruction sur ce qu'il a à faire. Je vous prie de lui remettre la somme qu'il vous demandera pour se rendre à Coblentz, son départ devant être très prochain.

Le comte d'Angiviller au comte de Moustier (1)

Versailles, 26 octobre 1779.

Je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayiez été prévenu de la demande que Son Altesse Électorale m'a faite par l'entremise de son ministre, M. le baron de Hohenfels, de lui envoyer un architecte de l'Académie pour prendre sur les lieux connaissance des plans de M. d'Ixnard. Je viens en conséquence de faire choix pour remplir cette mission de M. Peyre le jeune dont les talens et la probité me sont connus. Permettez-moi de vous le recommander et de vous demander pour lui vos bontés pour le temps qu'il doit passer à Coblentz...

Je crois voir, ainsi que vous m'aviez fait l'honneur de me le marquer, qu'il y a un vif parti contre l'architecte français. C'est pour cette raison que j'ai redoublé d'attention à envoyer à Coblentz un architecte sur l'honnêteté duquel je crûsse pouvoir compter. J'ai lieu de croire que celui dont j'ai fait choix réunit cette qualité au talent dont quoiqu'encore jeune il est doué et qu'il agira dans cette commission avec impartialité et prudence.

M. d'Ixnard m'ayant écrit et prié de lui faire passer ma réponse par votre entremise, voulez-vous bien que je vous prie de la lui faire parvenir.

Le comte de Moustier au comte d'Angiviller (2)

Coblence, le 8 novembre 1779.

Je n'ai été instruit, Monsieur, de la demande que l'Électeur vous avait faite qu'après coup...

M. Peyre est arrivé hier. Je m'étais proposé de le recevoir chez moi ;

(1) Arch. Nat. O[1] 1915[3].
(2) Arch. Nat. O[1] 1914[5].

mais l'Électeur lui a fait préparer un logement à portée de lui et de son Chancelier, qui est le chef de l'entreprise du nouveau palais...

Vous apprendrez de lui-même, Monsieur, tout le détail de cette affaire qui en est devenue une sérieuse pour l'Électeur par la précipitation qu'on a mise dans la construction de ce bâtiment qui a été commencé même avant qu'il y eût un plan arrêté : de sorte qu'aujourd'hui on est dans le cas de craindre d'avoir fait une entreprise trop considérable. J'ai déjà parlé à l'Électeur de la nécessité de faire le sacrifice d'une partie de ce qui est commencé et il me semble que ce serait aussi l'avis de M. Peyre. Car l'Électeur de Trèves qui est un très haut n'est pas un très puissant Seigneur. Il y a cela de malheureux dans l'entreprise du nouveau palais, c'est que tout le monde la trouve trop grande et l'emplacement mal choisi : tel est l'effet de la précipitation.

Peyre au comte d'Angiviller (1)

Coblence, le 26 novembre 1779.

Monsieur le Comte, La protection particulière dont vous m'honorez, la confiance que que vous avez eu en moy en me préférant à nombre d'habiles gens pour la mission honorable dont vous m'avez chargé auprès de l'Électeur, la reconnaissance que j'aurai éternellement de vos bontés sont des motifs qui n'eûssent pas dû me permettre de différer à vous donner plus tôt le témoignage de cette reconnaissance si je n'eus craint de vous importuner trop souvent et n'eus préféré attendre pour vous rendre compte de la réussite de ma mission.

L'Électeur m'a reçu avec toute l'affabilité possible. Après m'avoir remis les plans qu'il avait chez luy pour résoudre la difficulté qui avait déjà été présentée à l'Académie, il m'engagea de m'occuper des moyens de diminuer la dépense qui excéderait indubitablement de beaucoup la somme que les États avaient accordée pour la construction de cet édifice. Je luy ai donné le moyen d'œconomiser la moitié de la dépense sur le projet général et au moins un tiers sur ce qu'on se proposait d'édifier dans ce moment, en supprimant deux ailes inutiles et beaucoup de bâtimens accessoires. Je luy ai proposé une distribution dans le seul corps de bâtiment, sans ailes, plus considérable et beaucoup plus commode que celle qui occupait la totalité et un plan de

(1) Arch. Nat. O[1] 1915[3].

disposition générale qui présente un aspect plus grand, plus majestueux et infiniment plus gai. J'ai diminué aussi la hauteur de tout le bâtiment au moins de douze pieds. J'ai supprimé les dômes et couronnemens énormes qui s'élevaient à cent pieds du sol. J'ai proposé un seul ordre dans les avant-corps des deux faces qui embrasse le rez-de-chaussée et le premier étage et qui donne un tout autre caractère à ce monument. J'ai fait ces changemens qui sont considérables en me servant de ce qui est déjà construit.

L'Électeur m'a paru très satisfait de mes projets. Il tient pourtant à se servir de quelques fondations qui sont faites dans la partie des ailes. Je luy ai fait un autre plan général où je m'en sers pour des bâtimens accessoires ; mais l'aspect du palais perdrait de sa dignité et aurait plutôt le caractère d'une maison de plaisance que d'un palais de ville. L'Électeur est persuadé de cette vérité ; il se décidera sur cet objet pendant que je vais étudier les plans pour en faciliter l'exécution.

J'ose espérer. Monsieur le comte, que je parviendrai à remplir vos vues en satisfaisant l'Électeur à tous égards et qu'en me faisant honneur, je pourrai mériter de plus en plus la confiance dont vous m'avez honoré.

Le comte d'Angiviller à Peyre (1)

Versailles, le 9 décembre 1779.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 26 du mois dernier par laquelle vous me rendez compte de l'accueil que vous avez reçu de Son Altesse Royale et Électorale et du travail que vous avez commencé pour remplir ses vues. Je vois avec beaucoup de plaisir par les détails où vous entrez sur ce dernier objet que vous avez déjà trouvé le moyen de beaucoup simplifier le projet et diminuer la dépense. Je n'ai nullement besoin de vous exhorter à faire vos efforts pour achever de remplir les vues de ce Prince que je m'estimerai heureux d'avoir pu servir dans cette occasion intéressante, en même temps que je serai fort satisfait d'avoir mis un de nos artistes à portée de se faire honneur et à la nation.

(1) Arch. Nat. O[1] 1915[3].

Le comte de Moustier au comte d'Angiviller

Coblence, le 19 décembre 1779.

Vous apprendrez, Monsieur, par M. Peyre lui-même tout ce que sa présence ici a fait naître de changement dans l'entreprise du palais que fait construire l'Électeur. Il était naturel que ce Prince lui ayant demandé de nouveaux plans, ils eûssent la préférence. Je ne vous ferai pas l'éloge de la preuve qu'il a faite de ses talens; vous les avez jugés, Monsieur, et l'approbation qu'ils ont méritée de votre part était un garant de la manière dont il les a déployés. Le témoignage qu'il m'appartient de lui donner est de vous assurer que sa conduite a été pendant tout son séjour ici à tous égards très prudente et qu'il a réuni tous les suffrages, à commencer par celle de l'Électeur. J'espère qu'il part d'ici également satisfait de tout le monde.

Le S^r d'Ixnard a demandé lui-même sa démission par mon canal en se louant extrêmement de M. Peyre. Celui-ci nous est devenu nécessaire; ainsi nous vous le demanderons, Monsieur, encore plus d'une fois. Je serai pour ma part fort aise de le revoir ici et à Paris.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller (1)

Ehrenbreitstein, le 20 décembre 1779.

Monsieur, n'ayant pas douté que vous ne seconderiez avec plaisir mes intentions en vous demandant un habile architecte qui fût en état d'aplanir les difficultés survenues entre mes architectes à l'égard du plan de la Résidence à construire, je vois avec un vrai contentement mes vues accomplies par les opérations du Sr Peyrez (*sic*), que vous aviez la bonté de m'envoyer à cet effet. Il mérite tout à fait les témoignages de confiance dont vous l'honorez, ayant rempli cette commission en homme intelligent avec autant d'habileté que de célérité, de sorte que j'ai tout lieu d'en être content et que je suis d'intention de faire dorénavant usage de ses lumières, vous priant également de faire mettre sous les yeux de l'Académie et de faire approuver les plans qu'il viendra dresser, dont il n'a pu délivrer jusqu'ici que l'esquisse.

(1) Arch. Nat, O¹ 1915³.

D'Ixnard au comte d'Angiviller (1)

Coblence, 6 janvier 1780.

Monsieur le Comte, agréez l'hommage de ma reconnaissance pour la lettre pleine de bonté dont vous m'avés honoré. Les assurances que vous voulés bien m'y donner de votre protection ont un peu adouci mes peines; mais mon sort était jetté.

Je n'ai qu'à me louer infiniment de l'honnêteté de M. Peyre. Il a d'ailleurs rempli sa mission. Cependant j'espère que vous daignerez convenir qu'avec mon expérience et l'âge de 57 ans, on n'est plus tenté de travailler pour un autre : c'est ce qui m'avait décidé à demander ma démission.

Le digne Prince n'a point voulu me laisser partir mécontent et m'a donné des preuves de sa bienfaisance. Puissent-elles me rendre le crédit que cet incident m'a peut-être fait perdre !

Le comte d'Angiviller à d'Ixnard

23 janvier 1780.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part de ce qui s'est passé à votre égard depuis l'arrivée de M. Peyre que m'avait demandé Son Altesse Royale et Électorale de Trèves pour examiner les objets qui vous divisaient d'avec les autres architectes de ce Prince. Je suis fâché qu'il en ait résulté des changemens qui, adoptés par le Prince, vous ayent mis dans le cas de vous retirer de son service. Vous ne devez pas au reste trouver humiliant qu'un architecte de l'Académie Royale qui a étudié son art à Rome et qui l'exerce dans une ville où la distribution est portée à la plus grande recherche ait trouvé des moyens de décoration et de distribution qui ne se sont pas présentés à vous.

Je vois d'ailleurs avec plaisir que vous n'avez qu'à vous louer des procédés de M. Peyre (dont l'honnêteté m'avait déterminé autant que le talent pour cette mission) et que le Prince vous a donné à l'occasion de votre retraite des marques de bonté.

(1) Arch. Nat. O^1 1915^4.

Le comte d'Angiviller au comte de Moustier

Versailles, 12 janvier 1780.

Le Sr Peyre... m'a fait part des corrections et changemens qu'il a faits aux premiers plans proposés par le Sr d'Ixnard pour le palais de Son Altesse Électorale et j'ai lieu de croire qu'il doit en résulter pour le Prince et plus d'agréments et une diminution considérable de dépense. Je suis extrêmement flatté d'avoir aussi bien réussi dans le choix que j'ai fait et d'avoir adressé à Son Altesse Électorale un artiste qui a eu le bonheur de lui plaire.

Peyre au comte d'Angiviller

A Saint-Germain, ce 19 janvier 1780.

Monsieur le Comte, je n'ai pu trouver l'instant ce matin de vous dire que l'Électeur m'avait chargé de le rappeler au souvenir du Roy et de dire particulièrement à Monsieur combien il était sensible à l'amitié qu'il luy avait témoigné lors de son séjour à Paris. Je vous prie, Monsieur le Comte, de me faire scavoir comment je m'acquitterai de cette commission.

* * *

Paris, 8 février 1780 (1).

Monsieur le Comte, j'ai l'honneur de vous faire part qne les dessins des projets que j'ai faits pour le palais de l'Électeur de Trèves sont en état d'être présentés à l'Académie.

(1) Arch. Nat. O^1 1915^4.

Procès-verbaux de l'Académie d'Architecture (1)

21 février 1780.

Mrs les Commissaires nommés pour faire rapport des projets de M. Peire le jeune pour S. A. Électorale de Trèves ayant dit qu'ils le présenteraient à la séance du lundi 28 février, l'Académie a dit que les projets dont est question seront exposés jusqu'au dit jour dans la salle d'assemblée afin qu'ils y soient soumis à l'examen de Mrs les Académiciens et qu'ils seraient prévenus de ladite exposition.

28 février 1780.

L'Académie étant assemblée, il a été fait lecture du rapport de Mrs les Commissaires nommés pour l'examen des projets des édifices à construire pour S. A. Électorale de Trèves et l'Académie, après une seconde lecture et un examen desd. projets et les réflexions des Commissaires et ayant écouté les réponses de M. Peire le j. aux objections qui lui ont été faites, l'Académie a approuvé ce rapport unanimement et a dit que copie d'icelui certifiée conforme serait envoyée à M. le Directeur général.

4 avril 1780.

L'Académie étant assemblée, M. Peire le jeune a fait lecture d'une réponse aux objections que l'Académie a faites sur les projets des plans du palais de S. A. Électorale de Trèves et lui a fait part en présentant de nouveaux plans d'une partie des changements qu'elle avait paru désirer.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller (2)

Ehrenbreitstein, le 28 décembre 1780.

Monsieur, Recevez mes remerciements pour la permission laquelle vous avez bien voulu accorder à M. Peyre de se rendre pour quelques semaines icy. Comme cependant le bâtiment de ma nouvelle Résidence

(1) Bibliothèque de l'Institut. Registre IX.

(2) Arch. Nat. O^1 1916^1.

exige dans ce moment bien des délibérations et que les desseins doivent se faire pour les opérations de la campagne prochaine, je prévois qu'il est impossible d'arranger tout avant trois ou quatre semaines, d'autant plus que les journées très courtes et que les instructions nécessaires pour les différents ouvriers, le devis et autres choses pareilles prennent bien du tems.

Je vous prie donc instamment, Monsieur, de vouloir bien prolonger le congé de M. Peyre jusque vers la fin du mois prochain ou le 12 février. Vous m'obligerez par cette complaisance très particulièrement.

Le comte d'Angiviller à l'Électeur de Trèves (1)

Versailles, le 12 janvier 1781.

J'ai reçu la lettre dont Votre Altesse Royale et Électorale m'a honoré, et par laquelle Elle me demande une prolongation de congé en faveur de M. Peyre, attendu la multiplicité et l'importance des détails qu'il a à arrêter pour le projet de votre Palais Électoral.

J'avoue, Monseigneur, que j'aurais fort désiré que son absence n'eût pas été prolongée au delà des Roys ou au plus jusqu'au milieu de janvier, parce que le roy chassant pendant ces deux mois dans le département dont je lui ai confié l'inspection (2), sa présence peut d'un moment à l'autre y être nécessaire pour recevoir ses ordres.

Comme néanmoins je ne peux rien refuser à Votre Altesse Royale et Électorale, je tâcherai d'y suppléer et je consens que le S[r] Peyre prolonge son absence jusqu'aux premiers jours de février. Je souhaite fort que ce temps soit employé de la manière la plus utile à votre service.

Peyre au comte d'Angiviller

A S[t] Germain en Laye, ce 9 mars 1782.

Monsieur le Comte, j'ai eu l'honneur de vous faire part que S. A. R. l'Électeur de Trèves m'a fait demander pour aller à Coblence immédiatement après Pâques. Comme Sa Majesté doit terminer ses chasses la

(1) Arch. Nat. O[1] 1916.
(2) Saint-Germain-en-Laye.

semaine prochaine et que ce temps sera suivi de la quinzaine de Pâques, j'ai pensé qu'il serait à propos de profiter de cet interval.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de m'accorder la permission de me rendre auprès de ce Prince pendant ce temps et d'être persuadé que les affaires du département dont vous m'avez confié le soin n'en éprouveront aucune négligence.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller (1)

Coblence, ce 28 avril 1783.

Recevez, Monsieur, mes remerciements pour la permission que vous avez bien voulu accorder à M. Peyre. Je suis infiniment content de son zèle, de ses talents et de ses vues œconomiques. Soyez donc très persuadé de toute ma reconnaissance.

CLÉMENT.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller (2)

Ehrenbreitstein, 7 janvier 1784.

Monsieur, Comme le bâtiment de ma nouvelle Résidence exige que M. Peyre fasse la revue des ouvrages qu'on a faits l'année passée et qu'il donne les ordres nécessaires et quelques plans pour la campagne prochaine, je désirerais beaucoup qu'il se rende ici le mois de février pour quatre ou six semaines.

* * *

Ehrenbreitstein, le 1er mai 1784 (3).

Recevez, Monsieur le Comte, mes remerciements pour la permission que vous avez bien voulu accorder à M. Peyre de se rendre ici. Je suis infiniment satisfait du zèle avec lequel il a soigné les objets qui

(1) Arch. Nat. O[1] 1916[5].
(2) Arch. Nat O[1] 1917[2].
(3) Arch. Nat. O[1] 1917[3].

ont demandé sa personne. Il a fait un travail extraordinaire cette fois avec une assiduité dont on trouve peu d'exemples et je suis plus convaincu que jamais qu'il est supérieur dans son art et qu'il possède autant de talents que de probité.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller (1)

Ehrenbreitstein, le 23 décembre 1784.

J'espère, Monsieur le Comte, que cela sera pour la dernière fois que je serai dans le cas de vous prier pour une permission pour M. Peyre ; mon nouveau bâtiment sera achevé dans un an au plus tard.

Vous m'avez toujours accordé la permission pour M. Peyre de si bonne façon que je n'hésite point, Monsieur le Comte, de vous la demander encore dans le courant du mois de février pour environ six sémaines.

Comme grand connaisseur en bâtiments, vous sentirez fort bien, Monsieur, que la présence de M. Peyre est d'une nécessité absolue, parce que ce n'est que lui qui peut me tranquilliser sur ce qu'on a fait depuis et ordonner ce qu'on a à faire pour la campagne prochaine.

* * *

Au château de Schœnbornslust, le 13 mai 1785.

Recevez, Monsieur, mes remerciemens pour la permission laquelle vous avez bien voulu accorder à M. Peyre de se rendre pour quelques semaines ici. Je suis fort content du zèle et du travail que M. Peyre a mis dans le bâtiment de ma nouvelle Résidence.

Le comte d'Angiviller à Peyre (2)

Versailles, le 5 mars 1786.

Son Altesse Royale Mgr l'Électeur de Trèves m'écrit de nouveau pour que je vous accorde la permission d'aller passer quelques semaines à

(1) Arch. Nat. O1 1917³.
(2) Arch. Nat. O1 1919¹.

Coblentz pour y terminer les opérations relatives à la construction de son palais. Je lui marque que je suis très empressé à faire à cet égard tout ce qui peut lui être agréable, mais que les chasses que le Roy fera dans le courant de ce mois à S[t] Germain doivent pour raison de votre service vous retenir encore ici quelque tems et au moins jusque vers la fin de mars. Lors donc que les chasses commenceront à tirer à leur fin, vous pourrez vous absenter pour le tems fixé, après néanmoins, suivant l'usage, avoir pris les précautions convenables pour que rien ne souffre de votre absence. Je vous invite à faire tout ce qui pourra dépendre de vous pour l'abréger le plus que vous pourrez.

L'Électeur de Trèves au comte d'Angiviller

Au château de Schœnbornslust, le 23 may 1786.

Recevez, Monsieur, mes remerciemens pour la permission laquelle vous avez bien voulu accorder à M. Peyre de se rendre pour quelques semaines ici. Je suis fort content de son zèle et du travail qu'il a fait pendant son séjour ici. J'espère et je désire de le revoir le printemps prochain pour qu'il puisse examiner ce qu'on fera pendant son absence et recevoir de moi une marque particulière de ma satisfaction.

Peyre au comte d'Angiviller (1)

S[t] Germain en Laye, le 19 juillet 1788.

Monsieur le Comte, A mon dernier voyage à Coblence en 1786, Son Altesse Sérénissime Électorale me témoigna le désir que je fisse encore un voyage au printemps 1787; le Prince ayant fait suspendre ses travaux pendant l'année dernière n'a pas exigé que je fisse le voyage. Il me demande pour quinze jours ou trois semaines pour terminer entièrement cette affaire. ... Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien m'accorder un congé.

(1) Arch. Nat. O[1] 1920[2].

Le comte d'Angiviller à Peyre

23 juillet 1788.

Je ne prévois pas, Monsieur, qu'aucun objet essentiel pour le service du roy s'oppose au voyage que S. A. E. de Trèves désire que vous fassiez chez elle, pour donner le dernier coup d'œil au palais que vous lui avez construit. Ainsi vous pouvez vous mettre en route quand vous le voudrez.

DESCRIPTIONS DU PALAIS ÉLECTORAL DE COBLENCE

Voyage sur le Rhin de Mayence à Dusseldorf (1808)

Ce qui a déterminé l'Électeur à ne plus habiter l'ancien château électoral, au pied de la forteresse d'Ehrenbreitstein, c'est d'abord, dans les tems d'hiver, son humidité qui le rend très malsain, ensuite les débâcles dangereuses des glaces que roule le Rhin, enfin la crainte de voir un jour le rocher, dont déjà plusieurs quartiers se sont détachés et qui penche sur le château, s'écrouler en entier et l'abîmer sous ses ruines; toutes ses incommodités réunies ont engagé l'Électeur actuel à faire élever un nouveau bâtiment digne de sa grandeur.

Déjà ce dessein est exécuté. Il a dit : que cela soit et au côté gauche du Rhin, dans un site agréable et riant s'est élevé un palais simple, noble et majestueux, réunissant à la fois, ce qui est si rare, somptuosité, commodité et solidité; il est digne en tout du Prince qui l'a créé.

Ce palais dont la façade principale est du côté de l'ouest de la ville a, outre le grand corps de logis, deux bâtiments circulaires qui lui sont contigus : ils contiennent la garde du château, les offices, les cuisines, les écuries et les remises. La cour belle et spacieuse est fermée par une grille simple et solide. Le bâtiment principal est dans les plus belles règles de l'architecture ; il est élevé de trois étages; huit colonnes de l'ordre ionique soutiennent à sa façade un balcon très large. Ces colonnes se détachent assez du bâtiment pour former un vestibule sous lequel on descend des voitures à l'abri de la pluie.

La façade du côté du Rhin n'est ornée que de six colonnes qui se détachent moins du mur et portent un bas-relief bien travaillé.

Il est difficile de décrire les beautés intérieures de ce château ; tout y est riche et élégant, beau sans ornements superflus. Tous les appartements particuliers du second étage sont nobles, commodes et supérieurement distribués.

En entrant dans la salle à manger, on se croît transporté dans les plus beaux siècles de la Grèce : les murs sont couverts de superbes arabesques ; de hautes niches renferment des statues parfaites montées sur de riches piédestaux. Dans celui qui porte la déesse Cérès, on a adroitement ménagé un poële qui répand des tuyaux de chaleur dans cette salle à manger, dans celle du concert et dans celle d'audience.

Je ne parlerai ni de la chambre appelée la *chambre de Bavière* ni même de la belle chapelle qui est dans l'aile droite ; mais je ne puis passer sous silence la *salle d'audience* qui se distingue surtout par sa magnificence et sa majesté, quoiqu'un peu trop petite. On y admire les tableaux des David, des Ménageot qui soutiennent avec tant d'éclat l'honneur de l'École française. On ne peut s'arracher de devant ceux qui retracent la *Continence de Scipion*, la *Clémence d'Auguste* et *Marc-Antoine distribuant du blé et de l'or au peuple romain.* Le plafond est peint à fresque par J. Zick (1) : il y a peint la Justice ordonnant aux Vertus et aux génies qui l'environnent de punir les Vices.

Plusieurs pendules d'un goût exquis, des lustres, des glaces augmentent encore la beauté et l'éclat de cette salle ; les cheminées du plus beau marbre d'Italie sont ornées de bronzes dorés, supérieurement travaillés ; le dais est de velours rehaussé d'une riche broderie d'or ; tous les autres meubles et les rideaux sont assortis. Rien enfin ne manque à la magnificence de cette salle.

(1) L'esquisse de ce plafond était de Lagrenée jeune. Voir plus loin le livret du Salon de 1795.

PEYRE. — *Œuvres d'architecture.* Paris, 1818 (1).

Depuis plusieurs siècles, la résidence de l'Électeur de Trèves était à Coblentz, ville située au confluent du Rhin et de la Moselle ; mais le château étant bâti de l'autre côté du Rhin, adossé contre le rocher qui supportait la forteresse d'Erebrinstein (*sic*) et séparé de la ville par le fleuve, S. A. E. était privée de voir les personnes de sa Cour pendant l'hiver et lorsque le Rhin charriait des glaces ou était entièrement gelé. Un autre inconvénient, non moins grave, rendait l'habitation de ce château dangereuse : des pierres se détachaient souvent du sommet du rocher et, dans leur chute, avaient écrasé plusieurs parties des bâtiments.

Ces considérations, et plus encore le mauvais état de ces bâtiments qui nécessitait des réparations continuelles et des reconstructions énormes, déterminèrent le Prince et les États à faire construire un château près de la ville. On appela un architecte de Strasbourg, qui fit des plans et un devis montant à cent mille écus (cinq cent mille francs de notre monnaie). Ces projets acceptés, on suivit les travaux avec la plus grande activité.

Les fondations du principal corps de logis n'étaient pas entièrement construites, pas une cave n'était voûtée, quelques parties des murs de face avaient été élevées pour satisfaire la curiosité de l'Électeur, lorsqu'on s'aperçut qu'on s'était trompé dans l'estimation de la dépense ; en effet les cinq cent mille francs étaient déjà employés. On suspendit alors les travaux et l'on fit un nouvel examen d'où il résulta que le projet était vicieux sous tous les rapports.

L'Électeur fit demander à la Cour de France un architecte pour rectifier ces erreurs : c'est alors, en 1779, que je fus envoyé à Coblentz. Je trouvai le plan du château beaucoup trop vaste pour les besoins du service du Prince ; je proposai de supprimer deux grandes ailes dont les fondations étaient faites, ce qui réduisait le bâtiment à moins des trois cinquièmes de sa superficie ; et je fis une nouvelle distribution dans ce qui restait, en m'assujettissant aux murs qui étaient fondés.

(1) Notice accompagnant les dessins de plans, coupes, élévations et profils de ce château.

Quatremère de Quincy. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Peyre.* 1823.

Désigné en 1779 pour rectifier les erreurs de d'Ixnard à Coblentz, son premier soin fut de réduire le plan démesuré de son prédécesseur qui avait agi sur le terrain comme sur le papier, où l'on peut impunément extravaguer.

Il sut élaguer beaucoup de superfluités dispendieuses sans tomber dans la froideur et dans la monotonie.

L'élévation du palais offre, en hauteur, deux ordonnances variées ; et la longueur de la masse totale, divisée par un avant-corps en colonnes, aboutit de chaque côté à une partie circulaire qui, par le plan, rappelle les colonnades de la place de Saint-Pierre et forme une heureuse opposition à la ligne droite de la face.

Percier et Fontaine. — *Résidences de souverains.* Paris. 1833.

La résidence principale des princes électeurs archevêques de Trèves était anciennement sur la rive droite du Rhin, en face de la ville de Coblentz, au pied de la Forteresse d'Ehrenbreitstein. Les glaces, les grandes crues d'eau du fleuve, pendant l'hiver, interceptaient souvent la communication du palais avec la ville, dans laquelle se trouvaient toutes les administrations du gouvernement. Des masses de pierres, détachées de l'énorme rocher à pic, sur lequel s'élève la forteresse, avaient, à différentes époques, causé de grands dommages et même écrasé des parties de bâtiment considérables. Ces inconvénients, ces dangers, et plus encore la nécessité de rebâtir ou de restaurer presque en entier le palais qui, de tous côtés, tombait en ruine, et dont la distribution était incommode, déterminèrent le prince électeur archevêque de Trèves, Clément Venceslas Hubert François Xavier, fils du roi de Pologne Frédéric-Auguste III, à faire construire, en meilleure position, un nouveau palais sur la rive gauche du Rhin, à l'extrémité sud-est de la ville de Coblentz.

Plusieurs architectes ayant été appelés à présenter des projets, ceux

de Michel Dixnard, directeur des bâtiments de l'Électeur, furent préférés parce que, malgré la grande étendue de son plan, le devis des dépenses ne s'élevait qu'à la somme de 500 mille francs.

Le 30 mai 1778, le prince fit commencer les fouilles et posa solennellement la première pierre de cet édifice. Mais lorsque, vers la fin de l'année 1779, les constructions s'élevaient à peine à la hauteur du sol, et avant même que les caves fûssent voûtées, on reconnut, d'après l'estimation des choses faites, dont la dépense outrepassait déjà le montant du premier devis, que l'entière exécution du plan, tel qu'il était conçu, coûterait indubitablement au moins trois millions.

On arrêta le travail, on demanda à l'architecte d'autres plans, avec des changements et des réductions sur lesquels l'Académie royale d'architecture de Paris ayant été directement consultée, son secrétaire perpétuel, M. Sedaine, répondit que l'Académie ne pouvait, sans l'assentiment du directeur général, ordonnateur des Bâtiments et Manufactures, M. le comte d'Angivilliers, et sans un ordre spécial du roi prendre connaissance d'un travail qui était étranger à ses occupations habituelles et sur lequel il était difficile qu'elle pût avoir des notions de localité suffisantes. Le prince, d'après cette réponse évasive, adressa directement sa demande au roi Louis XVI, et de suite l'Académie reçut par M. le comte d'Angivilliers les nouveaux projets de M. Dixnard, avec l'ordre de les examiner en détail et d'indiquer les rectifications qu'elle jugerait nécessaires. L'Académie, dans l'alternative délicate et difficile d'avoir à prononcer sur le mérite d'un ouvrage commencé et d'avoir à donner son avis sur des dispositions locales qu'elle était hors d'état de bien apprécier, proposa d'envoyer sur les lieux l'un de ses membres les plus distingués et désigna à cet effet M. Antoine-François Peyre, dit Peyre le jeune, qui avait alors environ quarante ans.

M. Peyre, déjà célèbre dans son art, se rendit à Coblentz dans le mois d'avril 1780 (1). Ayant examiné l'état des constructions, déjà élevées, avec cette justesse d'esprit, cette sagacité de bon goût et de jugement qui caractérisaient son grand talent, ayant pris sur chaque chose des renseignements et des informations utiles, il fit un projet que l'Électeur approuva et dont Son Altesse ordonna sur le champ l'exécution.

M. Peyre se trouvant ainsi chargé d'améliorer une conception qui n'était pas la sienne et de ne faire en quelque sorte qu'une restauration, remplit avec art et sagesse la tâche difficile qui lui était imposée. Il supprima deux grandes ailes déjà fondées, changea les divisions du corps de logis principal, en refit les distributions pour les rendre plus

(1) C'est une erreur. Le congé de Peyre pour aller à Coblentz est daté du 26 octobre 1779 et il s'y rendit pour la première fois le 7 novembre 1779.

commodes et plus agréables, donna à chaque partie une proportion qui s'accordait mieux avec l'ensemble général, construisit deux bâtiments circulaires moins élevés en avant du palais pour loger la garde et le service du prince, disposa la grande place et les avenues qui précèdent l'entrée de manière à s'accorder avec la situation de la ville et à tirer avantage de la disposition des rues qui aboutissent au palais· Enfin, après huit années de travaux, après quelques interruptions, le palais neuf de Coblentz, entièrement terminé, a été habité par le prince électeur le 23 novembre 1786. Le montant total des dépenses s'est élevé à la somme de 1 million 985 mille francs.

Dans le nombre considérable des belles choses qui composaient l'ensemble de cet édifice, on distingua la chapelle, la galerie, la salle du trône, le grand escalier et le péristyle d'entrée. On admira la distribution des grands et des petits appartements et surtout l'ingénieuse variété des ornements dont chaque pièce était décorée. On remarqua, ce qui n'était pas ordinaire alors, que la sculpture et la peinture s'alliaient d'une manière remarquable dans une harmonie rare, dans un accord parfait, sans nuire à l'architecture.

Mais le prince-électeur ne devait pas jouir longtemps des charmes du séjour que ses épargnes, la persévérance et les talents de M. Peyre lui avaient préparé. Coblentz, dès l'année 1789, était devenu le lieu de réunion des émigrés qui fuyaient la révolution de France; et lorsque, le 23 octobre 1794, les armées républicaines, sous les ordres du général Jourdan, s'emparèrent de cette ville, il fallut démeubler le palais, le dépouiller de ses ornements, enlever ses richesses et quitter pour toujours une habitation qui, ne pouvant plus être celle d'un souverain, devait désormais servir à d'autres usages.

L'archevêque de Trèves, dépossédé de ses États, se retira en Souabe, à Oberdorf, où, le 13 juin 1812, à l'âge de soixante-treize ans, il termina ses jours. Son palais... devint, pendant la guerre de la Révolution, successivement le quartier-général des armées, le magasin ou le dépôt des approvisionnements et souvent l'hôpital des blessés.

Nous avons été chargés en mai 1809, par l'empereur Napoléon, de visiter le château de Brühl, résidence particulière de l'électeur de Cologne, et celui de Coblentz afin de rendre compte de l'état dans lequel se trouvaient ces deux habitations et d'indiquer la destination qu'elles pouvaient recevoir. Le projet de l'empereur était alors de donner le palais de Brühl au capitaine général qui devait avoir le commandement militaire de toute la province de ce coté et de consacrer celui de Coblentz à des établissements d'administration publique. Nous trouvâmes ce dernier rempli d'effets d'équipement pour les troupes et très dégradé. Des ordres ont aussitôt été donnés pour débarrasser les lieux et des sommes ont été accordées pour entreprendre les rétablissements indispensables.

II. — Château de Kärlich

EYRE. — *Œuvres d'architecture.* Paris 1818.

L'Électeur de Trèves m'avait demandé, en 1788, les projets d'un pavillon qu'il voulait faire construire dans les jardins du chateau de Kerlich.

Ce château est situé sur les bords du Rhin, à deux lieues N. O de Coblentz, au pied d'une montagne couverte d'un bois magnifique; des sources abondantes sortent de cette montagne. L'Électeur fit diriger le cours de ces eaux, qui allaient naturellement se perdre dans le Rhin, de manière à ce qu'elles fussent utiles et qu'elles produisissent en même temps des effets agréables et pittoresques; elles font mouvoir des usines, alimentent des fontaines, baignent le pied de la maison d'un garde, traversent un bosquet couvert d'un bois épais où le soleil ne pénètre jamais et vont se précipiter parmi des rochers d'où elles sortent en cascades pour arroser les beaux jardins du château de Kerlich.

L'Électeur demandait que le pavillon fût construit dans le jardin, entre la forêt et le château et qu'il réunît à tout l'agrément possible la commodité du service. Il voulait qu'il contînt deux appartements, un pour lui, l'autre pour l'Altesse royale de Saxe, sa sœur.

Je projetai un pavillon carré, au centre duquel est une volière qui s'élève du sol de grottes pratiquées dans le soubassement; on devait entrer dans ce pavillon du côté de la forêt par un premier vestibule et l'entrée du prince aurait été du côté du château par un portique orné de six colonnes d'ordre dorique. Les escaliers des souterrains et des étages supérieurs sont placés dans les angles du bâtiment.

L'usage en Allemagne, et particulièrement dans la partie du bas Rhin, est de faire de la musique dans les maisons de plaisance des princes et des grands seigneurs pendant l'heure des repas et des assemblées. J'ai en conséquence pratiqué dans le grand vestibule qui règne autour de la volière quatre tribunes où les musiciens eûssent été distribués. Les sons de la musique entendus distinctement de toutes les pièces du pavillon se seraient mêlés au chant mélodieux des oiseaux.

Quelques années avant de me demander les plans de ce pavillon, S. A. E. m'avait chargé de composer une décoration pour l'intérieur de la salle à manger de l'ancien château. Je proposai de le décorer d'un ordre dorique et de faire un entablement en plâtre ou en bois qui eût régné dans tout le pourtour de la salle. Toute la partie inférieure eût été peinte ; le côté en face des croisées eût offert l'aspect d'un portique ouvert sur un jardin orné de fontaines jaillissantes et de statues de marbré.

Salon de 1795.

PEYRE, — 2041. Plan, coupe, élévation en perspective d'un cazin, projetté en 1788 pour les jardins de Kerlich (1) sur le Rhin dans l'Électorat de Trèves.

L'abondance des eaux venant de la montagne eut permis de former le soubassement en cascade. On en a profité pour pratiquer plusieurs fontaines dans l'intérieur du Pavillon et des Grottes. Une volière au centre est entourée d'une gallerie qui donne entrée aux pièces principales. Un jet d'eau au milieu de la volière, d'autres au centre des escaliers, des fontaines dans les quatre petites cours eûssent procuré de la fraîcheur et un spectacle d'autant plus agréable qu'elles se seraient plusieurs fois reproduites à la vue. Leur murmure et le chant des oiseaux auraient ajouté de nouveaux charmes.

2042. Esquisse d'un plafond qui a été exécuté dans la salle d'audience de l'Électeur de Trèves.

Le plafond qui a été peint est *La Justice terrassant le vice.*

Le sujet du *Lever du soleil* dans cette esquisse a été dessiné par le C. Lagrenée jeune (2).

2046. Dessin d'un candélabre exécuté en argent pour l'Électeur de Trèves.

III. — Pavillon et ferme de Thiburg, près Trèves

M. le baron de Kerpen, chanoine du chapitre électoral et gouverneur de la ville de Trèves, avait en apanage la censive de Thiburg, située à une lieue de la ville sur les bords de la Moselle et dans une position admirable. Ce prélat me demanda les projets d'une ferme et d'un très petit pavillon d'où il pût jouir de tout l'agrément de cette belle situation et inspecter en même temps les travaux de la ferme. Il désirait que ces bâtiments contribuâssent à l'ornement du cours de cette rivière qui, depuis Trèves jusqu'à Coblentz, est délicieuse par la variété des sites, par de jolies habitations qui la bordent, par la beauté de la campagne, la variété des bois, des rochers et par le concours des voyageurs qui vont par eau de Trèves à Coblentz.

(1) Kärlich.

(2) Le plafond de la salle d'audience du palais électoral de Coblence fut peint d'après l'esquisse de Lagrenée, par J. Zick.

V. Electorat de Cologne

L'Électeur de Cologne Joseph Clément à l'architecte Robert de Cotte (1)

Lille, le 13 août 1704.

L'embarras d'un voyage. M., et d'autres affaires importantes que j'ay eues avant mon départ de Namur m'ont empêché de répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez écrite le 22 du mois de juin dernier.

A présent que je commence un peu à respirer, mon premier soin a été de vous remercier de l'honnêteté avec laquelle vous avez bien voulu examiner le mémoire que je vous avais envoyé pour l'église que j'ay dessein de faire bâtir à Bonn (2). Je vous prie de faire travailler aux desseins le plutôt qu'il sera possible et avec le tems je vous demanderay aussy votre avis sur ce que je pourray faire pour rétablir mon jardin de *Poppelsdorf* qui est fort délabré aussi bien que la maison et pour cet effet je vous en envoyeray un plan exact avec tout ce qui en dépend pour que vous ayiez la bonté de me dire votre sentiment là-dessus.

*
* *

Lille, le 1er avril 1709.

Je suis fâché, Monsieur, d'être obligé de vous importuner si souvent; mais votre honnêteté vous attire cet embarras... Comme malgré mon absence on ne laisse pas de travailler toujours à mon palais de Bonn, je vous prie très instamment de me faire sçavoir votre avis sur le tout le plutôt que votre commodité vous le pourra permettre.

(1) Toute cette correspondance est conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

(2) Il s'agit de l'église Saint-Michel destinée à une de ses fondations favorites, la confrérie de Saint-Michel.

*
* *

Valenciennes, le 6 juin 1712.

Monsieur le duc d'Antin m'ayant fait sçavoir, Monsieur, que malgré vos occupations continuelles pour le service de S. M. T. C., vous vouliez bien prendre la peine de faire quelques desseins pour la décoration du dedans de mon *palais de Bonn* et surtout de l'appartement que j'y dois occuper, je prens la liberté de vous envoyer le plan, avec la hauteur, et un mémoire qui vous informera de ce que je souhaite que l'on fasse dans chaque place qui le doit composer. Je feray exécuter le tout sur les lieux et il ne s'agit présentement que des desseins, que je vous prie de m'envoyer l'un après l'autre, à mesure que vous aurez eu le temps de les faire.

Je ne me serais jamais attendu, Monsieur, que vous eûssiez bien voulu vous charger de ce soin et je vous en suis d'autant plus redevable que je n'ay point encore mérité cette honnêteté de votre part. Je scay quels sont vos rares talens non seulement par tout ce qui s'est fait de beau en France sous votre direction, mais encore par le récit de tous ceux qui vous connnaissent et principalement de M. de Maillebois qui m'a dit mille biens de vous quand j'ay passé depuis peu à Maubeuge.

*
* *

Valenciennes, le 13 juin 1713.

Je suis charmé, Monsieur, du beau dessein que vous avez pris la peine de m'envoyer pour la *chapelle* de mon palais de Bonn. L'idée en est tout à fait noble, la disposition admirable et l'exécution en sera superbe et magnifique. Mais comme le Saint Esprit est déjà en peinture au-dessus de l'autel, je crois qu'à la place de celui que vous avez marqué et d'où sortent tous ces rayons qui font un si bel effet, on pourrait mettre un Jehova ou telle autre chose que vous trouveriez convenable. D'ailleurs, Monsieur, cette chapelle, comme je pense vous l'avoir dit, est dédiée à la Nativité du Sauveur et à la Sainte Famille, de sorte qu'il faut que tous les ornemens et les attributs le dénotent ; et ceta étant, ne trouveriez vous pas à propos qu'au lieu de l'arche qui est portée par les Anges, on fît une crèche avec l'Enfant Jésus dedans, toujours portée par les mêmes Anges, sans rien changer de plus au dessein ? C'est sur quoi je vous prie de me dire votre sentimenl, auquel je me conformeray volontiers, connaissant comme je fais votre haute capacité et votre bon goût en toutes choses.

Si M. le duc d'Antin, en me renvoyant à vous, ne m'avait autorisé en quelque façon à vous incommoder de tems en tems pour mes bâtimens, je n'aurais garde de vous importuner si souvent. Mais l'envie que j'ay d'avoir quelque chose de beau et d'achevé est plus forte que toute autre considération et je scay que je ne sçaurais m'adresser à une personne plus habile et plus étendue (*sic*) que vous en ces sortes de matières.

Vous me ferez un très sensible plaisir, Monsieur, de continuer toujours à m'assister de vos conseils quand je prendray la liberté de vous consulter et je vous envoyrray dans peu le dessein général de mon palais de Bonn avec des remarques pour que vous les daigniez examiner et me mander ensuite votre pensée là-dessus.

*
* *

Valenciennes. le 25 juin 1713 (1).

Vous aurez vu, Monsieur, par une dernière lettre les remarques que j'ay faites sur votre admirable dessein pour la décoration du grand autel de ma chapelle de Bonn et j'espère de votre honnêteté que vous voudrez bien me donner promptement votre avis là-dessus et m'assister pour tout le reste de vos grandes lumières.

Je vous ay parlé de mon *palais de Bonn* et vous recevrez par mon Résident de Waldor (2) le plan de mon appartement et les projets qui ont été faits pour l'agrandissement de la ville. Mais comme depuis j'ay entièrement changé de pensée pour achever ce palais, je suis bien aise, avant que me déterminer à rien, Monsieur, de vous communiquer ma nouvelle idée et de vous demander votre conseil sur trois projets différens que j'ay en tête. .. .

Il y a trois inconvénients insurmontables qui m'empêchent d'achever ce que j'avais d'abord résolu de faire et pour vous les expliquer l'un après l'autre, je vous diray :

Premièrement que de quelque manière qu'on tourne le premier plan, il ne pourrait jamais y avoir que de petits appartemens dont je suis entièrement dégoûté depuis que j'ay vu à Paris et aux environs les vastes et superbes bâtiments qu'on y a faits depuis peu.

Le second inconvénient est que la cour sera toujours obscure,

(1) Quelques extraits de cette lettre très importante ont été reproduits par Renard dans son étude sur les bâtiments de l'électeur Joseph Clément.

(2) Waldor appartenait à une famille d'artistes liégeois. On sait que Joseph-Clément était, en même temps qu'archevêque de Cologne, évêque de Liège.

quelque chose qu'on puisse faire, outre que cette cour n'est pas carrée et qu'elle va en biais de plus de cinq pieds du côté de la chapelle.

Et en troisième lieu, c'est le point principal, à sçavoir que pour achever ce palais de la manière qu'il a été projetté, il faudrait abattre à l'entour une trentaine de maisons pour le moins, pour faire une belle place devant : ce qui coûterait certainement tout autant que si l'on en bâtissait un nouveau, puisqu'il faudrait acheter tous ces fonds là des propriétaires à qui ils appartiennent, lesquels ne manqueraient pas de se prévaloir (1) de l'occasion et de me les vendre fort cher.

Considérant donc ces trois inconvéniens et outre cela que l'on doit raser les fortifications de Bonn, je crois ne pouvoir mieux faire que de profiter du terrain que je gagneray par cette démolition, sans qu'il m'en coûte rien, et de pousser mon palais du côté où le jardin est marqué et où l'on aurait de la place de reste pour pouvoir faire tout ce que l'on voudrait.

Cela étant, je ne veux conserver que cette façade et le corps de logis dont je vous envoye le plan comme ils sont, puisque cela est fait et achevé et mon dessein est d'abandonner tout le reste, tant de la chapelle que du vieux bâtiment pour des offices et autres choses à peu près semblables...

J'ay trois différens desseins en tête et je vais vous les expliquer le mieux que je pourray, pour que vous jugiez lequel serait le plus convenable et le plus beau dans l'exécution.

Le premier est de pousser en avant deux ailes avec les deux pavillons... et les fermer ensuite avec une grille et il resterait encore assez d'espace pour un jardin raisonnable. Dans l'aile qui serait attachée au pavillon D, on placerait un grand salon qui donnerait entrée dans mon appartement. On monterait à ce grand salon par un bel et magnifique escalier auquel on attacherait la principale entrée dans la cour... De l'autre côté dans le même corps de logis on placerait au delà de l'escalier un appartement pour quelque Prince étranger et de plain-pied seraient aussi des appartements pour les ministres et les gentilshommes des Princes qui me feraient l'honneur de me venir voir...

Ma deuxième idée est de donner la même figure au palais, mais de disposer les choses de manière que le corps de logis attaché au pavillon D en fasse le milieu. Un canal irait droit à ma maison de campagne de Poppelsdorf, laquelle se trouverait justement en perspective en face de la cour de mon palais. Si l'on prenait la résolution d'exécuter ce dernier projet, j'abandonnerais mon appartement aux étrangers et je placerais le mien qui serait beaucoup plus vaste et plus grand dans ces deux nouvelles ailes, en y conservant toujours les mêmes commo-

(1) Renard imprime : *de leur prévaloir*, ce qui n'a aucun sens.

dités qui sont dans le vieux. Car pour que je sois logé comme il faut, il est absolument nécessaire que l'appartement que je dois occuper soit composé des pièces suivantes :

1° d'un grand escalier;
2° d'un vestibule;
3° d'un salon ;
4° d'une première anti-salle qui est ce qu'on appelle à Versailles la salle des Gardes ;
5° d'une seconde anti-salle;
6° d'une première antichambre ;
7° d'une seconde antichambre ;
8° d'une chambre d'audience ;
9° d'un grand cabinet qui sert aussi de chambre du Conseil ;
10° d'une chambre à coucher;
11° d'un cabinet secret ;
12° de plusieurs cabinets de miroirs, antiques, médailles et autres curiosités ;
13° d'une place pour serrer des papiers;
14° d'un cabinet pour mettre des livres ou bibliothèque ;
18° d'une garderobe;
15° de la chapelle de la chambre ;
17° d'une gallerie;
18° d'une place pour un billard ;
19° d'une chambre pour le Capitaine des Gardes ;
20° d'une chambre pour les gentilshommes de service ;
21° d'une chambre pour le valet de chambre de service;
22° d'une chambre pour le garçon de la chambre...

Voilà, Monsieur, mes deux premiers projets et voici le troisième.

Mon dessein est donc en dernier lieu de bâtir un palais tout à fait neuf du côté du Rhin et le placer de sorte qu'il se joigne au vieux et à ce corps de logis qui est fait, par des galleries de communication. Toute la difficulté que j'y trouve est que ce qui est de l'autre côté du Rhin tout vis-à-vis est terre de l'Électeur Palatin lequel, en cas de rupture, pourrait un beau matin me saluer à grands coups de canon et abattre ma maison, comme on a déjà fait aux deux derniers siéges de Bonn et comme j'ay voulu faire moi-même à cet Électeur à l'égard de son palais de Düsseldorf, pendant qu'au commencement de cette guerre les Alliés ont fait le siège de Kayserswerth. Car c'est pour lui le même inconvénient que pour moy. Et outre cela le Rhin déborde en de certains tems et monte quelquefois à douze pieds de haut.

Cependant quelque résolution que l'on prenne et de quelque façon qu'on veuille placer mon palais, je veux toujours que tout le terrain

qui est depuis les vieilles fortifications jusques aux nouvelles et jusques au Rhin soit occupé pour le service de ma Cour, soit en place devant le palais, soit en jardin... Mais il faut outre cela avoir attention que de toutes manières je veux avoir sur le bord du Rhin uu petit corps de logis ou un petit pavillon séparé, où l'on pourra aller de mon palais par longue gallerie de communication, comme on va des Thuilleries au vieux Louvre, et que cette gallerie doit aussi communiquer aux pièces suivantes qui seront attachées par là au palais savoir :

Le séminaire.

Des écuries pour deux cens chevaux avec des logemens convenables pour le Grand Écuyer et pour le Premier Écuyer.

Un manège.

Un jeu de paume.

Un théâtre pour représenter des opéras.

L'apothiquairerie de la Cour.

La poissonnerie de la Cour.

La poullaillerie de la Cour.

Un logement pour le jardinier de la Cour.

L'infirmerie de la Cour.

Le magasin des bois nécessaires pour le bâtiment et l'entretien de la Cour.

Je vous prie, Monsieur, d'avoir en tout ceci plus d'égards au bon goût et à la commodité qu'à la magnificence, qui accompagne tout ce que vous ordonnez de beau pour S. M. T. C. laquelle doit avoir avec justice des palais qui correspondent à sa grandeur et à sa puissance : mais il faut que mes bâtimens cadrent à mes moyens, qui ne sont rien en comparaison des siens.

Au reste je suivray pour ma chapelle les avis que vous me donnez par votre obligeante lettre du 16 de ce mois. et je ne changeray à votre dessein que l'autel qui pourtant est tout à fait beau et magnifique comme vous l'avez marqué ; mais comme les Luthériens font les leurs à peu près semblables, j'y veux mettre des paremens de broderie, ainsi qu'il se pratique ordinairement pour les différencier de ceux des Protestants, de sorte qu'il ne sera pas nécessaire de le faire de marbre.

Je suis confus de toutes les peines que je vous donne ; mais je fais si grand fond sur votre honnêteté que je ne doute point que vous ne continuiez à m'assister toujours de vos bons conseils, jusqu'à ce que mon palais et tout ce qui en dépend soit dans la perfection. En attendant je suis avec beaucoup d'estime et de reconnaissance, Monsieur, véritablement tout à vous.

JOSEPH-CLÉMENT.

* * *

Valenciennes, 16 juillet 1713

Je souhaite du meilleur de mon cœur, Monsieur que cette lettre vous trouve en parfaite santé et que vous soyiez entièrement délivré de la fièvre dont, selon le rapport de mon Résident de Waldor, vous avez été attaqué depuis quelque tems.

Voici, Monsieur, un plan plus exact de mon palais de Bonn et des environs avec une explication des renvois, lequel avec ceux que vous devez avoir reçus, vous donnera toute la connaissance nécessaire de sa situation et du terrain que l'on peut employer pour mettre en exécution l'un des nouveaux projets dont je vous ai parlé dans ma précédente.

Quand votre santé vous le pourra permettre, j'espère que vous voudrez bien prendre la peine de les examiner et de me donner ensuite votre avis là-dessus. Vous aurez la bonté de faire tirer copie de ces plans et surtout de celui-cy, pour me les renvoyer, afin qu'en ayant chacun de notre côté, nous puissions plus facilement, si vous le trouvez bon, correspondre l'un avec l'autre et nous dire mutuellement notre pensée, jusqu'à ce que nous nous soyions accordés sur le projet que l'on devra suivre tant pour les embellissemens du dehors que pour la distribution du dedans.

* * *

Valenciennes, le 30 juillet 1713.

Je suis confus des peines que je vous donne, Monsieur, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien m'assister de vos bons conseils pour la construction de mon palais de Bonn. Je sçais que personne n'a plus de capacité que vous en ces sortes de choses et que je ne sçaurais manquer en suivant vos avis, que j'attens avec impatience, maintenant que par les plans que je vous ay envoyés, vous êtes suffisamment instruit de la situation du terrain et de ce que je souhaite.

Je vous seray, Monsieur, d'autant plus redevable des peines et des soins que vous vous donnerez pour cela que je n'ignore pas les grandes et continuelles occupations que vous avez pour le service de S. M. T. C.

*
* *

Valenciennes, le 1er mars 1714.

Comme il y a toute apparence, Monsieur, que nous aurons bientôt la paix générale et que par un des articles du traité je retourneray dans mes États, il est tems que je songe tout de bon au palais que j'ay dessein de faire construire à Bonn et à l'agrandissement de la ville dont je vous ay envoyé le plan de ce côté-là.

Je sçai, Monsieur, que les grandes occupations que vous avez pour le service de S. M. T. C. ne vous permettent guère de vous appliquer à d'autres choses. Mais la connaissance que j'ay de votre honnêteté et la promesse que vous avez eu la bonté de me faire de vouloir bien m'assister en cela de vos bons conseils me font espérer que vous ne me refuserez pas le plaisir que j'attens aujourd'hui de votre politesse.

Je vous prie donc très instamment, après avoir examiné la situation, le plan et le mémoire que je vous ay envoyés, de me donner au moins une idée générale du nouveau bâtiment que je veux faire faire, sans prendre la peine d'entrer dans le détail, afin que cela puisse me servir de guide et de conduite pour commencer et pour conduire ensuite l'ouvrage à sa perfection. Il y a certaines choses où l'on peut travailler dès à présent sans qu'il soit nécessaire que je sois sur les lieux et vous me ferez un sensible plaisir de me faire sçavoir le plutôt qu'il sera possible votre sentiment là-dessus.

*
* *

Valenciennes, le 23 mars 1714.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15 de ce mois par laquelle je vois que vous avez eu la bonté de faire deux pensées différentes du nouveau palais que je veux faire construire à Bonn, dont je vous suis infiniment obligé. Comme vous me marquez que c'est une idée d'une grande étendue, j'appréhende, Monsieur, qu'elle ne le soit trop par rapport à mes revenus et que je n'aye pas les moyens de la faire exécuter comme il faut. Cependant je tâcheray de suivre exactement l'un de vos desseins lorsque je les auray receus, étant persuadé que soit que je choisisse l'un ou l'autre, je ne sçaurais manquer puisqu'ils sont tous deux de votre ordonnance, c'est à dire également beaux et bien entendus.

Mais comme je veux faire partir incessament mon architecte pour faire travailler aux dedans de mon vieux palais pour m'y pouvoir loger en attendant que l'autre soit bâti, je voudrais sçavoir auparavant de quelle manière vous avez trouvé à propos de situer ce nouveau palais, suivant le plan du terrain que je vous ay envoyé, afin que l'on se règle là-dessus et qu'on ne fasse pas des choses qu'il faudrait peut-être deffaire par la suite. Je vous prie donc très instamment, en cas que vos desseins ne puissent partir bientôt, de prendre la peine de m'en envoyer une pensée ou esquisse sans être arrêtée et pour en connaître seulement l'étendue et la disposition et cela me suffira pour le présent en attendant le reste.

*
* *

Valenciennes, le 8 avril 1714.

J'ai reçu, Monsieur les beaux desseins que vous avez pris la peine de m'envoyer pour mon palais de Bonn. Les deux idées que vous m'en donnez sont également belles quoique différentes et l'on ne peut rien imaginer de plus magnifique dans un terrain comme celui-là, dont vous avez profité avec une entente et une adresse merveilleuses. J'en suis charmé véritablement et c'est à mon grand regret que je me vois obligé d'y changer quelque chose. Mais l'entreprise est trop vaste et surpasserait de beaucoup mes forces, si je voulais mettre l'un ou l'autre de ces projets en exécution. Il faut en pareille rencontre consulter ses moyens et l'état de ses finances avant que de commencer des ouvrages si considérables, et après y avoir mûrement réfléchi, je me restreins au vieux bâtiment avec partie des augmentations que vous avez trouvé à propos d'y faire...

Tout le terrain que vous employé pour le nouveau bâtiment, pour la grande cour, pour les galleries et pour le reste sera employé en un jardin qui par là deviendra beaucoup plus grand et plus agréable.

Ce que je souhaite seulement est de sçavoir comment attacher à ce vieux palais une gallerie qui serve de communication avec un bâtiment sur le Rhin que je veux faire faire comme une maison éloignée du monde et du bruit, dans laquelle je pourray me retirer quand bon me semblera. Le dessous de cette maison doit être occupé par la Douane et il faut disposer le lieu pour cela et au dessus il faut un appartement où je puisse loger quelquefois en été pour y jouir du bon air et de la belle vue.

Ma pensée serait donc, Monsieur, pour attacher cette galerie avec grâce et gagner en même temps de la place, de faire deux quarts de

cercle qui prendraient de chaque côté aux deux pavillons des bouts de la facade déjà faite. Chacun de ces quarts de cercle serait terminé par un pavillon ovale et le bas serait en forme de portiques pour s'y mettre à couvert, quand il viendrait des pluies d'orage dans les grandes chaleurs de l'été.

Il s'agit maintenant de faire travailler et il n'y a pas un moment à perdre. C'est pourquoi vous me ferez un sensible plaisir de m'envoyer incessamment de tout cela une esquisse, que vous pourrez arrêter ensuite avec plus de loisir, mon architecte n'attendant que cela pour se rendre à Bonn et mettre les ouvriers en besogne.

* * *

Valenciennes, le 11 juin 1714.

Si j'ay si longtemps différé, Monsieur, à répondre à votre dernière lettre, c'est que j'ay voulu examiner à loisir les plans et les élévations que vous m'avez envoyés en dernier lieu, avant que de vous en dire ma pensée. Je les trouve dignes de vous, c'est-à-dire d'une grande beauté et d'une entente merveilleuse. Mais comme vous me demandez mon sentiment là-dessus, je crois que vous ne trouverez pas mauvais que je vous communique les observations que j'ay faites....

Il importe de ménager la perspective jusqu'à ma maison de campagne de *Poppelsdorf*. Cette vue que le pur hazard donne est si belle et, si j'ose le dire, si précieuse qu'il faut la conserver en toute manière.

Je tiens beaucoup à une petite ménagerie ou basse-cour avec un petit jardin potager, un de mes plus grands plaisirs étant de cultiver des plantes et de petites salades de ma propre main et c'est un amusement qui me plait au-dessus de toutes choses ; mais il faut pour cela que je puisse m'y occuper sans être vu de personne, outre que je me plais, comme S. M. T. C. fait à Marly, à entretenir de belles poules, des canards d'une espèce particulière et des carpes curieuses. Je pourrais donc avoir toutes ces commodités dans ce même terrain et du haut de la terrasse m'amuser à ces divertissements innocents et jetter à manger à ces différentes espèces d'animaux.

Je souhaiterais fort que la gallerie eût la même largeur que celle des Thuilleries où sont les plans des villes et forteresses conquises par S. M. T. C. et qu'elle fût de niveau avec le plan noble de mon palais jusques au Rhin et qu'on la terminât par un grand sallon rond ou ovale, duquel on pût dominer de tous côtés sur le Rhin...

Cette maison du Rhin m'est d'une grande utilité ; car outre le plaisir de la vue qui est admirable de ce côté-là, le fleuve du Rhin

étant un des plus grands et des plus navigables de toute l'Europe, il n'y a presque point d'année que quelque Prince de l'Empire ne passe par là. Je suis donc obligé de l'aller recevoir au bord du Rhin pour le conduire ensuite à mon palais. Mais il arrive fort souvent que n'ayant aucun endroit où me pouvoir retirer en attendant son arrivée, je me vois contraint de rester dans mon carosse jusqu'à ce qu'il vienne : ce qui est aussi incommode que désagréable. Mais quand cette maison sera une fois en état, je n'auray qu'à me tenir tranquillement dans le sallon au bout de la grande gallerie et lorsqu'on verra venir de loin le Prince étranger que j'attendray, à descendre sur le bord du fleuve pour le recevoir en sortant de son batteau et le conduire ensuite en parade au travers de la ville jusqu'à mon palais, s'il veut une entrée publique ou, s'il veut passer incognito, l'y mener par la grande gallerie et la maison du jardin.

* * *

Valenciennes, le 11 juillet 1714.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre obligeante lettre du 6 de ce mois, le nouveau plan que vous avez pris la peine de faire pour mon palais de Bonn. Vous avez si bien donné dans ma pensée qu'il n'y a rien à dire et j'en suis content au delà de tout ce qu'on scaurait imaginer. Tous ceux à qui j'ay montré cette disposition en sont charmés aussi bien que moi et il est impossible de faire mieux.

Je m'en tiens donc, Monsieur, à ce dessein et tâcheray de le faire exécuter dans toutes ses parties le moins mal qu'il sera possible...

Je ne vous renvoye point votre plan, puisque bien loin d'y vouloir rien changer, je le trouve le plus beau, le plus commode et le mieux disposé qu'on scaurait voir et vous ne devez pas douter que je ne vous sois entièrement redevable d'avoir bien voulu déployer ainsi votre beau génie en ma faveur. Je vous prie très instamment de continuer à m'assister jusqu'à la fin de vos bons conseils et avec un tel secours, j'espère de faire sans contredit un des plus beaux palais qui soient en Allemagne. Quelques gens trouvent que pour la grandeur du jardin il y trop peu de jets d'eau. Mais ce sont de ces choses qu'on ne peut résoudre que sur les lieux et sur les sources que l'on pourra trouver.

*
* *

Valenciennes, le 15 a oût1714.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 3 de ce mois les beaux plans et les magnifiques élévations que vous m'avez envoyés. Rien n'est mieux entendu et je trouve le tout entièrement conforme à mon idée et dont l'exécution ne scaurait manquer de faire un très bel effet.

Cependant comme vous voulez bien que je vous dise ma pensée sur ces nouvelles dispositions, vous ne trouverez pas mauvais que je vous fasse part, Monsieur, d'une remarque très juste qu'un homme de ma Cour a faite sur ce qui regarde la grande gallerie. Je vous avoue que je n'y avais point fait de réflexion, mais à présent j'y trouve comme lui un fort grand inconvénient auquel il faut nécessairement remédier. Il m'a donc fait remarquer que lorsque suivant votre plan je recevray au Rhin quelque Prince étranger, s'il veut venir à mon palais par cette gallerie, il faut qu'il monte l'escalier, qu'il entre dans le sallon et que de là il passe avec toute sa suite et mes gardes qui l'accompagnent par honneur par le cabinet et par la chambre de retraite de ma maison d'été, qui pourtant doivent être des lieux tout à fait de retraite et où peu de personnes doivent avoir accès. Il y a cette différence dans nos usages qu'en France tout le monde entre et passe par les appartemens du Roy et des Princes et que chez nous très peu de gens jouissent de cet honneur et ont cet avantage. Je dois donc me conformer, étant en Allemagne, aux coutumes du pays pour ne point choquer la noblesse qui est fort jalouse de ces sortes d'entrées et qui prétend que ce privilège n'est dû qu'aux gentilshommes titrés...

Pour ce qui concerne le palais même, il n'y a rien à ajouter à votre plan, Monsieur, et le tout est d'un goût merveilleux. Je ne scaurais me lasser de regarder la façade du côté de la ville et le dôme du milieu ne scaurait être plus beau. Cependant comme il est vis-à-vis de mon cabinet, j'aurais fort souhaité, en cas qu'on l'eût trouvé praticable, qu'on y eût pu placer une horloge.

Excusez toutes les peines que je vous donne. Mais pour avoir un palais achevé, à qui pourrais-je avoir recours, sinon à vous qui traitez l'architecture avec tant d'élégance et de bon goût qu'on ne peut cesser d'admirer tout ce qui part de votre génie.

Comme je fais mon compte d'aller bientôt à Paris, j'auray le plaisir de m'entretenir avec vous sur tout le reste, si vous voulez bien me donner quelques momens de conversation. J'y mèneray avec moi celui qui aura l'entière direction de tous ces bâtimens, pour que vous

ayez la bonté de le mettre au fait et de lui bien expliquer ce qu'il devra faire pour exécuter comme il faut votre pensée et vos desseins.

*
* *

Paris, le 24 novembre 1714.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre d'hier le dessein que vous m'avez renvoyé avec les changemens que vous avez bien voulu y faire qui sont tels que je souhaitais de les avoir. Il n'y a rien de mieux et je m'en tiens là, vous priant très instamment de m'assister jusqu'à la fin de vos conseils et de vos lumières.

Vous me ferez plaisir, Monsieur, de me faire faire en grand un bout de cette façade, puisque c'est partout la même chose, afin que les ouvriers puissent voir plus distinctement ce qu'ils auront à faire.

Il me faudra un menuisier, un doreur, un serrurier, un plafonneur et un plombier qui scachent leur métier et soient capables de conduire comme il faut les ouvrages qu'ils entreprendront. Je souhaiterais fort les tenir de votre main et que ce fût vous qui en fit le choix. C'est pourquoi je vous prie d'y songer de bonne heure et de me faire scavoir, avant que de conclure avec eux, ce que vous croyez que je doive donner à chacun par année, afin de me pouvoir régler là-dessus et que je sache à quoi m'en tenir.

Je vous demande mille pardons de mes importunités; mais il n'y a que vous qui puissiez m'assister en ces sortes de choses et me donner les éclaircissemens dont j'ay besoin.

*
* *

Paris, le 18 décembre 1714.

Je ne puis assez vous remercier, Monsieur, des honnêtetés que vous me témoignez et des peines que vous vous donnez pour mes bâtimens. Je ne manqueray pas, quand l'occasion s'en présentera, de vous en marquer ma juste reconnaissance et l'estime toute particulière que j'ay pour votre mérite.

Cependant, Monsieur, comme vous voulez bien que je vous dise ma pensée sur vos desseins, permettez-moi de vous communiquer les doutes et les remarques que j'ay faites sur ceux que je vous renvoye, afin que, si vous les approuvez, vous ayiez la bonté de les corriger

incessamment, puisqu'il n'y a pas de temps à perdre, ayant résolu de partir, s'il se peut, jeudy prochain pour retourner dans mes Etats.

Pour ce qui regarde le plan noble, je trouve que tout y est en perfection tant pour la salle des gardes que pour le vestibule.

Dites-moi, je vous prie, quelle forme aurait et ce que deviendrait cette salle des gardes, si on la faisait aller d'un bout à l'autre, en retranchant au plan noble le vestibule d'une pièce. Car, comme je fais là mes principales fonctions, il y vient quantité de monde et cela demande un lieu fort spacieux et fort vaste. C'est dans cet endroit que je reçois l'hommage qu'on me rend, où je donne les fiefs, où je tiens les États de mon Électorat de Cologne, où le jeudi saint je lave les pieds à treize pauvres, où se tient le Chapitre de l'Ordre et où enfin je donne le sacrement de confirmation. Tout cela exige donc une salle d'une grande étendue, comme vous voyez.

* * *

Paris, le 22 décembre 1714.

On ne peut trop admirer, Monsieur, votre heureux génie et la facilité que vous avez à trouver, sans hésiter, les plus belles choses du monde. Je suis charmé des magnifiques desseins que vous m'avez renvoyés avec tant de diligence et je vous assure que l'on ne peut être plus redevable que je le suis aux grandes honnêtetés que vous me témoignez en toute rencontre.

L'escalier ne peut être plus beau et il n'y a rien, Monsieur, que de grand dans toutes vos idées. Mais je crains qu'il ne se rencontre quelques difficultés dans l'exécution, par des raisons que je ne puis vous expliquer assez clairement par lettres et je souhaiterais fort vous pouvoir parler moi-même pour m'en entretenir avec vous. Ainsi en cas que votre commodité vous le puisse permettre, vous me ferez un fort grand plaisir de venir demain chez moi à telle heure qu'il vous plaira ou du moins m'envoyer Monsieur votre fils pour que je puisse lui parler là-dessus et lui dire en quoi consistent ces difficultés. Il pourra ensuite vous en faire le détail et j'espère que vous voudrez bien m'assister en cela de vos bons conseils, auxquels je me conformeray toujours avec plaisir, étant pleinement persuadé que je n'en scaurais suivre de meilleurs.

*
* *

Liège, le 24 janvier 1715.

Au milieu des embarras où je me trouve, Monsieur, par la multitude d'affaires que j'ay ici, je ne laisse pas de songer à mon palais de Bonn, le tems s'approchant où il faudra recommencer à y travailler. Mais mon maître masson étant mort(1), je n'ay plus personne à qui confier la direction de mes bâtimens ; et vous me feriez un sensible plaisir si vous vouliez bien, Monsieur, m'envoyer le sculpteur dont vous m'avez parlé puisqu'il s'entend en architecture et qu'ainsi il pourrait avec vos bons avis en prendre soin et faire travailler les ouvriers sur les beaux plans que vous avez pris la peine de faire. Il faudrait pour cela qu'il partît incessamment de Paris afin de recevoir mes ordres sur ce qu'il y a présentement à faire et qu'on se mît en besogne aussitôt que la saison le pourrait permettre.

*
* *

Liège, le 15 février 1715.

Je vous suis, Monsieur, tout à fait obligé du soin que vous prenez pour me procurer un homme qui soit intelligent et au fait de l'architecture. Je ne doute nullement de la capacité du S[r] Benoit puisque vous l'approuvez et m'en tiendray volontiers à votre choix.

*
* *

Bonn, le 28 février 1715.

Vous m'aviez très bien dit, Monsieur, qu'en fait de bâtimens, on ne peut juger vainement des choses qu'on ne soit sur les lieux et qu'on ne voye soi-même l'effet qu'elles font. Car à mon grand étonnement la cour de mon palais d'ici que je m'imaginais devoir être trop petite est beaucoup plus spacieuse que je ne croyais et l'élévation du bâtiment n'est nullement disproportionnée à la grandeur de cette cour où j'ay

(1) Ce maître maçon était probablement l'Italien Antonio Riva.

vu moi-même plus de vingt carosses à la fois sans qu'il parut qu'il y en eut une si grande quantité. Cela m'a donc déterminé de la laisser carrée comme elle est pour n'être point obligé d'abattre le vieux bâtiment.

Faites moi le plaisir de m'envoyer le plus tôt que faire se pourra le Sr Benoit, un sculpteur, un menuisier, un serrurier, un doreur et un plombier. Vous prendrez s'il vous plait la peine de vous entendre pour cela avec mon Résident de Waldor afin de convenir avec ces gens-là de ce que je devray leur donner par mois, tant tenu, tant payé ! aussi bien que pour leur voyage et ce que vous aurez accordé avec eux sera ponctuellement exécuté.

* * *

Bonn, le 25 mars 1715.

Comme voici le tems, M., que l'on doit travailler à mes maisons de campagne de *Poppelsdorf*, de *Bruel* et de *Godesberg*, vous me feriez un très sensible plaisir de m'envoyer le plutôt qu'il sera possible une esquisse de ce que vous pensez là-dessus.

Au surplus, M., je vous diray que j'ay fait marquer en cette ville une nouvelle rue qui s'appellera la *rue de Lille*... Voici un dessein qu'on avait fait pour cela. Mais il ne me satisfait nullement et je vous prie de vouloir bien prendre la peine de m'en faire un autre qui ait de la grâce et puisse contenter la vue. Il n'y faut rien que de simple, mais de bon goût pour ne pas jetter ceux à qui j'ay donné ces places dans de trop grosses dépenses, puisque ce sont eux qui doivent faire bâtir ces maisons à leurs propres dépens.

* * *

Bonn, le 25 avril 1715

J'ai reçu, M., le dessein des façades pour un côté de la nouvelle rue que l'on va faire ici et choisi celui où vous n'avez mis que trois croisées, le trouvant, comme vous, préférable à l'autre. Je vous en suis fort obligé aussi bien que du beau dessein que vous m'avez envoyé pour le haut du rocher de Godesberg. La disposition en est très belle et j'en suis fort content.

Mais pour dire la vérité, M., les projets pour *Poppelsdorf* et pour *Bruel* sont les plus pressés, puisque je n'ay aucune maison où me retirer pendant l'été et que je n'ose commencer rien en ces deux derniers endroits, sans sçavoir auparavent votre pensée pour n'être pas obligé d'abattre peut-être par la suite ce qu'on aurait déjà élevé. Vous me ferez donc plaisir de m'envoyer ces projets tout le plutôt que vous pourrez. Cependant le Sr Benoit est actuellement occupé à lever correctement le plan, les profils et les élévations de mon palais d'ici et des environs à la mesure de France pour vous les envoyer afin que vous puissiez l'honorer de vos avis et travailler en toute sûreté : ce que vous n'avez pu faire jusqu'ici puisqu'il trouve étant sur les lieux que les mesures que l'on vous a remises étaient absolument fausses dans toutes leurs parties.

Je vous prie de continuer toujours à m'assister de vos bons conseils, sans quoi je ne puis rien faire de bon, et d'être bien persuadé qu'en reconnaissance de vos honnêtetés, je serai toujours avec toute l'estime qui vous est dûe, M., véritablement tout à vous.

* * *

A Cologne, le 4 may 1715 (1)

Dans la crainte que j'ay, Monsieur, que vous ne preniez une peine inutile en faisant un dessein tout nouveau pour le *Château de Bruel*, puisque je me souviens de vous avoir dit à Paris, en vous en remettant le plan entre les mains, que je voulais entièrement abandonner le vieux château et en bâtir un tout neuf ; dans cette crainte, dis-je, je n'ay pas voulu manquer, après avoir mûrement examiné moi-même toutes choses sur les lieux, de vous faire part de mes remarques et de ce que j'ay résolu d'y faire à présent.

Je vous dirai donc, M., qu'en ayant visité les murailles, j'ay trouvé qu'elles étaient si fortes qu'il coûterait beaucoup plus à les abattre qu'à rebâtir un nouveau château : et cela m'a fait absolument changer de dessein, comme vous verrez plus amplement par ce qui suit. Vous en avez chez vous un plan qui est fort juste : ainsi je vous envoye par ce brouillon simplement ma pensée dans l'espoir que vous ne laisserez pas de la conprendre aisément, malgré son peu de correction.

(1) Cette lettre, d'une importance capitale pour l'histoire du château de Brühl, a été reproduite par Dohme, *Das Königliche Schloss zu Brühl am Rhein*, Berlin, 1877, et par Renard, *Die Bauten der Kurfürsten Joseph Clemens und Clemens August von Köln*, Bonn, 1896.

Mon intention est premièrement de laisser ce vieux château comme il est, les murailles, ainsi que je l'ay déjà dit, en étant très bonnes encore, les caves excellentes et il n'y aura de dépense à faire que pour le toit et la distribution du dedans, ce qui ne se pourra faire dans tout l'ordre qu'il serait à souhaiter puisque les étages sont hauts et bas à l'antique. Les Écuries dans l'avant-cour sont pareillement encore bonnes et en les changeant en appartements, mes Ministres, mes Gentilshommes, le reste de ma Cour avec les offices et autres commodités s'y pourraient placer très facilement.

Mais pour cacher tout cela, je prendray pour moi tout le corps de logis marqué A du côté de l'Orient et qui fait directement face au Parc et par conséquent à ma Résidence de Bonn. C'est une chose qui vient fort à propos que tout ce côté-là soit entièrement ruiné et démoli, comme il l'est, jusqu'aux fondements qui ne sontpoint endommagés. Or je veux sur cet ancien corps de logis faire élever le même bâtiment et la même façade que vous aviez fait pour Bonn... avec une salle ovale dans le milieu que je vous avais prié de garder pour Bruel comme vous vous en souviendrez bien. J'y ajoute seulement deux ailes en potence, pour ménager entre deux une cour fermée d'une grille par devant : car je ne veux point du tout qu'on voye le vieux château et ce bâtiment à la moderne le cachera entièrement.

On peut faire l'entrée principale du côté droit de l'aile qui donne vers la ville... Pour le deuxième étage, comme on l'appelle ici (et qui est le premier en France et le plan noble), vous pourrez, si vous le trouvez bon, y placer un grand salon et de là conduire mes appartements dans la façade du vieux château, conformément à votre plan B dont j'ay déja parlé. L'aile gauche peut servir d'appartement et de gallerie pour moi, afin de pouvoir descendre quand il me plaira dans le jardin. Quant au rez-de-chaussée vous en pourrez faire des appartements pour les princes étrangers qui me feront l'honneur de me venir voir.

Mais on doit observer que je veux être en pleine liberté et sans aucune sujétion dans le petit jardin que je veux réserver pour moi seul ; pour faire ce jardin et la cour du château, il faudra combler entièrement le fossé qui seul a été la cause que ce même château a été ruiné et renversé parce qu'il pouvait servir en temps de guerre d'un poste pour mettre une bonne garnison en toute sûreté : de sorte que le premier venu s'y logeait, ce qui suffisait et suffirait encore pour en causer ou l'occupation ou la démolition comme il est arrivé. Je prétens donc éviter l'un et l'autre de ces deux inconvéniens, en faisant de ce château un lieu tout ouvert et une simple maison de campagne.

Il n'y a qu'à prendre, à la place marquée K, centre de la façade du vieux château, celui de la facade du nouveau et si du côté

du septentrion elle est un peu trop courte, on pourra l'allonger tout autant qu'on voudra pour que ladite place K en soit toujours le centre... et l'on fera un nouveau canal qui ira droit au Rhin, comme c'était le projet du feu Cardinal Mazarin, qui a demeuré longtemps dans ce château. La ligne droite O mène justement à Bonn : ainsi on peut faire en ce lieu-là une allée ou avenue toute droite qui aurait trois lieues de long pour aller et venir d'une de ces villes à l'autre. L'espace entre la cour du château et les deux canaux sera le grand jardin.

Cette faible ébauche vous peut, M., mettre au fait pour bien comprendre mes intentions : et vous vous servirez du plan de Bruel que vous avez déjà pour achever de prendre au juste vos mesures et toutes les connaissances nécessaires, par rapport à la situation du lieu et de ses environs. Je suis bien fâché de vous donner tant de peine et de vous embarrasser si souvent. Mais j'espère que par un effet de votre honnêteté ordinaire vous voudrez bien me faire encore ce plaisir et me croire toujours avec la plus parfaite estime, M., véritablement tout à vous.

JOSEPH-CLEMENT.

Bonn, le 24 mai 1715.

J'espère, Monsieur, que vous aurez reçu l'idée que je vous ay envoyée pour le rétablissement de mon château de *Bruel* et j'attends là-dessus votre sentiment. En échange j'ay receu votre projet pour ma maison de *Poppelsdorf* qui me plait infiniment et je ne sçache rien de plus beau et de mieux imaginé.

Mais il faut y faire quelques changements, les chanoines d'ici n'ayant jamais voulu me vendre quelques pieds de terrain dont j'avais absolument besoin. Cela nous a mis dans la nécessité de faire deux ailes à mon palais du côté du jardin pour gagner l'alignement du canal... Je vous avoue que d'abord je me suis mis dans une colère épouvantable, non seulement contre ces chanoines obstinés et peu gracieux, mais encore à cause de tous ces changemens qui nous ont donné une peine infinie. Mais à présent je commence à n'être plus si fâché puisque la manière dont nous avons projetté le tout ensemble, j'espère que cela fera un très bon effet et que vous l'approuverez vous même quand mon architecte Benoit vous l'aura communiqué, par les desseins auxquels il travaille en toute diligence et que je vous envoyeray au premier jour.

En attendant je n'ay pas voulu différer davantage à vous remercier des derniers et admirables desseins que vous m'avez envoyés depuis peu.

*
* *

Bonn, le 25 may 1715.

Pour éviter tout embarras, Monsieur, j'ay ordonné à tous les ouvriers qui travaillent à mes bâtimens de ne se servir dorénavant dans tous leurs ouvrages que du *pied de France* et pour cet effet j'ay fait attacher à la porte de mon palais une verge de fer longue d'une toise pour qu'ils se règlent la-dessus. Tout ce que mon architecte vous envoyera, Monsieur, à l'avenir, soit plans ou élévations, sera sur la même échelle : ainsi on pourra mieux s'entendre et cela vous épargnera la peine de réduire les pieds de France en pieds de ce pays-cy.

Mon peintre Vivien, qui vous rendra cette lettre, aura l'honneur de vous expliquer ma pensée sur les peintures de ma gallerie et du sallon qui est au bout, dont vous avez toutes les mesures. Je vous prie de vouloir bien conférer avec lui là-dessus et de m'indiquer un homme qui puisse en faire une belle ordonnance et me donner les éclaircissemens nécessaires pour la faire exécuter ici.

L'Électeur de Cologne à Vivien

Bonn, 16 may 1715.

Mon cher Vivien, il se présente plusieurs peintres italiens pour peindre ma gallerie et le sallon qui est au bout ; mais comme dans la plupart de leurs ordonnances il y a plus de bizarrerie que de bon goût, vous me ferez plaisir de conférer là-dessus avec M. de Cotte en luy rendant la lettre ci-jointe et de voir ensemble si l'on ne pourrait point trouver à Paris quelqu'un qui en voulut faire une idée générale sur les plans et élévations que vous et luy en avez.

Vous vous souviendrez que dans la gallerie je veux faire mettre l'Empereur et tous les Électeurs. Il est vray qu'à présent on en a augmenté le nombre et qu'il y a neuf Électeurs ; mais selon la Bulle d'or

et les Constitutions de l'Empire, ils ne doivent être que sept et l'on est convenu même que si quelque maison séculière Électorale venait à s'éteindre, on ne la remplacerait pas pour revenir au premier et ancien nombre de sept.

Ainsy je voudrais qn'on peignit dans le plafond de cette gallerie les Sept Planètes pour marquer comme elles influent sur toutes les choses d'icy-bas, les Sept Électeurs avec l'Empereur à leur tête gouvernant de même tout l'Empire.

Pensez attentivement là-dessus et mandez moy ce que l'on peut faire et si vous approuvez cette idée. En attendaut votre réponse et celle de M. de Cotte là-dessus, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cher Vivien, en sa sainte garde.

JOSEPH-CLÉMENT, *Électeur.*

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte

Bonn, le 23 août 1715.

Les grandes occupations de mon architecte Benoît de Fortier qui travaille jour et nuit m'ont empêché, Monsieur, de vous envoyer plutôt les plans que je joins icy afin que vous preniez la peine de les examiner.

*
* *

Bonn, le 1er septembre 1715.

Je vous envoye le plan de la maison que je veux faire bâtir à *Poppelsdorf.* Vous trouverez qu'on a suivi à peu près votre idée, selon le grand et magnifique dessein que vous en avez fait. Mais j'ay trouvé qu'il serait fort inutile de faire un si grand bâtiment dans cet endroit-là qui n'est qu'à la portée du canon de cette ville et où l'on peut aller et revenir en fort peu de temps ; de sorte que la plupart de mes gens reviennent en ville le soir et que je ne retiens auprès de moi que ceux qui sont absolument nécessaires pour me servir. C'est par cette même raison que je

n'ay voulu des écuries que pour un petit nombre de chevaux et vous me ferez un sensible plaisir d'examiner avec attention ce nouveau plan...

Il est vray que l'on a déjà posé la première pierre il y a quelques jours et qu'on a commencé à en jetter les fondements. Pour aller plus vite, j'ay fait un accord avec des gens qui ont entrepris cet ouvrage, sous la conduite et la direction de mon architecte Benoît de Fortier, et je donne pour la maçonnerie seule plus de soixante mille francs.

Benoît de Fortier à R. de Cotte

Bonn, 21 octobre 1715.

J'attendais toujours une occasion de vous assurer de mes très humbles respects en vous mandant quelque chose de précis sur les bâtiments de Bonn et de Poppelsdorf. Mais la vivacité de l'esprit du Sérénissime Prince que j'ay l'honneur de servir ne me l'a pas permis, m'ayant même commandé de planter et faire exécuter plusieurs ouvrages avant que les desseins en ayent été finis.

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte

Dinkelspill (1), le 30 novembre 1715.

Avant mon départ de Bonn pour la Bavière, je vous avais prié, Monsieur, de m'envoyer les élévations et les profils du *Buen Retiro* de mon palais de Bonn et je croyais recevoir là-dessus de vos nouvelles à Munique; mais comme il n'est rien venu et que, les fondemens étant faits, il est absolument nécessaire de les avoir pour poursuivre l'ouvrage, vous me ferez, Monsieur, un sensible plaisir de m'envoyer

(1) Dinkelsbühl, petite ville franconienne.

incessamment à Bonn, où je retourne, les élévations de ce Buen Retiro et de l'Orangerie, sans quoi l'on ne peut plus travailler.

∴

Bonn, décembre 1715.

En réponse, M., à votre lettre du 16 de l'autre mois, je vous diray que j'approuve entièrement les corrections qu'à ma prière vous avez pris la peine de faire au plan de mon bâtiment de *Poppelsdorf*. Le tout à votre ordinaire est très bien pensé et l'on reconnaît en cela l'étendue de votre génie qui ne laisse rien échapper de tout ce qui peut contribuer à l'agrément et à la commodité.

Mais pour la chapelle.... au lieu du renfoncement circulaire que vous avez fait pour y placer l'autel..., mon dessein est de mettre cet autel dans le milieu. Il doit être isolé et à quatre faces, dont chaque face fait un autel séparé, afin que dans le même temps quatre prêtres y puissent dire la messe sans se voir et sans s'incommoder les uns les autres. Le tout ne doit pourtant former qu'une seule et unique masse qui sera surmontée par une espèce de berceau ouvert sous lequel sera représenté en ronde bosse Notre-Seigneur Jésus-Christ en forme de jardinier et la Magdelaine à ses pieds. Dans ce qui servira de base à cette espèce de jardin, on représentera en bas-relief pour signifier les quatre saisons de l'année le saint ou la sainte sous l'invocation de qui chacun de ces quatre autels sera dédié.

Outre cela mon dessein est que la chapelle dont il s'agit tant par ses ornemens que par sa disposition forme tout ensemble une espèce de jardin, étant placée dans un endroit où est la *Confrérie des Fleuristes* qui au jour des quatre fêtes dont j'ay parlé ci-dessus y doivent apporter pour offrande les tributs de leurs jardins. C'est pourquoi il faut qu'il y ait à ces autels des consoles pratiquées de telles manières que ces fleuristes selon chaque saison y puissent placer leurs offrandes, sans embarrasser le Saint Sacrifice de la messe,

Voilà ma pensée sur laquelle, M., je vous prie de travailler.

∴

Bonn, le 25 février 1716.

L'oratoire de ma *Confrérie de St Michel* doit être orné et décoré non pas magnifiquement, mais d'une manière simple et de bon goût, et c'est en quoi je me rapporte à votre beau génie...

On va tenir ici l'assemblée de mes États qui doivent me fournir de quoi travailler à mes bâtimens ; mais comme ce sont la plupart des gens qui n'examinent point les ouvrages qui sont en terre, c'est-à-dire les fondemens et qui n'accordent pas volontiers, s'ils ne voyent paraître quelque chose à leurs yeux, je vais faire diligenter les ouvriers, espérant qu'avant que cette assemblée se sépare, les murailles paraîtront assez pour leur faire connaître ce que le bâtiment deviendra et les induire à m'accorder ce que je leur demanderay pour cela.

Les États de l'Électorat de Cologne consistent en quatre corps : sçavoir le Chapitre de la Métropolitaine, les Comtes, la Noblesse et les Villes. Chaque corps doit avoir une place séparée avec une plus grande pour s'assembler tous ensemble. On croit même qu'ils auraient besoin de quelque autre commodité puisqu'ils passent toute la journée à boire et qu'ils ont besoin de rejetter souvent le trop qu'ils ont pris...

J'ai reçu le dessein de M. de Vernansal (1) pour le plafond de ma gallerie. Je le trouve magnifique et très bien pensé et il ne s'agit maintenant que de l'exécution. Comme je souhaiterais fort qu'elle répondit parfaitement à son idée, qui ne sçaurait être plus belle, obligez-moi de lui demander s'il serait d'humeur de l'entreprendre lui-même et de venir l'exécuter sur le lieu. Vous aurez la bonté, en ce cas-là, de sçavoir de lui combien il demanderait, et quel temps il faudrait pour mettre ce plafond dans toute sa perfection, ce qu'il souhaiterait pour les frais de son voyage tant en venant qu'en retournant, et ce que je devrais lui donner par jour, par semaine ou par mois pour sa nourriture. Lorsque je seray informé de ses prétentions sur chacun de ces articles, je vous feray sçavoir d'abord mes résolutions ; et si nous nous accommodons ensemble, je prendrai les mesures nécessaires pour avoir des fonds qui ne manquent point et lui donner une entière satisfaction, en vous marquant le temps qu'il pourra venir.

*
* *

Bonn, le 5 may 1716.

Plus je considére, Monsieur, le projet qu'a fait le Sr de Vernansal pour le plafond de ma gallerie, plus je le trouve à mon goût, très bien imaginé et avec beaucoup d'esprit et d'entente ; mais je tombe d'accord avec vous que ce serait gâter un si bel ouvrage que de le placer dans un lieu où il ne ferait pas son effet, cette gallerie n'étant pas assez haute pour qu'on en pût découvrir toute la beauté.

(1) Louis Guy de Vernansal (1648-1729) était élève de Le Brun.

J'aurais donc envie, selon votre conseil, Monsieur, de laisser cet endroit là tout blanc, et de faire exécuter cet admirable dessein dans le grand sallon du bout, lequel a pour cela toute la hauteur nécessaire. Il est vray qu'il y a moins de longueur que dans la gallerie, mais il y a en récompense beaucoup plus de largeur, et je crois qu'il ne serait pas fort difficile d'y ajuster ce dessein. Mais comme ce sallon doit servir pour les fêtes, c'est-à-dire pour les grands repas, les concerts et les autres divertissements que je donne à ma Cour et qu'il doit par conséquent être souvent fort éclairé, je craindrais que la vapeur de ce grand nombre de bougies ne gâtât cette peinture que je conserveray soigneusement, si jamais elle se fait, comme un morceau digne de la curiosité des connaisseurs.

C'est sur quoi j'attends votre avis, avant que de me déterminer ; et cependant j'ordonne aujourd'hui au Comte de S[t] Maurice de vous remettre entre les mains l'argent qu'il faut pour satisfaire le S[r] de Vernansal que j'estime infiniment sans le connaître. Je crois que vous m'avez marqué qu'il fallait 1700 l. de France pour son dessein. Si cela se monte plus haut. vous aurez la bonté d'en avertir le Comte de S[t] Maurice et il ne manquera pas selon mes ordres de donner tout ce qu'il faudra de surplus, voulant absolument que cet habile homme soit aussi content de moi que je le suis de lui.

*
* *

Bonn, le 27 juin 1716.

J'attens toujours le modèle que vous avez pris la peine, Monsieur, de faire faire en cire pour l'autel à quatre faces que je dois placer dans la chapelle de *Poppelsdorf*.

Je vous remercie du choix que vous avez fait pour moy d'un nouvel architecte (1) et, comme il a toujours travaillé sous vous, je ne doute

(1) Ce nouvel architecte, proposé par Robert de Cotte pour remplacer Benoît de Fortier, était Guillaume Hauberat.

Son congé, que nous avons retrouvé aux Archives Nationales, O[1] 1087, porte la date du 20 juin 1716. Il est ainsi libellé :

Congé accordé au S. Guillaume Aubrat (sic), *Architecte et Dessinateur du Roy pour aller près l'Électeur de Cologne.*

Louis Antoine de Pardaillan, duc d'Antin... Avons donné congé au S. Guillaume Aubrat, architecte-dessinateur du Roy, pour s'en aller rendre les services de son art à l'Electeur de Cologne, à condition de revenir en France au premier ordre de Sa Majesté que nous lui en donnerons.

pas qu'il ne soit un très habile homme et qu'il n'ait toute la capacité nécessaire pour ordonner et conduire à mon entière satisfaction, avec toutefois vos bons avis, les bâtimens que j'ay commencés sur votre approbation. Je l'estime déjà par avance.

*
* *

Bonn, le 18 juillet 1716.

L'architecte que vous m'avez envoyé, Monsieur, est arrivé ici. Nous avons déjà eu plusieurs conférences ensemble au sujet de mes bâtimens; et comme il me paraît fort entendu, j'espère qu'il répondra parfaitement bien à mon attente et à la vôtre.

*
* *

Liège, le 7 septembre 1716.

Je vous communique, Monsieur, les nouveaux plans de mon palais de Bonn qui ont été faits depuis l'arrivée de mon architecte Hauberat, où vous trouverez quelques changemens, tant dans celui du rez-de-chaussée que dans le premier étage; et je vous prie très instamment de m'en dire au plus tôt votre pensée afin qu'ayant votre approbation on puisse continuer en sûreté à y travailler avec toute la diligence possible.

*
* *

Bonn, le 20 octobre 1716.

J'ay receu, Monsieur, les plans et desseins que vous m'avez renvoyés et trouvé fort à propos les petits changemens que vous y avez faits. Vous pensez si juste en toutes choses que je suis ravi de suivre vos idées et je m'y conformeray toujours avec plaisir. Je ne doute pas que mon architecte Hauberat ne corresponde avec vous, Monsieur, touchant mes bâtimens et qu'il ne vous instruise exactement de l'état où ils sont et des remarques que je fais à mesure qu'ils avancent. Ainsi je me rapporte à ce qu'il vous en mande.

Le modèle en cire pour la *chapelle de Poppelsdorf* est enfin retrouvé. Il était fort dérangé quand il est arrivé ; mais je l'ay fait réparer et il est tel que je pouvais le souhaiter. Je le feray exécuter en stuc, ne doutant pas qu'il ne fasse un très bon effet.

*
* *

Bonn, le 27 novembre 1716.

Suivant votre conseil, Monsieur, j'ay changé de dessein pour la gallerie de mon palais de Bonn puisqne effectivement le plancher en est trop bas pour y pouvoir exécuter avec grâce le beau plafond dont vous m'avez envoyé le dessein. Comme ce serait une trop grosse affaire de relever ce plancher, j'ay pris la résolution d'y faire faire seulement quelques petits ornemens légers de stuc, sans y mêler aucune peinture.

Cela étant, les portraits des Électeurs que je voulais mettre dans les trumeaux entre les croisées ne conviennent plus dans cette gallerie et ma pensée est de faire ces trumeaux tout de glaces et de garnir le côté opposé de peintures et de certaines tablettes ou espèces d'armoires de distance en distance où l'on puisse ranger dans un bel ordre toutes sortes de vases, de statues, de porcelaines et autres curiosités.

Mais pour cela j'ay besoin de votre assistance et vous me ferez un sensible plaisir de m'envoyer dans cette idée des desseins tant pour le plafond que pour les deux côtés de cette gallerie dont vous avez les mesures, étant persuadé que tout le monde en sera content, quand vous aurez pris la peine d'en ordonner la décoration.

Hauberat à de Cotte

Bonn, le 17 décembre 1716.

Monsieur, je vous envoye le plan et les faces de la gallerie du palais Électoral de Bonn que vous m'avés fait l'honneur de me demander.

Je vous envoye aussi le dessein de cinq cheminées dont S. A. E, souhaite que les chambranles se fassent à Paris, n'ayant icy ny les ouvriers ny la matière propre à cela. Son intention est de faire les

ornemens du chambranle de la première cheminée qui est dans la *salle d'audience* en argent, parce que c'est la coutume en Allemagne que dans les palais et dans les maisons considérables, il y ait une pièce ornée en argent, c'est-à-dire les bordures de miroirs et des tableaux qui s'appliquent sur la tapisserie et autres ornemens. Mais comme S. A. E. craint que ces ornemens en argent coûtent beaucoup à Paris (1), elle propose de les faire en bois pour les envoyer à Mayence ou à Francfort y servir de model pour les fondre en argent, où elle croit qu'ils luy coûteront moins. Il faut pour cela que le marbre soit d'une couleur qui puisse convenir avec ce métal.

Il faudra outre cela des tables de marbre qui assortissent avec chaque cheminée pour mettre dans les mêmes pièces, sçavoir dans les trumeaux et vis-à-vis des cheminées comme vous avés fait chez Monsieur le Comte de Toulouse et chez Monsieur le Duc d'Antin.

Il n'y aura point de ces sortes de tables dans la Bibliothèque parce que le vis-à-vis de la cheminée est occupé par un bureau pour écrire, lequel est fait, et dans les deux trumeaux de cette même pièce S. A. E. demande que vous luy fassiés faire deux commodes ornées de bronzes... Les dites commodes peuvent être simplement de bois de noyer parce que S. A. E. les fera vernir icy pareil au lambris de la même pièce, au vernis de la Chine qui sera de couleur bleue avec des filets d'or : ce n'est que par rapport aux bronzes qui doivent orner ces commodes, sans quoi on les pourrait faire icy.

Le dessein de la cheminée du *Cabinet de glaces* est de M[r] Oppenort... Il propose aussi de faire les dessus de porte de glaces ; mais je crois que des tableaux y feraient mieux. Je suivray ce qu'il vous plaira de régler là-dessus.

* * *

A Bonn, ce 21 janvier 1717.

M. Je vous envoye le plan du grand appartement du Palais de Bonn que vous m'avez fait l'honneur de me demander, S. A. S. E. reçut hier les desseins de la Gallerie que vous luy avez envoyés ; Elle me fit appeler d'abord et me remit les d. desseins dont Elle a été très contente. S. A. E. a balancé fort longtemps sur le choix qu'Elle devait faire des deux pensées que vous proposez, les trouvant l'une et l'autre fort magnifiques et les a approuvées toutes deux, c'est-à-dire celle avec des

(1) R. de Cotte avait proposé de les faire exécuter par le célèbre orfèvre Ballin. Cf. la lettre du 16 octobre 1717.

pilastres d'ordre composite pour la Gallerie du Palais et l'autre pour la Gallerie du Buen-Retiro.

L'intention de S. A. S. E. est qu'il y ait des ornemens de bronze sur les chambranles des cheminées que vous luy faites faire à Paris, voulant toujours cependant que ceux de la cheminée de la *salle d'audiance* soyent en argent. Le dessus de la cheminée sera aussi en argent; mais je le feray faire icy en bois argenté en attendant que l'on le puisse faire exécuter comme S. A. E. le propose. Pour ce qui est des tables, celles qui seront dans la salle d'audiance seront aussi tout argent, sçavoir les pieds et les dessus.

*
* *

Bonn, le 1er mars 1717.

Le Sr Rousseau, sculpteur, est arrivé icy. Je lui ferai tous les plaisirs qui dépendront de moi; mais la sculpture en pierre est icy fort ingrate et il n'y a dans ce genre rien de prêt dans les ouvrages de S. A. E.

*
* *

Bonn, 18 mars 1717.

M. J'ay reçu le dessein de la décoration du Buen-Retiro que vous m'avez envoyé. Je ne manqueray pas de le faire exécuter selon votre intention.

S. A. S. E. approuve fort que les dessus de commodes que vous faites faire à Paris soyent de marbre comme vous le proposez...

S. A. S. E. m'a remis un grand mémoire pour vous envoyer, lequel contient les sujets que S. A. E. souhaite être exécutés en peinture dans les plafonds de son appartement de *Poppelsdorf*. Elle demande que vous lui fassiez faire à présent les desseins de chaque pièce conformément au d. mémoire.

L'on commence les ouvrages à Poppelsdorf. L'on travaille présentement à faire les voûtes de caves. Je fais transporter des terres tout autour du bâtiment pour résister à la poussée des voûtes et pour remplir les fossés qui sont autour dudit bâtiment,

Les ouvrages du *Palais* vont fort doucement. Les parquetteurs ont fini de poser dans le *Cabinet de Bavière* dont on pose présentement la menuiserie; l'on pose le parquet dans la Salle d'audiance; les stucateurs achèvent les ornemens du plafond de la Grande Chambre de

Parade et ils commencent celui de la Gallerie. Je ne manqueray pas d'y faire une corniche basse et saillante dans led. plafond comme vous le proposez par votre dessein. Les massons travaillent au mur de clôture du jardin de l'Orangerie.

* * *

Bonn, le 23 mars 1717.

S. A. E. me dit il y a quelques jours qu'elle avait à Bruxelles sept pièces de tapisserie dont elle souhaiterait être défaite, c'est-à-dire en les vendant le plus que faire se pourrait, sans que cela parut en aucune manière venir de S. A. S. E., qu'elle croyait que l'on s'en pourrait défaire à Paris plus avantageusement qu'ailleurs. Elle m'a ordonné de vous en écrire pour sçavoir si par votre moyen cela ne se pourrait pas.

La raison pour quoy S. A. S. E. s'en veut deffaire est que ces pièces sont si grandes qu'il n'y a pas d'endroit dans le palais où elles puissent convenir ; avec cela elles représentent les *Sept péchés mortels* sous des figures de monstres fort désagréables à voir dans un appartement. M. le Comte de St Maurice dit qu'elles sont fort belles, c'est-à-dire d'une bonne manufacture et que les couleurs en sont fort belles et fort vives.

* * *

Bonn, le 20 avril 1717.

J'ay reçu le dessein du bout de la gallerie du Palais de Bonn que vous m'avez renvoyé : je ne manqueray pas de suivre exactement ce que vous me faites l'honneur de me mander.

J'ay remis à S. A. S. E. le mémoire de dépense des ouvrages que vous faites faire à Paris. S. A. S. E. a répondu qu'Elle ordonnerait des fonds pour les payer.

Pour ce qui est du transport des deux commodes et des deux dessus, S. A. souhaite que vous les remettiez à M. de Valdor pour les envoyer à Metz et de là les embarquer sur la Moselle pour venir par eau jusqu'icy pourvu que ce soit par une adresse qui ne fasse pas attendre si longtemps que l'on a fait pour le model de la chapelle de Poppelsdorf. S. A. m'a remis le dessein de la tribune que vous lui avez envoyé; Elle en a été fort contente; Elle a seulement souhaité que le couronnement se termine par un bonnet électoral.

Quant à l'avancement des ouvrages du Palais, l'on travaille présentement à l'Orangerie dont on fait les voûtes ; je ferai en sorte de finir la massonnerie de cet endroit et le mettre à couvert cette année.

L'appartement de S. A. E. s'avance fort et si les fonds viennent un peu, je compte que S. A. le pourrait occuper l'hyver prochain en se servant de l'escalier qui est à gauche en entrant. L'on travaille actuellement à la dorure du plafond du Cabinet de Bavière ; la petite chambre à coucher est entièrement finie de dorer ; il n'y manque que des glaces et des tableaux.

L'on travaille à Poppelsdorf à faire les voûtes de caves et je compte qu'elles seront finies ce mois ; l'on travaille aussi à élever le mur circulaire en dedans de la cour ; il est déjà à hauteur d'imposte dans quelques endroits.

Le Sr Rousseau, sculpteur, est occupé chez M. le comte de St Maurice où je luy ai fait avoir quelques ouvrages : sçavoir un fronton qu'il a fini et huit consoles sous un grand balcon. Il achève présentement cet ouvrage et je feray en sorte de luy en procurer tant que je pourrai pour qu'il ne reste pas oisif.

L'Électeur de Cologne à Robert de Cotte

Bonn, le 11 juin 1717.

Je sçay, Monsieur, que mon architecte Hauberat vous informe de tems en tems de l'état de mes bâtimens et reçoit vos avis sur ce qu'il a l'honneur de vous communiquer, dont je vous suis infiniment redevable. Les dedans de mon appartement s'avancent fort et l'homme qui travaille en vernis n'attend pour accomoder ma bibliothèque autre chose sinon que la cheminée de marbre soit posée, ne pouvant rien faire sans cela à cause de la poussière qui gâterait tout son ouvrage, si on ne commençait par cette cheminée. C'est pourquoi je vous prie, Monsieur, de me l'envoyer tout le plutôt qu'il sera possible et de m'en marquer le prix afin que cela me serve de règle à peu près pour toutes les autres, à proportion de leur grandeur et de leurs ornemens.

Hauberat à R. de Cotte

10 août 1717.

M., J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. S. A. S. E. a ordonné deux mil écus pour vous les faire tenir pour distribuer aux ouvriers à compte des ouvrages qu'ils font; mais comme le change est icy fort considérable, l'on a cherché jusqu'à présent et il ne s'est point trouvé de banquier qui ait voulu négocier à moins de douze pour cent en sorte qu'il n'y aura à recevoir à Paris qu'environ cinq mil trois cent livres. Je crois que l'on vous envoyera une lettre de change pour cette somme.

A l'égard de l'avancement des ouvrages du Palais, l'on continue de travailler à élever les murs du *Buen-Retiro :* c'est le seul endroit où l'on travaille en maçonnerie : l'on n'a rien fait cette année dans l'endroit destiné pour le grand escalier non plus qu'à la grande salle. L'on ne peut pas travailler dans tant d'endroits avec le peu d'ouvriers qui sont icy ou pour mieux dire avec le peu d'argent qu'il y a. L'on travaille présentement à dorer les plafonds et corniches de la Chambre d'audiance, du Cabinet de Bavière et de la Bibliothèque ; mais il n'y a que deux ou trois doreurs dans chacune de ces pièces en sorte que cela va très doucement. Il y a un de ces doreurs qui est venu icy de Paris de la part de M. de Valdor : c'est celuy qui fait le mieux.

J'ay icy seize ou dix-huit compagnons menuisiers sous un maître qui est Français et qui entend fort bien son affaire. Ils sont occupés à faire des portes, des placards, des croisées et du parquet et quelques lambris.

Il y a un serrurier français qui à six ou sept compagnons. Il est occupé à faire la ferrure des portes et des croisées et quelques balcons pour les croisées de l'appartement de S. A. E.

Il y a icy sept ou huit sculpteurs en bois dont quelques-uns, qui ont travaillé à Paris, font assez bien.

Les ouvrages de *Poppelsdorf* se continuent fort lentement. L'étage sur le jardin est élevé ; il n'y a plus que la corniche à mettre. L'on élève présentement les pavillons du côté de Bonn ; je ne crois pas que ce bâtiment puisse être couvert cette année.

Quant au Sr Rousseau, il est toujours occupé chez le comte de St Maurice ; il travaille à orner de sculpture un cabinet au bout du jardin. Il y a encore quelques ouvrages qui se présentent ailleurs et auxquels il sera occupé ; il fait assez bien ses petites affaires et m'a paru fort rangé jusqu'à présent.

*
* *

Bonn, 26 août 1717.

Pour ce qui est des bâtiments, l'on y travaille toujours fort doucement. L'on continue d'élever le *Buen Retiro*. J'espère qu'il sera couvert cette année. Les doreurs travaillent toujours dans la Chambre d'audience. dans la Bibliothèque ; mais il y a tant d'ouvrage dans chacune de ces pièces qu'il faudra bien toute l'année pour les finir de dorer ; les plafonds sont tous ornés de sculptures et doivent être dorés.

L'on continue de travailler au bâtiment de *Poppelsdorf*. La face sur le jardin avec les trois pavillons est élevée ; il n'y a plus que la corniche de pierre de taille à poser. L'on travaille présentement à faire les voûtes de la gallerie circulaire au pourtour de la cour. Je ne crois pas que ce bâtiment puisse être couvert cette année, vu le peu d'ouvriers qu'il y a et la quantité d'ouvrages qui restent à faire.

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte.

Bonn, le 28 août 1717.

Il envoie une lettre de change pour distribuer des acomptes aux ouvriers que de Cotte emploie à son service.

« Le dérangement où sont présentement mes affaires n'a pas laissé de m'embarasser à trouver des fonds pour cela et du moins il m'a fallu du temps pour en venir à bout. Cependant voici une lettre de change de deux mille écus que vous distribuerez comme vous le jugerez à propos à ces mêmes ouvriers, vous priant de m'envoyer le plutôt qu'il sera possible, par la route de Metz (1), ce qui se trouvera fait et en état de poser, principalement la cheminée que je vous ay demandée. »

(1) Les meubles commandés à Paris par l'électeur de Cologne étaient embarqués à Metz sur la Moselle et de là acheminés par eau jusqu'à Bonn.

*
* *

Bonn, le 16 octobre 1717.

Je vois avec plaisir, Monsieur, par votre dernière lettre que vous avez pris la peine de faire partir de Paris les deux cheminées de marbre pour ma *Bibliothèque* et pour le *Cabinet des glaces* avec leurs ornemens de bronze doré; qui viendront ici en droiture, suivant l'accord fait avec le maître du carrosse de Metz.

Je vous remercie infiniment, Monsieur, des soins que vous avez bien voulu vous donner pour cela, et pour distribuer aux ouvriers que vous avez employés pour moi les six mille livres que je vous ay fait toucher par lettre de change.

Je ne vous suis pas moins redevable d'avoir parlé au S[r] Ballin touchant les ornemens en argent que je veux mettre à la cheminée de ma *Salle d'audiance.* Il n'y a pas de doute, et je suis persuadé, qu'il ne sort de ses mains que des ouvrages accomplis. Mais permettez-moi de vous dire que les façons chez lui montent si haut qu'elles excédent souvent le prix de la matière. Ainsi je suis résolu de faire exécuter ces ornemens en Allemagne où l'on travaille fort bien, et à beaucoup meilleur marché, pourvu que l'on fournisse de bons modèles aux ouvriers, outre que je les auray bien plus tôt que si on les faisait faire à Paris d'où on ne les pourrait tirer qu'avec beaucoup de tems et de frais.

Cela étant, je vous prie de m'envoyer les modèles en cire, que vous avez fait faire, afin que je les fasse exécuter incessamment.

Hauberat à R. de Cotte.

Bonn, ce 16 8[bre] 1717.

M. Les cheminées de marbre avec les bronzes que vous avez envoyées sont arrivées à bon port et sans accidents : elles sont venues par eau depuis Metz jusqu'icy. J'ay fait dépaqueter celle de verd Campan... S. A. S. E. les a vues et en a été fort contente. Je n'ay point encore sorti les bronzes ; mais à lasimple ouverture des caisses tout m'a paru en fort bon état. J'ay ici un marbrier qui est assez entendu et qui, j'espère

pourra poser les d. cheminées. Je vais commencer par la Bibliothèque où doit être celle de verd Campan. Pour le Cabinet de glaces, c'est la pièce la moins avancée et l'on n'y travaille pas encore.

Quant à l'avancement des ouvrages du Palais, l'on continue de poser la corniche de pierre de taille du *Buen Retiro* et je compte que le charpentier commencera à poser le comble la semaine prochaine.

Pour ce qui est de *Poppelsdorf* la voûte de la gallerie circulaire au pourtour de la cour est finie et les cintres ôtés : rien n'a branlé depuis que j'ay fait mettre des fers. L'on travaille à élever le pavillon des cuisines. Il ne reste plus à faire que les deux pavillons : sçavoir celuy de l'entrée et celuy de la chapelle.

L'on a posé la charpente du comble sur trois des pavillons des coins ; la corniche de pierre n'est cependant point encore posée ; cela n'empêchera pas que je ne fasse couvrir de planches les d. toits pour garantir pendant l'hyver. Les couvreurs se servent ici de planches de sapin au lieu de lattes.

S. A. a fait demander des glaces pour la petite chambre à coucher. Il y a une manufacture du côté de Francfort : c'est de là qu'elles doivent être amenées. Je n'en scay pas encore le prix ni la qualité.

L'Électeur à R. de Cotte

Bonn, le 30 octobre 1717.

A la fin, Monsieur, la massonnerie du *Buen Retiro* de mon palais de Bonn est achevé ; il est à la hauteur qu'il doit être et l'on travaille actuellement à le mettre sous toit.

Il s'agit donc présentement de songer aux décorations du dedans et c'est à quoi je vous prie très instamment de donner attention tout le plutôt que vos grandes occupations vous le pourront permettre.

Je voudrais, Monsieur, que, ce nom de *Buen Retiro* dénotant un lieu de retraite, où l'on va se tranquilliser et se délasser l'esprit des affaires, sans être importuné par la foule des courtisans, je voudrais, dis-je, que les peintures le dénotâssent allégoriquement par tout ce que l'imagination d'un peintre habile et inventif pourrait trouver à ce sujet, sans pourtant y mêler de l'amour ni de choses saintes, et que le tout fût à peu près comme étaient les appartemens de feu M[r] le Dauphin à Meudon.

Je crois que le peintre Audran (1), assisté de vos bons conseils, me pourrait donner de grandes lumières là-dessus et, comme il excelle en grotesques (2), me faire des desseins tels que je les souhaite. Vous aurez donc la bonté de lui en parler et de me dire ensuite si vous trouvez plus convenable de les faire exécuter à Paris, ce qui coûterait beaucoup tant pour l'ouvrage que pour le port ou s'il ne serait pas mieux de les faire peindre sur le lieu par mon peintre La Rocque, qui est entendu et fort habile garçon, tant pour l'ornement que pour la figure. Il ne s'agira en ce cas-là que des desseins, lesquels on pourrait m'envoyer facilement et à peu de frais.

On pourrait peindre dans le plafond de la gallerie les *Arts libéraux*, lesquels ont du rapport au repos et à la tranquilité. Le Grand Cabinet doit être tout de glaces, tant dans les côtés que dans le plafond parce que, faisant le coin de ce bâtiment et ayant par conséquent deux faces, cela fera un bien plus bel effet que si on mettait ces glaces dans le cabinet pour lequel elles étaient destinées. A la place de cela on fera orner ce dernier cabinet de porcelaines sur de grandes consoles et tablettes selon l'un des deux desseins que vous avez pris la peine de faire pour ma grande gallerie.

L'antichambre doit être boisée et peinte brun et or avec quelques glaces et quelques portraits de même que la chambre du lit, à peu près dans le goût des petits appartemens de Meudon.

Pour le petit cabinet, j'ay l'envie de le faire peindre tout en fleurs,

(1) Claude III Audran, né à Lyon en 1658, mort à Paris en 1734, appartenait à une dynastie d'artistes célèbres. Il était neveu du grand graveur Gérard Audran, merveilleux interprète de Poussin, de Lesueur, de Lebrun, qu'on considére à juste titre comme le premier graveur d'histoire de l'école française. Cf. G. Duplessis. *Les Audran*, Paris, 1892.

Très réputé comme « peintre de grotesques » il fut après Gillot le maître de Watteau, dont les œuvres de jeunesse trahissent nettement son influence On cite parmi ses principaux ouvrages la décoration, dans le goût des loges de Raphaël, des châteaux de Meudon, d'Anet, de la Muette et la Ménagerie de Versailles. Ce sont ses décorations de Meudon qui donnèrent à l'électeur de Cologne l'idée de s'adresser à lui.

Claude Audran comptait également parmi ses protecteurs l'évêque de Metz, qui lui commanda en 1717 des modèles de vitraux pour la chapelle de son château de Frescati.

(2) Les *grotesques* sont ainsi appelés parce que les premiers exemples en avaient été trouvés à la Renaissance dans des grottes. Raphaël et Jean d'Udine imitèrent ces arabesques pompéiennes dans les loges du Vatican. Au début du XVIIIe siècle plusieurs artistes français : Gillot, Audran, Watteau, Christophe Huet, l'auteur des *Singeries* de Chantilly, remirent en honneur ces légers ornements qui se détachaient à merveille sur les fonds blancs des boiseries de style rocaille.

par la raison qu'il donne contre le jardin et de faire orner le plafond de lis et de roses avec des festons de feuilles vertes et des compartimens dorés : ce qui représenterait à peu près le gris de lin, le verd et le blanc qui sont mes trois couleurs favorites.

Pour la *Chambre des Bains* avec le lit, mon dessein est de la faire boiser avec des feuilles de vernis de la Chine de distance en distance, comme on en a en Hollande et en forme de feuilles de paravent enchâssées dans la boiserie ; et la chambre du Bain même doit être boisée aussi, mais toute peinte de bleu et blanc en forme de porcelaine avec un vernis par dessus qui ne s'écaille ni ne s'efface et qui puisse même résister à l'eau chaude.

* * *

Bonn, le 4 décembre 1717.

Pour ce qui regarde le grand escalier de mon palais, j'espère le rendre aussi magnifique qu'il le puisse être : car M[r] l'Électeur de Bavière, mon très cher frère, me fait présent de tout le marbre nécessaire pour cela, en ayant de très belles carrières dans ses États (1). On le fera venir par eau jusques à Donavert (2) et de là on le transportera par terre pendant la gelée jusques au Mein, d'où il sera très facile de le faire descendre jusqu'ici sans beaucoup de frais.

Vous jugez bien que de la sorte cet escalier me coûtera fort peu de chose ; et ce serait pour moi une grosse épargne si je pouvais avoir au même prix les cheminées de marbre et les autres choses que vous avez pris la peine de commander à Paris pour mes appartemens : mes finances étant présentement effroyablement dérangées par l'opiniâtreté et les mauvaises intentions de mes États, en haine de mon alliance avec le feu Roi Très Chrétien, de très glorieuse mémoire, qui leur tient toujours si fort à cœur que je n'en puis tirer aucun secours.

Si, sans me commettre, vous trouviez l'occasion de le faire connaitre en badinant à M[r] le Duc d'Antin qui nous a toujours témoigné tant d'amitié, à M[r] l'Électeur, mon très cher frère, et à moi, vous me feriez, Monsieur, un fort grand plaisir de lui en parler, et je suis presque certain que, vu sa générosité naturelle dont tout le monde se loue et son

(1) Ce marbre était extrait des carrières de Hohenschwangau. Les archives de Munich conservent les pièces comptables relatives à cette livraison : *Die von Kurbayern zur Kurkölnischen Residenz nacher Bonn gelieferten marmorsteinischen Stegen und deren Abführung 1718.*

(2) Donauwörth.

grand pouvoir, il trouverait bien les moyens de me tirer cette épine du pied en faisant mettre au compte de S. M. T. C. ces petits ouvrages (1) qui ne seraient que des bagatelles pour un aussi grand Roi, mais qui ne laissent pas d'être considérables pour un Prince qui se trouve dans la triste situation où je suis aujourd'hui.

J'abandonne le tout à votre prudence, vous priant encore une fois de ne me point commettre et de n'en parler, si vous trouvez à propos de le faire, que comme d'une idée qui vous est venue, sans que j'en aye la moindre connaissance.

* * *

Bonn, le 29 décembre 1717.

Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu vous mettre à travailler aux desseins que je vous ay demandés pour les dix pièces de mon appartement du *Buen Retiro* et je ne doute pas qu'ils ne soient entièrement conformes à mes intentions.

Vous avez très bien fait, Monsieur, dans la situation où se trouve présentement M. le Duc d'Antin, de ne lui point parler de ce que je vous avais confié par ma précédente et j'approuve extrêmement le ménagement que vous avez gardé dans cette rencontre. Mais avec tout cela je ne sçaurais m'empêcher de vous dire que je suis bien malheureux de n'avoir pu trouver place dans son arrangement.

Quant au reste des cheminées, tables de marbre, ornemens de bronze doré et commodes que vous avez fait mettre dans des caisses, mon architecte Hauberat doit vous avoir écrit là-dessus pour examiner par quelle route on peut les faire venir à meilleur marché ; et vous aurez la bonté de leur faire prendre celle qui coûtera le moins et qui sera plus diligente. Je feray tout ce que je pourray pour vous envoyer de l'argent. Mais après ce que je vous ay dit du mauvais état de mes finances, vous pouvez bien juger que cela ira un peu à la longue.

(1) Ces petits ouvrages représentaient la bagatelle de 24.000 livres, dues à différents artistes parisiens : Boulle, Desjardins, etc., pour les fournitures de meubles et de bronzes.

Hauberat à R. de Cotte

2 mars 1718.

Il y a longtemps que je n'ay eu l'honneur de vous écrire parce que pendant tout l'hyver il ne s'est rien fait qui méritât votre attention.

J'ay parlé plusieurs fois à S. A. S. E. et même encore aujourd'huy pour qu Elle voulût bien ordonner quelques sommes pour les cheminées de marbre qui sont à Paris. Elle m'a répondu qu'Elle s'arrangeait pour cela.

S. A. S. E. se dispose à partir incessamment pour Liège. Je ne serai pas du voyage à cause des ouvrages du Palais de Bonn.

*
* *

6 mars 1718.

S. A. S. E. m'envoya chercher hier au soir pour me dire que le Prince Électoral de Bavière devait venir icy avec un de ses frères et qu'il fallait faire en sorte de les pouvoir loger. J'aurais besoin pour cet effet des deux cheminées de marbre, sçavoir la *Salle d'audiance* et le *Cabinet de Bavière* qui est l'appartement que S. A. destine au Prince Électoral. Si vous pouvez enyoyer les d. deux cheminées, cela fera beaucoup de plaisir à S. A. S. E. qui a promis d'envoyer bientôt encore un acompte aux ouvriers.

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte

Bonn, 16 mars 1718.

La *Chambre d'audiance* et le *Cabinet de Bavière* dans mon nouvel appartement sont en état et pour les mettre dans toute leur perfection, il n'y a plus que les cheminées à poser. Comme par les lettres que j'ay reçues hier au soir de Munique, j'apprens que le Prince Électoral de

Bavière et le duc Ferdinand mes neveux seront ici un peu après Pâques, je vous prie très instamment, Monsieur, pour que je les puisse loger un peu honorablement et commodément de faire en sorte que les marbres et autres ornemens qui doivent servir à ces deux cheminées puissent être rendus ici avant leur arrivée.

Je ne manqueray pas de vous faire tout le plutôt qu'il sera possible quelque remise pour le payement des ouvriers qui y ont travaillé.

Hauberat à R. de Cotte

Bonn, 4 juillet 1718.

M. Je ne manque aucunes occasions de parler à S. A. S. E. pour le payement des cheminées de marbre que je ne le fasse. Dernièrement je luy dis que vous m'aviez écrit à ce sujet. S. A. me répondit qu'Elle y songeait, mais que le séjour du Prince Électoral avait dérangé les fonds, que cependant Elle ferait en sorte de donner bientôt quelque argent pour cela : c'est à quoi je veilleray aussy bien que pour le payement du voiturier de Metz. Je vous prie d'être persuadé que je fais de mon mieux.

J'ay fait raccommoder les cires de la cheminée de la *Chambre d'audiance* par le Sr Rousseau, sculpteur; elles sont présentement en bon état. J'en ay fait fondre icy un morceau d'ornement en argent par un orfèvre qui s'en est fort bien acquitté ; en sorte que je prendray le parti de les faire fondre par cet ouvrier et ne seray pas obligé de les envoyer à Augsbourg.

Pour ce qui est de l'avancement des ouvrages du Palais, l'on continue de travailler dans l'endroit destiné pour les cuisines... Les doreurs finiront ce mois-cy, comme j'espère, de dorer la *Chambre d'audiance* et le *Cabinet de Bavière* : ces deux pièces deviennent fort belles et magnifiques.

* * *

Bonn, 29 août 1718.

J'espérais que S. A. S. E. ordonnerait quelque argent, comme Elle l'avait promis, pour le payement des ouvrages que l'on a faits pour son service à Paris; mais comme cet argent n'est pas venu, je pris la liberté de luy en parler hier. S. A. me dit qu'Elle attendait trois cen

louis d'un certain endroit lesquels étaient destinés pour cela : voilà tout ce que j'ay pu faire jusqu'à présent.

Si dans les dernières lettres que j'ay eu l'honneur de vous écrire, je n'ay pas parlé du principal escalier du Palais et de la Grande Salle, c'est que l'on n'y travaille point du tout. S. A. S. E. de Bavière a promis d'envoyer les marches de cet escalier, lesquelles seront de marbre. J'ay envoyé les mesures pour cela il y a près d'un an.

Il y a quelque temps que vous me fîtes l'honneur de m'écrire à l'occasion du S[r] Rousseau sculpteur. Je vous prie d'être persuadé que j'ay fait jusqu'à présent et que je feray dans la suite tout de mon mieux pour ne le point laisser manquer d'ouvrages et luy procurer tous les avantages qui dépendront de moy : je scay assez les obligations infinies que je vous ay pour ne pas négliger une personne pour qui vous vous intéressez.

*
* *

Bonn, 14 novembre 1718.

M. Je ne doute pas que vous ne m'accusiez de paresse de ce que j'ay été si longtemps sans avoir l'honneur de vous écrire; mais sans chercher à m'excuser dans mon tort, je diray seulement qu'après vous avoir mandé plusieurs fois que S. A. S. E. devait envoyer quelque argent à Paris pour les ouvrages que l'on y a faits pour son service et voyant que cela ne venait point, j'étais en quelque façon honteux de n'avoir rien de positif à vous mander à ce sujet. Cependant à force de prêcher, S. A. E. a promis encore aujourdhuy de donner une somme qui doit luy venir à la fin de ce mois.

L'on a posé en dernier lieu la menuiserie de la *Chambre de parade* qui est fort riche et dont S. A. a paru fort contente.

Les ouvrages de Poppelsdorf vont fort lentement : il n'y en aura qu'une fort petite partie de couvert cette année. Cependant les planchers sont posés partout. Il y en a tels qui vont essuyer un troisième hyver : ce qui fait fort mal; mais je ne puis pas faire autrement et il y a lieu de craindre que pendant que l'on finira d'un côté, les ouvrages ne tombent en ruine de l'autre.

*
* *

Bonn, 20 février 1719.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire qui m'a été remise par M[r] Vivien, par laquelle je vois que vous êtes importuné par les ouvriers qui ont fait les ouvrages de S. A. S. E. Je puis

vous assurer, M., que je fais tout de mon mieux et que je sollicite autant que je le puis pour faire finir cette affaire et vous débarrasser des persécutions de ces ouvriers.

S. A. S. E. n'a point encore reçu les tableaux que Mr Vivien a envoyés il y a longtemps par la voye de Metz.

L'on n'a pas fait beaucoup d'ouvrages au Palais pendant cet hyver; l'on a travaillé à la dorure de quelques plafonds.

J'ay toujours occupé le Sr Rousseau et j'ay encore de quoy l'employer cet été : il pourrait faire quelque chose s'il voulait; mais il aime un peu les plaisirs et ne s'attache pas fort à son ouvrage.

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte

Bonn, le 28 février 1719.

J'ay reçu, Monsieur, du Sr Vivien, mon premier peintre du Cabinet, la lettre dont vous l'aviez chargé pour moi et je trouve que les louanges que vous lui donnez ne sauraient être mieux placées, le maître qui a fait les beaux ouvrages qu'il vient de fournir les méritant véritablement, surtout après avoir eu l'approbation d'une personne comme vous dont le bon goût et le discernement sont également reconnus dans une ville qui est le centre des Sciences et des Beaux Arts; aussi suis-je content de ces tableaux il ne se peut pas davantage : à quoi je dois ajouter que vous me ferez un sonsible plaisir si vous voulez bien faire en sorte que le Sr Vivien puisse avoir avec le tems un appartement aux Gobelins, en quoi j'espère qu'il réussira d'autant plus facilement que je scais que vous êtes sans cela porté à le favoriser dans tout ce que vous pourrez.

Hauberat à R. de Cotte

27 mars 1719.

M. je vous envoye trois lettres de change, faisant ensemble la somme de six mil livres pour le payement des ouvrages que vous avez fait faire à Paris pour S. A. S. E. M. le Comte de St-Maurice m'a promis de

donner incessamment le surplus de ce qui reste à payer tant pour les ouvrages que pour les voitures faites et à faire : en sorte, M., que vous pouvez faire partir en toute assurance ce qui reste desd. ouvrages.

L'on continue de travailler dans les dedans des appartements, tant à la dorure qu'à la menuiserie.

*
* *

27 avril 1719.

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par laquelle vous me mandez qu'il doit partir incessamment de Paris vingt-neuf caisses dans lesquelles sont le reste des ouvrages de S. A. S. E.

S. A. S. est encore à Liège d'où l'on ne scait pas positivement quand Elle reviendra.

Les ouvrages vont icy si lentement que c'est une pitié : l'on continue le bâtiment des cuisines et l'on travaille un peu dans les dedans, le tout proportionnellement aux fonds destinés pour cela.

L'Électeur de Cologne à R. de Cotte

Bonn, le 29 juin 1719.

Vous aurez déjà appris, Monsieur, par mon architecte Hauberat que le reste des ouvrages de marbre avec les bronzes et commandes pour mon palais d'ici est arrivé bien conditionné : dont je suis très content, aussi bien que de l'envie que vous me témoignez à me pouvoir faire plaisir.

Je ne manquerai pas de donner les ordres pour que le peu qui reste encore à payer vous soit remis au plutôt et me flatte, quand j'aurai encore besoin de vos lumières pour la conduite de vos bâtimens, que vous voudrez bien continuer à m'en faire part.

*
* *

Bonn, le 4 janvier 1720.

Comme je vous ay toujours consulté, Monsieur, en tout ce qui regarde mes bâtimens, ne soyez pas surpris que je vous charge de me faire six lustres de bronze pour placer à côté des glaces dans ma chambre. Je souhaite qu'ils soient tous six à deux branches, dont quatre représenteront chacune des quatre Saisons et les deux autres doivent représenter l'un le Soleil et l'autre la Lune.

Je vous envoyerai bientôt un nouveau plan des embellissements que je fais à mon palais. Ma passion pour bâtir est toujours égale ; mais les moyens me manquent pour la satisfaire.

*
* *

Bonn, le 1er février 1720.

Je suis très sensible à l'attention que vous avez eue, Monsieur, de vous acquitter de la commission de faire faire les lustres de bronze pour placer aux côtés des miroirs de ma chambre. J'ai donné ordre à mon architecte Hauberat de vous envoyer les profils que vous lui demandez, pour que ces lustres répondent à l'architecture qui enferme les glaces et je ne doute point de la justesse de l'exécution.

*
* *

Bonn, le 18 février 1720.

L'Électeur prend de Cotte comme arbitre dans une « dispute terrible qui s'est élevée parmi ses courtisans au sujet de l'emplacement à affecter à l'*Orangerie.* »

Cette dispute qui commence à s'échauffer partage toute ma Cour. Je ne suis pas assez entendu pour oser décider sur cette contestation. C'est ce qui m'engage à vous demander votre sentiment là-dessus que je suivrai aveuglément.

Hauberat à R. de Cotte.

22 juillet 1720.

J'ay fort peu d'ouvriers, massons surtout; encore sont-ils dispersés de côtés et d'autres, en sorte que l'ouvrage qu'ils font paraît fort peu de chose. L'on travaille actuellement au grand escalier, mais si lentement que c'est tout au plus s'il s'élève cette année au plain pied du premier étage.

S. A. S. E. mangea hier pour la première fois dans la grande salle à manger ; elle n'est cependant pas encore entièrement finie ; mais l'impatience de S. A. n'a pu souffrir un plus long retardement. Il y manque encore les embrasements et chambranles de menuiserie autour des croisées. S. A. S. E. a paru fort contente aussi bien que toute la Cour et effectivement cette pièce devient fort belle.

*
* *

21 octobre 1720.

Il y a quelque temps que j'eus l'honneur de vous écrire au sujet de l'*Orangerie* de Bonn. Depuis ce temps S. A. S. E. est absolument déterminée à changer lad. Orangerie... S. A. y veut avoir plusieurs bassins et canaux pour des carpes, truites, tortues et autres divers poissons curieux.

S. A. a été fort contente à son retour de trouver la terrasse sur le jardin finie : ce qui fait effectivement une fort belle promenade.

Pour ce qui est des ouvrages, ils se continuent à l'ordinaire fort lentement. L'on couvre une partie de la grande gallerie qui a été faite cette année. L'on a un peu travaillé à la cage du grand escalier : cette partie n'est encore élevée qu'à la hauteur du premier étage ; mais j'espère que l'année prochaine ce sera le fort de l'ouvrage... Je fais toujours travailler dans les dedans ; ils deviennent fort riches et même magnifiques. S. A. E. en est très contente.

*
* *

14 avril 1721.

Je vous envoye le plan et les élévations de la place où S. A. S. E. souhaite avoir une grotte.

J'attends après les bras de bronze dorés que le S[r] Vassé (1) m'a mandé être partis de Paris; je ne manqueray pas de vous faire scavoir ce que S. A. S. E., en aura dit et je ne doute nullement qu'Elle n'en soit très contente.

L'on a recommencé à travailler aux ouvrages du Palais; je feray en sorte de faire avancer l'endroit où doit être le grand escalier afin qu'on puisse jouir de cette partie si nécessaire à tout le reste des appartements et qui fera et l'ornement et la commodité de tout le Palais.

S. A. S. E. doit aller demain à *Brühl* où vraisemblablement Elle fera quelque séjour parce qu'Elle y est à portée d'y voir S. A. S. le Prince Clément (2), son nepveu, qui est à Cologne où il fait sa résidence et où il est obligé d'assister à tous les offices de l'église.

Comme je sais que vous avez la bonté de vous intéresser à ce qui me regarde, je vous diray que S. A. S. E. vient de m'honorer du titre de Conseiller de la Chambre des Finances et de la dignité d'Intendant de ses bâtiments. Je feray en sorte qu'Elle ne soit pas trompée dans son attente en continuant et redoublant, s'il se peut, mes soins pour son service et je n'oublieray jamais que c'est à vous, M., à qui j'en ay les premières obligations.

* * *

8 décembre 1721

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par laquelle vous vous plaignez de ce que j'ai été si longtemps sans vous donner de mes nouvelles. J'avoue mon tort, mais je puis vous assurer en même temps qu'il ne s'est rien fait dans les travaux de S. A. S. E. qui ait mérité votre attention et j'ay craint de vous importuner par le récit ennuyeux du peu d'ouvrages que nous faisons.

J'ay fait travailler pendant tout l'été dans les dedans de l'appartement icy à Bonn ; l'on n'a rien fait au grand escalier, ny par conséquent à la Salle des Gardes, mais l'année prochaine je feray en sorte que cet endroit soit notre objet principal.

Pour ce qui est du château de Poppelsdorf, il n'est pas encore entièrement couvert; il n'y a point d'aparence que ce bâtiment soit si tôt finy.

Quand au modèle que vous avez fait faire pour la *grotte*, vous pouvez le faire mettre au coche de Sedan à l'adresse de M. Coussac, Mayeur à Liège, pour faire tenir à S. A. S. E. de Cologne à Bonn. Le d. coche est dans la rue St Martin à l'enseigne du Cardinal Lemoyne.

(1) Antoiné Vassé, père du sculpteur Claude Vassé.

(2) Le prince Clément-Auguste de Bavière, neveu et successeur de l'électeur Joseph-Clément.

Extraits de la dépense pour les ouvrages que Son A. E. de Cologne a ordonnés à M. de Cotte de faire faire à Paris pour son palais de Bonn.

DISTRIBUTION	OUVRAGES	ACOMPTES	RESTE à PAYER
TARLE, ouvrage de marbre 6 cheminées, 12 tables.	12.300 liv.	6.800 liv.	5 500 liv
DESJARDIN, pour les bronzes dorés d'or moulu aux cheminées. . . .	5.300	2.100	3 200
RAOU, pour les modèles de la cheminée de la Salle d'audience . . .	300	300	»
BOULLE, pour deux commodes ornées de bronzes dorés d'or moulu . . .	1.675	1.000	675
DESCHAMPS, pour des caisses.	580	152	428
DOYEN, pour les voitures	3.618	900	2.718
TOTAL des ouvrages. . . .	23.878 liv.	11.357 liv.	12.521 liv.

Mémoire de ce qui serait à exécuter dans les bâtimens de Son Altesse Sérénissime Électorale pendant son absence (1)

Bonn, le 7 septembre 1722.

1. On doit achever le corps de logis du grand sallon le plus tôt que faire se pourra ; après quoi on emploiera les maçons autant que la saison le permettra à élever et finir les murailles du quartier des cuisines jusqu'à l'écurie.

(1) Nous ne donnons ici que des extraits de cette pièce retrouvée par Renard au Staats-Archiv de Düsseldorf.

2. On achèvera de même à Poppelsdorf à paver et couvrir la platte forme de la cour.

3. On finira dans toute sa perfection la gallerie du palais et le sallon des Jeux, comme aussi la chambre du buffet avec son poële, afin que toutes ces trois pièces soieut en état au retour de S. A. S. E.

7. Le doreur Schmitz dorera encore avant l'hiver la fontaine du Lever du Soleil : car cela ferait un trop vilain effet qu'uue fontaine fût dorée et l'autre point.

10. L'on fera déloger le serrurier et le menuisier français afin que Maître Max se puisse mettre en ordre pour exécuter la grotte projettée.

13. La Vigne du Seigneur (1) doit être finie sans qu'il y manque un clou.

14. Le doreur Moha achèvera la chambre de parade de S. A. S. E.

15. Le jardin de la Cour sera tracé afin qu'il commence une fois à prendre forme de jardin et S. A. S. E. serait agréablement surprise si le Sr Hauberat faisait en cela le même miracle qu'il a fait au parterre devant la cour, lequel S. A. S. E. trouva fait dans un tems où elle le pensait le moins.

16. Tous les quinze jours le Sr Hauberat fera l'état de distribution sur le même pied que S. A. S. E. l'a fait et en enverra copie à Sa dite A. S. E. chaque fois que cela se fera, pour son information.

17. Il fera ses relations toutes les semaines une fois de l'état et du progrès des bâtimens ; et lorsqu'on fera quelque ouvrage nouveau, il en enverra le dessein auparavant à S. A. S. E. pour approbation.

19. Le Sr Hauberat ne fera faire aucun ouvrage extraordinaire hors de la Cour sans un ordre et permission expresse de S. A. S. E.

20. En général. S. A. S. E. s'attend aux soins et au zèle de son Commissaire des Bâtimens le Sr Hauberat qui ne se donnera aucun repos pour que le temps précieux ne soit point perdu, en faisant avancer les ouvrages de son Palais Électoral, autant que la saison et les fonds le permettront, afin que S. A. S. E., à son retour que Dieu veuille donner bientôt, puisse avoir le plaisir de jouir des ouvrages commandés.

---

(1) Petit pavillon entouré de vignes, sur le bord du Rhin, que l'Électeur avait baptisé *Vinea Domini*.

Devis des ouvrages de menuiserie, serrurerie, peinture, impression à l'huile et dorure, toille écrue et toille cirée qu'il convient faire fournir pour le Corps de logis portatif *de S. A. S. E. de Cologne, suivant les plans, élévations et profils qui en seront fournis par le Sr Oppenord et signés par S. A. S. E.* (1).

Premièrement sera fait le bâti des quatre faces qui composent la cage du logis ; les poteaux depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'égout du comble seront d'une seule pièce et porteront trois pouces d'épaisseur ; le remplage portera un pouce et demi d'épaisseur : le tout en bois de sapin sans défectuosités, assemblé à tenons et mortaises, rainures et languettes. Sera fait le socle ou retraite régnant au pourtour du logis d'ais d'un pouce et demi d'épaisseur, assemblés à rainures et languettes, le tout bien collé et de bois de sapin.

... Sera fait tous les planchers, compartis régulièrement et assemblés à rainures et languettes, le tout de bon bois de chêne de meilleures qualités.

Sera fait le coffre d'autel, le marchepied, le gradin; la bordure du tableau, le tout de bois de chêne, suivant les desseins qui en seront fournis.

Sera fait le tableau d'autel par un de Messrs les Peintres de l'Académie, suivant le sujet qui en sera donné par S. A. S. E.

Sera fait la table du buffet dans la salle à manger avec un gradin et une bordure de tableau au dessus : le tout de bois de chêne.

Sera fait le tableau du buffet dans la salle à manger, composé de fleurs, fruits et animaux par M. Desportes, Peintre du Roy, le plus excellent qui soit en ce genre en Europe.

Sera fait l'estrade du lit avec son balustre et ornemens de sculpture convenables ; le tout de bois de chêne doré à huille.

Sera fait les châssis des combles de bois de sapin portant un pouce et demi d'épaisseur.

Sera posé des gouttières aux endroits convenables, lesquelles seront de bois de sapin.

Sera fait trois vases de bois de chêne dorés à huille pour mettre à la cime des combles.

(1) Ce devis, dont nous reproduisons les articles les plus importants, est conservé au Staats-Archiv de Düsseldorf. Renard, qui l'a publié *in-extenso*, le date de 1722.

Sera fait et fourni toutes les ferrures convenables pour fermer et entretenir avec toute la solidité requise tous les susdits ouvrages qui auront besoin de quantité de crochets, arrêtés avec des vis, des clous rivés, plus des équerres, des pistons, des douilles pour toutes les portes et croisées, etc...

Sera imprimé ou peint à huille de blanc de céruse de Rouen tout l'extérieur et l'intérieur du logis à l'exception des cloisons de refend ; le tout de deux couches.

Sera doré la balustrade et réchampi de blanc de céruse, comme aussi les bordures des tableaux d'autel et du buffet, la cheminée de tôle et les vases du comble.

Sera fourni toutes les toilles écrues et cirées des plus belles et des mieux conditionnées pour les plafonds et pour la couverture des combles.

Tous lesquels ouvrages stipulés au présent devis seront bien dûment faits et parfaits selon l'art de chacun en particulier, sous la conduite du Sr Oppenord dans le temps et espace de six mois à compter du jour de la date du présent devis, à peine de deux mille livres de déduction sur le total du marché et de tous dépens, dommages et intérêts. L'entrepreneur fournira tous les bois de chêne, de sapin, toute la serrurerie, vitrerie, peinture à huille et dorure, les toilles écrues et cirées, façons et peines d'ouvriers pour livrer iceux ouvrages dans leur entière perfection au dire des gens experts à ce connaissants, moyennant le prix et somme de *seize mille huit cent livres* pour tout généralement quelconque.

Description du château de Poppelsdorf (1)

A environ un quart de lieue de Bonn est situé le beau château de Poppelsdorf, bâti par Clément Auguste. Cet Électeur avait coutume d'y passer presque toutes les nuits. Il avait eu le dessein de convertir en un canal la belle terrasse qui borde les allées (de l'avenue tracée entre Bonn et Poppelsdorf) afin de pouvoir s'y rendre plus commodément dans les soirées d'été en traversant dans sa nacelle la foule de ses sujets qui goûtaient de chaque côté les plaisirs de la promenade ; mais la mort le surprit avant qu'il pût mettre ce projet à exécution.

(1) *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf* (d'après Lang), Mayence, 1803.

Ce joli château de plaisance est d'une construction tout à fait particulière; il est d'une forme quarrée, à deux étages seulement; les angles et les entrées ont chacune un pavillon. Dans l'intérieur est une cour ronde environnée d'arcades sur lesquelles s'élève une légère galerie.

Une chapelle en rotonde occupe une grande partie du château. On voit au milieu quatre autels réunis ensemble qui, au premier aspect, causent à l'œil une agréable surprise. Quatre prêtres peuvent y dire la messe en même temps. Au dessus de ces quatre autels est une représentation du Christ lorsqu'il apparut à Ste-Magdelaine.

La *salle de coquillages* ou la grotte, qui était autrefois un objet d'admiration, commence à dépérir; il s'en détache journellement des parties que l'on ne remplace point. Cette grotte est l'ouvrage d'un Français nommé La Porterie; il y travailla sept ans; l'art avec lequel il sut entremêler les coquillages et par leur réunion former les tableaux les plus naturels et les plus variés donne une grande idée des talents de et artiste.

Roettiers. — *Grand surtout d'argent pour l'Électeur de Cologne Clément-Auguste* (1)

Le roi a vu ces jours-ci un ouvrage du sieur Rœttiers, orfèvre fameux, que l'on dit digne de curiosité. C'est un grand surtout d'argent pour l'Électeur de Cologne. L'Électeur a mandé à Rœttiers qu'il avait pris un cerf sur la maison d'un paysan et il ne lui a pas marqué d'autre détail; il a dit qu'il désirait que cette chasse fût représentée dans un surtout. Rœttiers a composé un dessin admirable. Le milieu du surtout représente la chasse du cerf, autant dans le vrai qu'elle peut être dans un ouvrage d'orfévrerie ; les deux côtés représentent deux autres chasses.

Le même ouvrier a fait, pour accompagner ce surtout, quatre flambeaux qui sont quatre chênes parfaitement exécutés. Il a dit au roi que le surtout et les flambeaux étaient du prix de dix mille écus, seulement pour la matière et le contrôle, et qu'il demandait deux mille louis de façon.

(1) Mémoires du duc de Luynes. Juillet 1749, IX, p. 142.

Peyre. — *Œuvres d'architecture.* 1818.

Chapelle du château de l'Électeur de Cologne à Bonn

Le prince Maximilien, archiduc d'Autriche Électeur de Cologne, me demanda en 1786 les projets d'une chapelle qu'il voulait faire construire dans le château de sa résidence à Bonn. On exigeait dans le programme qu'il y eût des tribunes au plain-pied des appartements du premier étage ; l'autel devait être à la hauteur de ces tribunes et les musiciens placés de manière à n'être pas aperçus.

En entrant dans le vestibule un escalier de dix-huit marches menait à la porte de la chapelle et l'on avait encore dix-huit marches à monter dans la chapelle même pour arriver à la hauteur du sanctuaire.

La tribune de la musique est pratiquée au dessus de la voûte percée d'une grande ouverture, d'où les sons arrivent et paraissent, pour ainsi dire, descendre du ciel. Le plafond au dessus de cette ouverture offre un concert d'anges : ce plafond peint bien éclairé et ces sons s'échappant du sommet de la voûte eûssent produit la double illusion de faire croire que les anges étaient animés et que les sons mélodieux qui se faisaient entendre étaient ceux de leurs voix et de leurs instruments.

ANNEXES

Bibliographie

Au lieu d'énumérer pêle-mêle ou dans l'ordre alphabétique les ouvrages et documents à consulter, nous croyons préférable pour l'orientation du lecteur de les répartir en trois sections :

I. Sources, manuscrites et imprimées;
II. Ouvrages généraux;
III. Ouvrages spéciaux.

I. — Sources

1. — SOURCES MANUSCRITES

A. *En France :*

Archives Nationales. — Série O[1] (Papiers de la Maison du Roi) : notamment la correspondance des directeurs des Bâtiments du Roi.
Bibliothèque Nationale. — Cabinet des Estampes. — Séries topographiques de la région rhénane et surtout *Papiers de Cotte.* Ces documents, d'une importance capitale, sont encore inédits ; mais ils ont été soigneusement inventoriés par Pierre Marcel : *Inventaire des papiers manuscrits du Cabinet R. de Cotte.* Paris. Champion, 1906.
Bibliothèque de l'Institut. — Procès-verbaux de l'Académie Royale d'architecture. M. Henry Lemonnier a entrepris la publication de ces registres : six volumes ont déjà paru.
Archives départementales du Bas-Rhin, de la Ville et de l'Œuvre de Notre-Dame à Strasbourg.
Archives régionales du Service des monuments historiques à Strasbourg.
Archives du Haut Rhin.

B. *En Allemagne* :

Archives de Düsseldorf. — Staatsarchiv. Amt Bonn.

2. SOURCES IMPRIMÉES.

SALOMON DE CAUS. — Hortus Palatinus a Friderico Rege Boemiæ Electore Palatino Heidelbergæ exstructus. Salomone de Caus Architecto. 1620. Francofurti apud Joh. Theod. de Bry.

FRANÇOIS DE CUVILLIÉS. — Œuvre, 1770.

J.-F. BLONDEL. — Cours d'architecture (continué par Patte), t. IV. Paris, 1773.

D'IXNARD. — Recueil d'architecture représentant en 34 planches palais, châteaux, hôtels, maisons de plaisances (*sic*), maisons bourgeoises, églises paroissioles et conventuelles, plusieurs jardins à l'anglaise et un nouvel ordre d'architecture, exécutés tant en France qu'en Allemagne sur les dessins de M. d'Ixnard. architecte de S. A. Royale Électorale de Trèves. Strasbourg, 1791.

L'exemplaire relié en maroquin rouge du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale est celui qui fut offert par l'auteur au roi Louis XVI.

KLEINER. — Die Kurfürstliche Mayntzsche Favorite, 1726.

LANG. — Reise auf dem Rhein, 1789.

LIBERT (abbé). — Voyage pittoresque sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Düsseldorf. Francfort, 1807.

LEROUGE. — Jardins anglo-chinois à la mode.

Le second cahier est consacré aux jardins de Schwetzingen; le septième à la Favorite de Mayence.

PEYRE. — Œuvres d'architecture. Paris, 1818.

QUATREMÈRE DE QUINCY. — Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Peyre, architecte. Paris, 1823.

PERCIER et FONTAINE. — Résidences de souverains. Paris, 1833.

II. — Ouvrages généraux

1. — EN LANGUE FRANÇAISE :

VICTOR HUGO. — Le Rhin. Paris, 1842.

DUSSIEUX. — Les artistes français à l'étranger. Paris, 1856, 3e éd. 1876.

REYNAUD. — Histoire générale de l'influence française en Allemagne. Paris, 1914.

BARRÈS. — Le génie du Rhin. Paris, 1920.

SCHMIDT. — Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814. Paris. 1921.

AULNEAU. — Le Rhin et la France. Paris, 1922.

PANGE (Jean de). — Les libertés rhénanes. Paris, 1922.

ROVÈRE. — Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815.

2. — EN LANGUE ALLEMANDE :

DOHME. — Barock und Rokokoarchitektur, 3 vol. Berlin, 1884-1891.

— Geschichte der deutschen Baukunst. Berlin, 1886.

GURLITT. — Geschichte des Barockstils und des Rokoko in Deutschland. Stuttgart, 1889.

Clemen. — Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz.
Le tome V est consacré aux monuments de la ville et du cercle de Bonn ; le tome VII à Cologne. Düsseldorf, 1899 et sq.

Dehio — Handbuch der deutschen Kunstdenkmäler, 5 vol. Berlin, 1905-1912.

Lambert et Stahl. — Architektur von 1750-1850. Berlin, 1903. — Deutsche Residenzen und Gärten des XVIIIten Jahrhunderts. 1909.

Popp. — Die Architektur der Barock-und Rokokozeit in Deutschland (album). Stuttgart, 1912.

III. — Ouvrages spéciaux

1. Alsace :

Kraus. — Kunst und Altertum im Elsass-Lothringen. Strasbourg, 1884.

Haus ann. — Elsässische Kunstdenkmäler (album). Strasbourg, 1896-1899.

Hermann. — Notes historiques et archéologiques sur Strasbourg, publiées par Rod. Reuss. Strasbourg, 1905.

Polaczek. — Denkmäler der Baukunst im Elsass. Strasbourg, 1906.

Hallays. — En flânant. A travers l'Alsace. Paris, 1910.

— L'art du xviiie siècle en Alsace. Le château des cardinaux de Rohan à Strasbourg. L'Alsace française. 1921.

Reuss. — Histoire de Strasbourg. Paris, 1922.

2. Électorat palatin :

Mathy. — Studien zur Geschichte der bildenden Künste in Mannheim im XVIIIten Jahrhundert. Mannheim, 1894.

Beringer. — Peter von Verschaffelt. Strasbourg, 1902.

— Kurpfälzische Kunst und Kultur im XVIIIten Jahrhundert, Fribourg-en-Brisgau, 1907.

Sillib. — Schloss und Garten in Schwetzingen. Heidelberg, 1907.

P. du Colombier. — Une œuvre d'art française en Allemagne. Les jardins de Schwetzingen. La Renaissance, 1922.

3. Électorat de Mayence :

Schneider. — Der Dom zu Mainz. Berlin, 1886.

Schaab. — Geschichte der Stadt Mainz.

Frankfurt a. m. und seine Bauten. Francfort, 1886.

Luthmer. — Dekorationen aus dem Palais Thurn und Taxis zu Frankfurt a. M., 1890.

Dorst. — Charles Mangin und seine Bauten in den Trierer und Mainzer Landen. Mainzer Zeitschrift, 1917.

Réau. — Un grand architecte français en Rhénanie : Jean-Charles Mangin (1721-1807). L'Architecture, 1922.

4. Electorat de Trèves :

Becker. — Das Königliche Schloss zu Koblenz, 1886.

Lohmeyer. — Johannes Seiz. Heidelberg, 1914.

5. Electorat de Cologne :

Mering. — Geschichte der vier letzten Kurfürsten von Köln. Cologne, 1841.

— Clemens August, Herzog von Bayern, Kurfürst und Erzbischof zu Köln. Cologne, 1851.

Ennen. — Der spanische Erbfolgekrieg und Churfürst Joseph Clemens von Köln. Iena, 1851.

— Frankreich und der Niederrhein oder Geschichte von Stadt und Kurstaat Köln seit dem 30 jähringen Krieg bis zur französischen Okkupation. 2 vol Cologne, 1855.

Dohme-Rückwardt. — Das Königliche Schloss zu Brühl. Berlin, 1878.

Merlo. — Kölnische Künstler, 2e éd. Düsseldorf, 1895.

Renard. — Die Bauten der Kurfürsten Joseph Clemens und Clemens August von Köln (Extrait de Bonner Jahrbücher). Bonn, 1896.

Hauptmann. — Der Bau des Bonner Rathauses. Bonner Archiv. III.

— Das Innere des Bonner Schlosses zur Zeit Clemens Augusts. Bonn, 1901.

Fortlage. — Anton de Peters. Ein Cölner Maler des XVIIIten Jahrhunderts. Strasbourg, 1910.

Répertoire des artistes français ayant travaillé dans ou pour les pays rhénans aux XVIIe et XVIIIe siècles

1. ARCHITECTES :

ANTOINE (Jacques-Denis), dessine pour le prince de Salm-Kirburg les plans du château de Kirburg près Kreuznach.

ANTOINE (Jean), de Metz, construit pour l'électeur de Trèves le château de Wittlich (1761-1763).

BENOIT DE FORTIER, envoyé en 1715 à Bonn par R. de Cotte pour y surveiller l'exécution de ses plans.

BEUQUE, architecte de Besançon, chargé en 1766 par le Chapitre de l'abbaye de Murbach de construire la nouvelle église Notre-Dame de Guebwiller.

BLONDEL (Jacques-François), élabore en 1767 un plan d'ensemble pour l'embellissement de la ville de Strasbourg.

BOFFRAND (Germain), collabore avec l'architecte allemand Maximilian von Welsch à la décoration du château de la Favorite, construit près de Mayence sur le modèle de Marly.

CARBONNET, élève de R. de Cotte, qui le délégue auprès du cardinal de Rohan pour les travaux de Saverne et de Strasbourg.

CAUS (Salomon DE), dessine et publie en 1620 l'Hortus Palatinus du château de Heidelberg.

CHEVALIER (ou Le Chevalier), protégé de R. de Cotte, qui le recommande au cardinal de Rohan ; travaille à Saverne ; fait à Strasbourg les plans de deux hôtels particuliers pour le prince de Birkenfeld et le comte de Hanau.

COTTE (Robert DE), premier architecte du roi ; dirige de Paris de nombreux et importants travaux en Alsace et dans l'Allemagne rhénane. Le cardinal de Rohan lui confie la décoration de son château de Saverne et la construction de son palais épiscopal de Strasbourg. L'électeur de Cologne Joseph-Clément lui demande les plans de ses châteaux de Bonn, de Poppelsdorf et de Brühl. C'est encore à R. de Cotte que sont dûs les plans de l'hôtel des princes de Tour et Taxis à Francfort (1727).

CUVILLIÉS, architecte de l'électeur Charles-Albert de Bavière, travaille également pour son frère l'électeur de Cologne Clément-Auguste. Il décore les appartements du château de Brühl et construit dans le parc le pavillon de chasse de Falkenlust.

DELAMAIRE, architecte du cardinal de Rohan ; construit en Alsace le château de Saverne.

DUPUIS (Etienne), travaille d'abord à Stuttgart sous la direction de Ph. de la Guêpière, puis achève en qualité de premier architecte de l'électeur de Cologne Clément-Auguste la construction du château de Brühl.

FOSSE (Jérémie DE LA), auteur de plans pour la reconstruction du château de Darmstadt.

FROIMONT (Jean-Clément), commence la construction du château électoral de Mannheim.

GIRARD, jardinier, élève de Lenôtre, trace le parc du château de Brühl.

Gourlade, architecte du cardinal de Rohan, désigné en 1727 pour diriger la construction du château épiscopal de Strasbourg sur les dessins de R. de Cotte.

Guêpière (Pierre-Louis-Philippe de la), élève de J.-F. Blondel, architecte du duc Charles-Eugène de Wurtemberg, offrit ses services pour la réfection de la cathédrale de Strasbourg après l'incendie de 1759.

Hauberat (Guillaume), élève de R. de Cotte, qui l'envoie à Bonn en 1716 pour remplacer Benoit de Fortier et diriger, d'après ses dessins, la construction des châteaux de Bonn et de Poppelsdorf. On retrouve Hauberat à Francfort, où il construit, toujours sur les plans de R. de Cotte, l'hôtel de Tour et Taxis et plus tard à Mannheim, où il travaille au château électoral.

Ixnard (Michel d'), élève de J.-F. Blondel et de Servandoni, patronné par la famille des Rohan ; reconstruit après un incendie l'abbaye bénédictine de Saint-Blaise dans la Forêt-Noire ; fait adopter par l'archevêque-électeur de Trèves un projet grandiose de résidence à Coblence, qui dut être abandonné en 1779 pour des raisons d'économie; se réfugie après sa disgrâce en Alsace, où il construit la bibliothèque du collège Royal de Colmar.

Leveilly (Michel), émigré en 1721 à Bonn, où il construit la Porte Saint-Michel et l'hôtel de ville ; dirige les travaux du château de Brühl.

Mangin (Charles), construit le château de Mon aise, près Trèves (1779), et l'hôtel de la Grande Prévôté à Mayence.

Marolles (chevalier de), élève de J.-F. Blondel et de Servandoni, travaille en 1764 aux embellissements de Mannheim et de Schwetzingen.

Marot (Daniel), dessine dans le goût du château de Vaux un projet du château de Mannheim, construit plus tard par Froimont et Nicolas de Pigage.

Massol (Joseph), construit sur les plans de R. de Cotte le château épiscopal de Strasbourg. C'est à lui qu'il faut faire honneur également de quelques-uns des plus beaux hôtels construits pour les chanoines du Chapitre de la Cathédrale entre le Broglie et la rue Brûlée. Le plan du château de Reichshoffen porte sa signature.

Oppenord (Gilles-Marie), premier architecte du duc d'Orléans. L'électeur de Cologne Joseph-Clément lui commanda plusieurs dessins pour la décoration des appartements de son château de Bonn et l'exécution d'un corps de logis portatif (1722).

Patte (Pierre), architecte du duc de Deux-Ponts ; agrandit le château ducal et décore l'hôtel de Deux-Ponts à Paris.

Peyre (Antoine-François), dit Peyre le jeune, remplace Michel d'Ixnard dans la faveur de l'électeur de Trèves Clément-Wenceslas qui lui confie la construction de son palais de Coblence (1779-1786). Peyre dessina également les plans d'un pavillon à Kärlich, d'une chapelle pour le château de Bonn.

Pigage (Nicolas de), architecte de l'électeur Palatin Charles-Théodore, construit une aile de la résidence de Mannheim et le petit château de Benrath, près Düsseldorf; dessine et décore les jardins de Schwetzingen.

Saint-Far (Eustache de), auteur des plans du Nouveau Théâtre de Mayence et du palais du Conseil souverain d'Alsace à Colmar.

Salins de Montfort, reconstruit le château de Saverne après l'incendie de 1779, prend part au concours pour le palais électoral de Coblence. Plus tard, vers 1800, il construit à Francfort la maison Passavant-Gontard.

Verschaffelt (Pierre-Antoine), construit sous l'influence de Pigage l'Arsenal de Mannheim (1777).

II. Sculpteurs :

Laporterie (Pierre), de Bordeaux ; fixé à Bonn à partir de 1735 ; décore la grotte de coquillages (Muschelsaal) du château de Poppelsdorf, la chapelle de Falkenlust près Brühl et la grotte de Neuwied.

Le Clerc, décore de groupes de putti le pavillon de Falkenlust, construit par Cuvilliès dans le parc du château de Brühl.

Lecomte, expose au Salon de 1789 un projet de décoration pour la chaire de la chapelle du château électoral de Coblence.

Le Lorrain (Robert), sculpteur du cardinal de Rohan, décore le château de Saverne et le palais épiscopal de Strasbourg.

Monnot, expose au Salon de 1781 deux figures en marbre commandées par le prince de Deux-Ponts.

Radoux, exécute de nombreux travaux de sculpture au château de Brühl.

Rousseau, arrive à Bonn en 1717 pour collaborer aux bâtiments de l'électeur de Cologne. Hauberat lui fait sculpter le fronton et les consoles de balcon de l'hôtel du comte de Saint-Maurice (hôtel Boeselager).

Verschaffelt (Pierre-Antoine), Flamand francisé, élève de Bouchardon, décore l'église des Jésuites et le palais électoral de Mannheim, le parc de Schwetzingen, le château de Benrath.

III. Peintres :

Audran (Claude) ; l'électeur de Cologne Joseph-Clément lui demande en 1717 des dessins de grotesques, pour décorer ses appartements intimes du château de Bonn dans le goût des appartements du dauphin à Meudon.

Bertin (Nicolas), élève de Bon Boullongne, travailla à plusieurs reprises pour l'électeur de Mayence, qui, d'après d'Argenville, possédait ses meilleurs ouvrages.

Desportes (François), chargé de peindre en 1722 pour le corps de logis portatif de l'électeur de Cologne un tableau de buffet. Plusieurs de ses tableaux de chasse ornaient la galerie de l'électeur Clément-Auguste.

Goudreaux (Pierre), portraitiste français émigré en Allemagne ; peintre de l'électeur Palatin Charles-Philippe, à Mannheim, où il mourut en 1731.

Lagrenée jeune, peint pour le château électoral de Coblence l'esquisse d'un plafond représentant *La Justice terrassant le vice.*

Laroque, peintre au service de l'électeur de Cologne Joseph-Clément qui propose de lui faire exécuter sur place au château de Bonn les dessins d'Audran.

Rousseaux (François), peint au château de Brühl des dessus de portes et des plafonds dans le goût des fêtes galantes de Watteau. Son fils Jacques grave un de ses tableaux représentant l'incendie de la Résidence de Bonn en 1777.

Tardieu (J.), s'intitule graveur de S. A. S. Électorale de Cologne.

Vernansal (Louis Guy de), envoie en 1716 à l'électeur de Cologne Joseph-Clément l'esquisse d'un plafond peint destiné au château de Bonn.

Vernet (Joseph), reçoit plusieurs commandes du duc Frédéric de Deux-Ponts et de l'électeur palatin pour sa galerie de Mannheim.

Vivien (Joseph), premier peintre de l'électeur de Cologne, qui le recommande à R. de Cotte pour un appartement aux Gobelins (1719), autorisé à aller travailler à Munster en 1721, meurt au château de Bonn en 1735.

IV Artistes décorateurs : ébénistes, orfèvres, médailleurs, tapissiers.

Boulle, exécute pour l'électeur de Cologne Joseph-Clément deux commodes ornées de bronzes dorés d'or moulu.

Dugourc, aurait dessiné l'ameublement du duc de Deux-Ponts.

Duvarlet, tapissier français au service de l'électeur de Cologne Clément-Auguste.

Duvivier (Jean), exécuta à Paris une médaille de Joseph-Clément, archevêque-électeur de Cologne qui était en même temps évêque de Liège, sa ville natale, et plus tard une médaille de la Confrérie de Saint-Michel, fondée par l'électeur.

Fourié (Jean), maître tapissier d'Aubusson, exécute en 1767 une suite de tapisseries représentant l'histoire de Joseph pour le chœur de l'église Saint-Géréon de Cologne.

Germain (Thomas), célèbre orfèvre, cisèle un calice en or pour l'électeur de Cologne Joseph-Clément.

Roettiers, exécute en 1749 pour l'électeur de Cologne Clément-Auguste un surtout en argent représentant une chasse au cerf.

Vassé (Antoine), exécute en 1721 pour l'électeur de Cologne Joseph-Clément des bras de bronze doré destinés au palais de Bonn.

Répertoire des artistes rhénans formés en France

I. ARCHITECTES.

GAU (Franz-Christian), né à Cologne en 1790; se fixe à Paris et se fait naturaliser Français, construit en style gothique l'église Sainte-Clotilde ; meurt à Paris en 1853.

HITTORF (Jakob-Ignaz), né à Cologne en 1792; émigre en 1810 à Paris où il travaille sous la direction de Percier ; adopté par l'architecte Bélanger, qui lui transmet sa charge d'architecte royal des fêtes et cérémonies de la Cour ; chargé de la décoration de la cathédrale Notre-Dame de Paris pour le baptême du duc de Bordeaux, de la cathédrale de Reims pour le couronnement de Charles X ; outre ces décorations éphémères, on lui doit l'arrangement actuel de la place de la Concorde, la construction de la gare du Nord et l'église Saint-Vincent de Paul. Il meurt à Paris en 1867.

NEUMANN (Johann-Balthasar), fait un voyage d'études à Paris en 1723 ; soumet à l'approbation de R. de Cotte et de Boffrand les plans de la résidence épiscopale de Wurzbourg. On lui attribue sans preuves la conception du grand escalier du château de Brühl.

NEUMANN (Franz-Ignaz-Michel), fils du précédent, profite de son voyage en France en 1757 pour étudier la cathédrale de Rouen ; soumet à l'Académie royale d'architecture de Paris ses plans pour la reconstruction de la tour de la cathédrale de Mayence (1770).

ROTH (Johann-Heinrich), fait en 1751 un voyage d'études à Paris aux frais de l'électeur de Cologne Clément-Auguste, construit sur le type des *Maisons de plaisance* de J.-F. Blondel le pavillon de chasse d'Herzogsfreude près de Bonn.

WELSCH (Maximilian von), architecte favori de l'électeur de Mayence pour lequel il construit dans le goût français, sur le modèle de Marly, le château de La Favorite.

II. SCULPTEURS :

J. J. FLATTERS, né à Crefeld, élève de Houdon.

III. PEINTRES :

FREY, peintre du duc de Deux-Ponts.
KOBEL, peintre de paysages de l'électeur Palatin.
KYMLI, peintre de portraits, pensionnaire de l'électeur Palatin.
MEYER, peintre d'histoire du duc de Deux-Ponts.
PETERS (Anton DE), né en 1723 à Cologne; formé à Paris sous l'influence de Greuze.
PIETZ, protégé du duc de Deux-Ponts.

IV. DÉCORATEURS :

RŒNTGEN (David), originaire de Neuwied sur le Rhin ; ébéniste de la reine Marie-Antoinette.

Répertoire des principaux monuments de l'art français du XVIIIe siècle sur le Rhin

Benrath. château de l'électeur Palatin, près de Düsseldorf, construit par Nicolas de Pigage, décoré de sculptures par Verschaffelt.

Bonn, palais électoral (actuellement université) construit sur les plans de R. de Cotte par Benoît de Fortier, Hauberat et Leveilly.

— Château de Poppelsdorf construit sur les plans de R. de Cotte par Hauberat.

— Hôtel de ville construit par Leveilly (1737).

Brühl, château des électeurs de Cologne construit sur les plans de R. de Cotte par Leveilly, Cuvilliés, Dupuis (1725-1770). Décoration du sculpteur Radoux, du peintre Roussaux. Parc tracé par Girard.

— Pavillon de Falkenlust construit par Cuvilliès. Sculptures de Le Clerc.

Coblence, palais électoral, commencé par Michel d'Ixnard (1778), remanié et bâti par Peyre le jeune (1779-1786).

Deux-Ponts, château ducal, agrandi par Pierre Patte.

Francfort, hôtel du prince de Tour et Taxis, construit par Hauberat sur les plans de R. de Cotte.

Guebwiller, église Notre-Dame, élevée sur les plans de Beuque de Besançon.

Mannheim, palais électoral, construit par Froimont et N. de Pigage.

— Arsenal, construit par Verschaffelt.

— Palais Bretzenheim, décoré de sculptures par Verschaffelt

Mayence, château et jardins de la Favorite : œuvre de Boffrand et de Maximilian von Welsch.

— Tour de la cathédrale reconstruite par Neumann le jeune après consultation de l'Académie d'Architecture de Paris.

— Prévôté (Probstei) par Mangin.

Saverne, château construit par Delamaire, agrandi et transformé par Carbonnet et Le Chevalier sur les plans de R. de Cotte, reconstruit par Salins de Montfort après l'incendie de 1779.

Schwetzingen, parc tracé et pavillons construits par N. de Pigage. Sculptures de Verschaffelt.

Strasbourg, palais épiscopal (château Rohan), construit par Massol sur les plans de R. de Cotte. Sculptures de R. Le Lorrain.

— Hôtels du doyen et des chanoines du chapitre.

— Projet d'embellissement de J. F. Blondel.

Trèves, château de Mon aise, construit par Mangin (1779).

Wittlich, château de l'électeur de Trèves construit par Jean Antoine (1761).

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'ARTISTES

